



République de Guinée

Travail — Justice — Solidarité



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE - UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION

Section Statistique et Informatique

RAPPORT D'ANALYSE DES ANNUAIRES STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE GENERAL

Année scolaire : 2014-2015

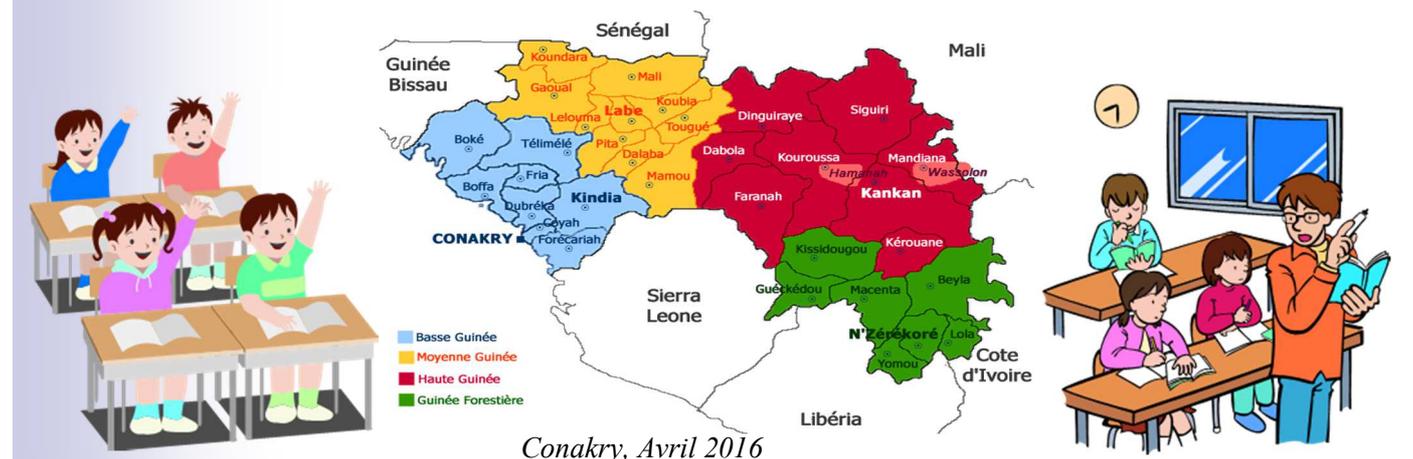


Collège moderne à Mamou 09/12/2014



Lycée d'excellence en chantier à Kouroussa 14/12/2014

Nouveaux visages de l'école Guinéenne



Conakry, Avril 2016

AVANT PROPOS

Au terme d'une année scolaire atypique du fait de la maladie à virus Ebola qui a eu des conséquences sur l'accès et la participation dues à la réticence des ménages à envoyer à temps leurs enfants à l'école, la Direction Générale de la Planification, des Statistiques et du Développement de l'Education (DGPSDE) s'est proposée au terme de la production des données statistiques, d'observer les tendances des différentes variables statistiques en 2014 et 2015.

Cette analyse permet surtout d'apprécier l'ensemble des indicateurs de base à la veille du lancement des Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière d'éducation et d'évaluer les efforts à fournir pour l'atteinte des cibles.

Elle s'inscrit aussi en droite ligne dans l'exécution des missions et attributions qui sont assignées à notre service d'appui.

L'analyse des données sur le terme de l'année atypique donc, a permis d'identifier un certain nombre de problèmes par composante, d'interpréter les diverses tendances et de proposer des recommandations pouvant concourir à alimenter la prise de décision.

Le présent rapport analytique présenté par cycle d'enseignement s'articule autour des points suivants :

- **L'offre d'éducation,**
- **L'accès et la participation,**
- **La qualité et l'efficacité interne,**
- **La gestion.**

Elaboré de façon participative par la DGPSDE et certains services centraux partenaires, ce document aidera les Décideurs, les Partenaires Techniques et Financiers à envisager des alternatives prometteuses pour la qualification du système éducatif Pré-Universitaire.

C'est le lieu de remercier l'**UNICEF** pour son appui financier, les Autorités de tutelle en général et singulièrement son Excellence Dr **Ibrahima KOUROUMA**, Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation pour sa disponibilité et ses orientations constructives.

Notre analyse comme toute autre a ses limites. Pour cette raison, la Direction Générale de la Planification, des Statistiques et du Développement de l'Education serait très heureuse d'y intégrer toutes remarques ou suggestions éventuelles allant dans le sens de son amendement.

Le Directeur Général
Souleymane CAMARA

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
-------------------------------------	----------

PREMIERE PARTIE : « ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE »	6
---	----------

CHAPITRE 1 : L'OFFRE D'EDUCATION.....	7
--	----------

1.1 LES ECOLES ET LES SALLES DE CLASSE	7
1.1.1 Évolution du nombre d'écoles et du nombre de salles de classe	7
1.1.2 Évolution des parts du privé et du communautaire dans le nombre d'écoles et de salles de classe.....	7
1.1.3 Répartition des écoles et des salles de classe selon le statut par région en 2014/15.	8
1.1.4 Caractère des écoles.....	9
1.1.5 Les disparités dans l'offre publique en salles de classe.	10
1.2 ENVIRONNEMENT DES ECOLES	10
1.2.1 Disponibilité de latrines dans les écoles publiques.....	10
1.2.2 Disponibilité de points d'eau dans les écoles publiques.....	11
1.2.3 Disponibilité des cantines scolaires.....	12
1.3 DISPONIBILITE DES TABLES-BANCS	13
1.4 LES ENSEIGNANTS.....	13
1.4.1 Évolution du nombre d'enseignants selon genre de 2009/2010 à 2014/2015.....	13
1.4.2 Répartition des enseignants selon le genre et le statut par région en 2014/2015.....	14
1.4.3 Répartition des enseignants du public selon leur statut en 2014/2015	15
1.4.4 Répartition des contractuels par région en 2014/2015	15
1.4.5.....	15
1.4.6 Part des fonctionnaires dans l'effectif des enseignants.....	15
1.4.7 Répartition du personnel des écoles publiques selon la fonction principale	16
1.4.8 Les disparités dans l'offre publique en enseignants.	16

CHAPITRE 2 : ACCES ET PARTICIPATION.....	17
---	-----------

2.1 ACCES	17
2.1.1 Nouvelles inscriptions au CP1	17
2.1.2 Taux brut et taux net d'admission au CP1.....	18
2.1.3 Parité dans l'accès au primaire.....	19
2.2 PARTICIPATION	20
2.2.1 Effectifs des élèves	20
2.2.2 Enfants porteurs de handicaps.....	21
2.2.3 Âges des élèves au primaire	22
2.2.4 Scolarisation des élèves au primaire	23
2.3 CONTINUITE EDUCATIVE	24
2.4 ÉLOIGNEMENT DU DOMICILE DES ELEVES.....	26

CHAPITRE 3 : QUALITE ET EFFICACITE INTERNE	27
---	-----------

3.1 NIVEAU DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN SITUATION DE CLASSE	27
3.1.1 Formation académique des enseignants	27
3.1.2 Formation professionnelle des enseignants en situation de classe.....	28
3.2 ENCADREMENT DES ELEVES.....	29
3.2.1 Ratio Elèves/Maître par zone	29
3.2.2 Ratio Elèves/Maître par statut	29
3.3 DISPONIBILITE EN SALLES DE CLASSE	30
3.2.3 Ratio élèves/salle par statut en 2014/2015	30
3.2.4 Ratio élèves/salle par région et par statut en 2014/2015	30

3.2.5	Ratio élèves/salle par zone et par statut en 2014/2015	30
3.2.6	Ratio élèves/salle par zone et par statut en 2014/2015	31
3.4	DISPONIBILITE EN MANUELS SCOLAIRES :	31
3.5	EFFICACITE INTERNE.....	32
3.4.1	Flux au primaire.....	32
3.4.2	L'achèvement du primaire	33
CHAPITRE 4 : GESTION.....		36
4.1	ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES CLASSES AU NIVEAU DU PUBLIC.....	36
4.1.1	Mode d'organisation pédagogique	36
4.1.2	Pourcentage de GP et d'élèves du public en régime de double-vacation	36
4.1.3	Variation des parts de la Double-Vacation et de la Multi gradation entre 2013-2014 et 2014-2015	37
4.1.4	Taille des groupes pédagogiques selon le mode d'organisation.....	38
4.2	PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE	38
4.2.1	Part de la communauté et du privé dans la réalisation les programmes de construction scolaire.....	38
4.2.2	Association de Parents et Amis de l'École (APEAE).....	39
4.2.3	Comité de développement de l'école (CDE)	40
4.3	ALLOCATION DES ENSEIGNANTS EN 2014/2015	40
4.3.1	Degré de cohérence de l'allocation.....	40
4.3.2	Allocation au niveau des écoles publiques.....	41
4.4	VIEILLISSEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT.....	42
DEUXIEME PARTIE : « ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »		43
CHAPITRE 5 : OFFRE D'EDUCATION.....		44
5.1	ETABLISSEMENTS ET SALLES DE CLASSE AU SECONDAIRE :	44
5.1.1	Evolution du nombre d'établissements et de salles de classe	44
5.1.2	Répartition des établissements et des salles de classe.....	44
5.2	ENVIRONNEMENT DES ETABLISSEMENTS.....	45
5.3	DISPONIBILITE DE COLLEGES AU PUBLIC DANS LES SOUS-PREFECTURES	46
5.4	DISPARITE DANS L'OFFRE DE SCOLARISATION :	47
5.5	ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE	47
5.5.1	Evolution du nombre d'enseignants du public selon le genre de 2009/2010 à 2014/2015.....	48
5.5.2	Répartition des enseignants selon le genre, le statut et la zone par région en 2014/2015	48
5.5.3	Répartition des enseignants selon leur statut par région en 2014/2015	49
5.5.4	Part des enseignants pris en charge par l'Etat dans l'effectif des enseignants	50
5.5.5	Répartition du personnel des établissements publics selon la fonction principale.....	50
CHAPITRE 6 : ACCES ET PARTICIPATION.....		52
6.1	ACCES.....	52
6.1.1	Nouvelles inscriptions en 7ème et 11ème Année.....	52
6.1.2	Transition entre les cycles	54
6.1.3	Taux d'accès en 7ème et 11ème année	55
6.2	PARTICIPATION	57
6.2.1	Effectif des élèves au secondaire	57
6.2.2	Couverture scolaire au secondaire.....	58
CHAPITRE 7 : QUALITE ET EFFICACITE		61
7.1	NIVEAU DE FORMATION DES ENSEIGNANTS	61
7.1.1	Formation académique	61
7.1.2	Formation Professionnelle	61
7.2	ENCADREMENT DES ELEVES.....	62
7.3	DISPONIBILITE DES MANUELS SCOLAIRES AU PUBLIC.....	63

7.4	RENDEMENT ET EFFICACITE INTERNE.....	64
7.4.1	Les flux scolaires par niveau	64
	CHAPITRE 8 : GESTION.....	66
8.1	MODE D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE	66
8.2	PARTS DE LA COMMUNAUTE ET DU PRIVE DANS LA REALISATION DES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION SCOLAIRE	67
8.3	EXISTENCE DE STRUCTURE DE GESTION FONCTIONNELLE (APEAE ET CDE).....	67
8.4	PERSONNEL ENSEIGNANT	68
8.5	ALLOCATION DES ENSEIGNANTS EN 2014/2015	69
8.5.1	Degré de cohérence de l'allocation.....	69
8.5.2	Dotation des établissements publics en enseignants	70
	RESUME	71
	RECOMMANDATIONS	73
	ANNEXES.....	74

Sigles et abréviations

APEAE	Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole
BAC	Baccalauréat
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BNR	Bureau National de Recensement
CDE	Comité de Développement de l'Ecole
CE1	Cours élémentaire première année
CE2	Cours élémentaire deuxième année
CM1	Cours Moyen première année
CM2	Cours Moyen deuxième année
CMG	Classe Multigrade
CP1	Cours Préparatoire première année
CP2	Cours Préparatoire deuxième année
DGPSDE	Direction Générale de la Planification, des Statistiques et du Développement de l'Education
ENI ; EPT	Ecole Normale des Instituteurs ; Education Pour Tous
F	Filles/Femmes
FA	Franco-arabe
FIMG	Formation Initiale des Maîtres en Guinée
G ; H	Garçons ; Hommes
GP	Groupe Pédagogique
INS	Institut National de la Statistique
IP F/G ; IPS	Indice de Parité Filles/Garçons ; Indice de Parité entre Sexes
MEPU-A	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation
ODD	Objectifs du Développement Durable
PAM	Programme Alimentaire Mondial
REM ; RES	Ratio Elèves/Maître ; Ratio Elèves/Salle
SPU	Scolarisation Primaire Universelle
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TA ; TAMA	Taux d'Accroissement ; Taux d'accroissement Moyen Annuel
TBI ; TBS	Taux Brut d'Inscription ; Taux Brut de Scolarisation
TNI ; TNS	Taux Net d'Inscription ; Taux Net de Scolarisation

CHAPITRE 1 : L'OFFRE D'EDUCATION

L'offre est l'ensemble des ressources mises à disposition pour accueillir les enfants en âge d'aller à l'école. Les variables y afférentes sont les infrastructures et le personnel enseignant.

1.1 Les écoles et les salles de classe

1.1.1 Évolution du nombre d'écoles et du nombre de salles de classe

De 2009/2010 à 2014/2015, les nombres d'écoles et de salles de classe ont augmenté de façon progressive.

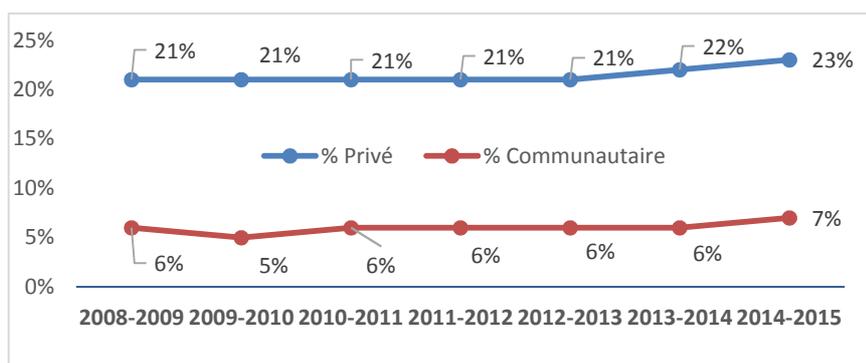
Entre 2009/2010 et 2014/2015, le nombre d'écoles élémentaires (publiques, privées et communautaires) est passé de 7 815 à 9 246, soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 3,05%. Durant la même période, le nombre de salles de classe est passé de 33 755 à 39 919, soit un TAMA de 3,04%. L'accroissement du nombre d'écoles entre les deux (2) dernières années (4,72%) est plus important que la moyenne sur la période. Par contre, pour les salles de classe, l'accroissement (2,74%) est légèrement inférieur au TAMA.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'écoles et de salles de classe de 2009/2010 à 2014/2015

Années	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	TA (dernière année)	TAMA
Écoles	7 815	8 024	8 313	8 475	8 829	9 246	4,72%	3,05%
Salles de classe	33 755	34 791	35 804	36 544	38 853	39 919	2,74%	3,04%

1.1.2 Évolution des parts du privé et du communautaire dans le nombre d'écoles et de salles de classe.

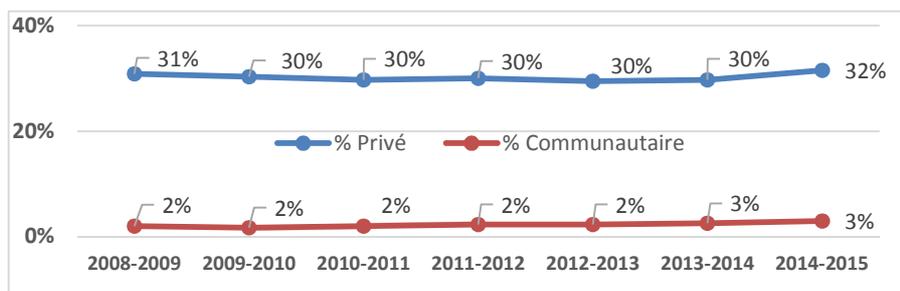
Graphique 1 : Évolution des parts du privé et du communautaire en écoles de 2008/2009 à 2014/2015



La part du privé est restée constante (21%) de 2008/2009 à 2012/2013. La même tendance s'observe au niveau communautaire.

En 2014/15, le privé et le communautaire détiennent 30% des écoles contre 27% en 2008/2009.

Graphique 2 : Évolution des parts du privé et du communautaire en salles de classe de 2008/2009 à 2014/2015



Entre 2008/2009 et 2014/2015, la part du privé dans le total des salles de classe a oscillé entre 31% et 32%. Pour le communautaire, elle a varié entre 2% et 3%.

1.1.3 Répartition des écoles et des salles de classe selon le statut par région en 2014/15.

Les disparités résident dans la répartition des écoles par statut entre les régions. La région de Conakry souffre d'un déficit d'investissement public.

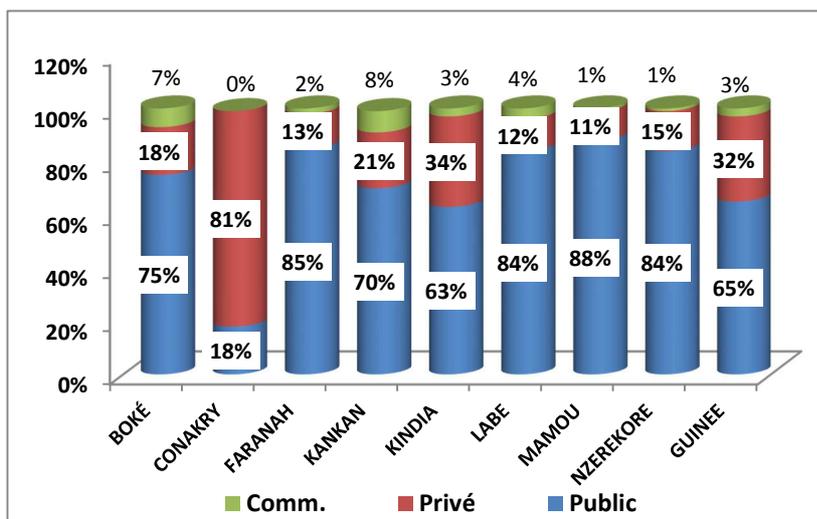
Au niveau des régions, le public est plus présent à Mamou (91%), Faranah (87%) et Nzérékoré (86%). La région de Conakry avec 12% d'écoles publiques enregistre le plus faible pourcentage.

Le privé quant à lui est plus présent dans la région de Conakry où il abrite 81% des écoles. Le privé est moins présent dans les régions de Labé (7%), Faranah et Mamou ayant chacune (8%). Pour le *communautaire*, les régions de Boké (17%) et Kankan (16%) enregistrent les plus grandes proportions tandis que Mamou et Nzérékoré détiennent les plus faibles (1%).

Tableau 2 : Répartition des écoles et salles de classe selon le statut par région en 2014-2015

REGION	ECOLE				% ECOLES			SALLES				% SALLES		
	Public	Privé	Com m.	Total	Public	Privé	Comm.	Public	Privé	Comm.	Total	Public	Privé	Comm.
BOKÉ	699	113	168	980	71%	12%	17%	2 807	670	261	3 738	75%	18%	7%
CONAKRY	139	1 065	2	1206	12%	88%	0%	1 471	6 485	14	7 970	18%	81%	0%
FARANAH	754	72	37	863	87%	8%	4%	2 803	412	71	3 286	85%	13%	2%
KANKAN	1 081	219	250	1550	70%	14%	16%	3 931	1203	462	5 596	70%	21%	8%
KINDIA	955	331	106	1392	69%	24%	8%	3 831	2 040	172	6 043	63%	34%	3%
LABE	885	73	85	1043	85%	7%	8%	2 966	414	136	3 516	84%	12%	4%
MAMOU	738	65	9	812	91%	8%	1%	2 739	352	27	3 118	88%	11%	1%
NZEREKORE	1 199	181	20	1400	86%	13%	1%	5 591	1022	39	6 652	84%	15%	1%
GUINEE	6 450	2 119	677	9 246	70%	23%	7%	26 139	12 598	1 182	39 919	65%	32%	3%

Graphique 3 : Répartition des salles de classe selon le statut par région en 2014-2015



Au plan national, le public détient 65% des salles de classe, le privé 32% et le communautaire 3%. Cependant, des disparités existent par région.

En effet, pour le public, sa présence est plus importante à Mamou (88%), Faranah (85%), Labé (84%) et Nzérékoré (84%). La plus faible part du public est enregistrée à Conakry avec (18%).

Pour le privé, il est beaucoup plus présent à Conakry (81%) des salles. Les régions de Mamou (11%), Labé (12%) Faranah (13%) sont celles où le privé est moins représenté.

La part du communautaire dans les salles reste faible au niveau de toutes les régions. Elle est respectivement de 8% ; 7% et 4% à Kankan, Boké et Labé. Elle est de 0% à Conakry.

1.1.4 Caractère des écoles

En 2014/2015, 87% des écoles au niveau national sont laïques, 12% relèvent du franco-arabe et les autres (catholique, protestant, etc.) enregistrent 1% des écoles. (*Voir tableau ci-après*). Nous enregistrons les mêmes pourcentages au niveau des salles de classe.

Au niveau des régions, le franco-arabe est plus présent à Kankan avec 21% des écoles et 21% des salles de classe. Elle est suivie de Mamou (20% et 19%), Conakry (12% et 9%) et Faranah (8% et 10%). Le franco-arabe est moins fréquent à Labé (7% et 7%) et à Nzérékoré (7% et 8%).

Tableau 3 : Répartition des écoles et salles de classe selon le caractère en 2014/2015

REGION	ECOLE							SALLES						
	LAIC		FA		Autres		Total	LAIC		FA		Autres		Total
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	
BOKÉ	864	88%	93	9%	23	2,35%	980	3271	88%	379	10%	88	2,35%	3738
CONAKRY	1046	87%	144	12%	16	1,33%	1206	7099	89%	744	9%	127	1,59%	7970
FARANAH	788	91%	71	8%	4	0,46%	863	2947	90%	323	10%	16	0,49%	3286
KANKAN	1 185	76%	324	21%	41	2,65%	1550	4296	77%	1175	21%	125	2,23%	5596
KINDIA	1234	89%	151	11%	7	0,50%	1392	5344	88%	649	11%	50	0,83%	6043
LABÉ	971	93%	72	7%	0	0,00%	1043	3259	93%	257	7%	0	0,00%	3516
MAMOU	647	80%	161	20%	4	0,49%	812	2504	80%	589	19%	25	0,80%	3118
NZÉREKORÉ	1283	92%	96	7%	21	1,50%	1400	5998	90%	532	8%	122	1,83%	6652
GUINÉE	8018	87%	1112	12%	116	1%	9246	34718	87%	4648	12%	553	1,39%	39919

L'indice de représentativité (Ir) permet de mesurer la cohérence dans la répartition de l'offre d'éducation. Il est calculé en rapportant la part d'une région dans l'offre à sa part dans la population scolarisable.

1.1.5 Les disparités dans l'offre publique en salles de classe.

Tableau 4 : Indice de représentativité dans l'offre publique par région en 2014/2015

REGION	Demande (population scolarisable)	Part dans la demande (1)	Offre en nombre de Salles	Part dans l'offre % (2) en Salles	Indice de représentativité (2)/(1)
					Salles
BOKÉ	217 660	10%	2 807	11%	1,0
CONAKRY	341 724	16%	1 471	6%	0,3
FARANAH	159 956	8%	2 803	11%	1,4
KANKAN	289 643	14%	3 931	15%	1,1
KINDIA	293 272	14%	3 831	15%	1,0
LABÉ	189 616	9%	2 966	11%	1,3
MAMOU	156 015	7%	2 739	10%	1,4
NZEREKORE	446 580	21%	5 591	21%	1,0
GUINEE	2 094 466	100%	26 139	100%	1

Les régions de Faranah (1,4), Mamou (1,4), Labé (1,3) et Kankan (1,1) sont les mieux dotées en salles de classe. Par contre, la région de Conakry avec un indice de 0,3 en salles est la moins dotée. Les régions de Boké, Kindia et Nzérékoré affichent les meilleures cohérences entre l'offre en salles de classe et la demande d'éducation (1,0).

1.2 Environnement des écoles

L'environnement physique des écoles comprend entre autres les latrines, les clôtures, les points d'eau et les sources d'énergie. La disponibilité d'un environnement favorable facilite le maintien des enfants à l'école.

1.2.1 Disponibilité de latrines dans les écoles publiques

L'existence de latrines fonctionnelles au sein de l'école favorise l'accès et le maintien des enfants à l'école, surtout les filles.

Figure 1 : Blocs de latrines au sein d'une école

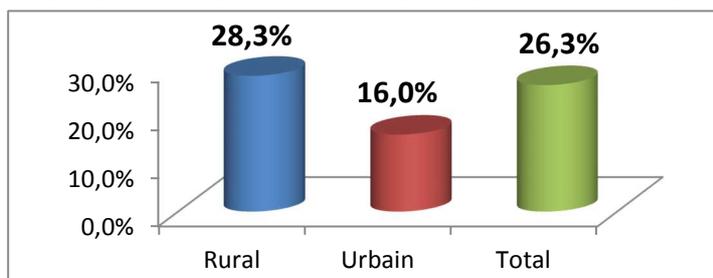


Tableau 5 : Proportions d'écoles avec latrines et sans latrines en 2014-2015

Région	Nombre d'écoles publiques				
	Total	Avec latrines	%	Sans latrines	%
Boké	699	498	71,2%	201	28,8%
Conakry	139	127	91,4%	12	8,6%
Faranah	754	590	78,3%	164	21,8%
Kankan	1 081	806	74,6%	275	25,4%
Kindia	955	704	73,7%	251	26,4%
Labé	885	569	64,3%	316	35,7%
Mamou	738	574	77,8%	164	22,2%
Nzérékoré	1 199	884	73,7%	315	26,4%
TOTAL	6450	4752	73,7%	1698	26,4%

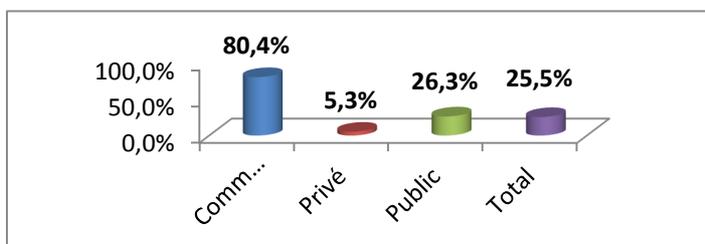
Au public, sur 6.450 écoles, 73,67% sont dotées en latrines contre 26,35% qui n'en disposent pas. Au niveau des régions, Labé (35,71%), Boké (28,76%), Kindia (26,44%) et Nzérékoré (26,35%) ont les plus fortes proportions d'écoles sans latrines. La région de Conakry avec 8,63% d'écoles sans latrines a la meilleure proportion.

Graphique 4 : Proportion d'écoles publiques sans latrines par zone en 2014/2015



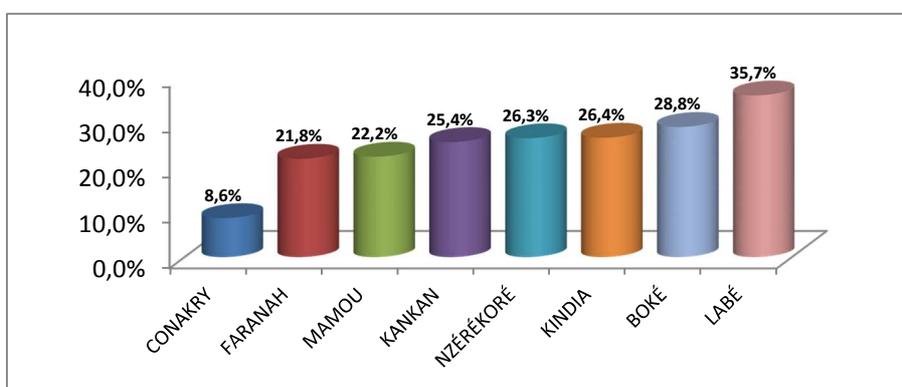
Il existe une grande disparité dans la disponibilité de latrines entre l'urbain (16%) et le rural (28.3%).

Graphique 5 : Proportion d'écoles sans latrines par statut en 2014/2015



Au total, 25.5% des écoles primaires ne disposent pas de latrines fonctionnelles en 2014/2015. Au communautaire, 80,4% des écoles ne possèdent pas de latrines fonctionnelles contre 26,3% au public et seulement 5,3% au niveau du privé.

Graphique 6 : Proportion d'écoles publiques sans latrines par région en 2014/2015



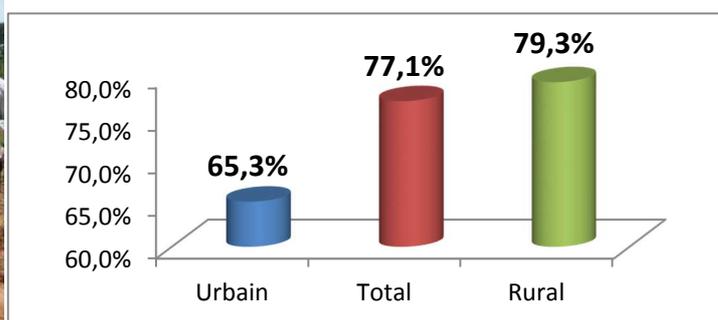
Les régions de Labé (35.7%), Boké (28.8%), Kindia (26.4%) et Nzérékoré (26.3%) sont les plus dépourvues en latrines. La ville de Conakry est la mieux dotée en latrines avec seulement 8.6% d'écoles sans latrines.

1.2.2 Disponibilité de points d'eau dans les écoles publiques



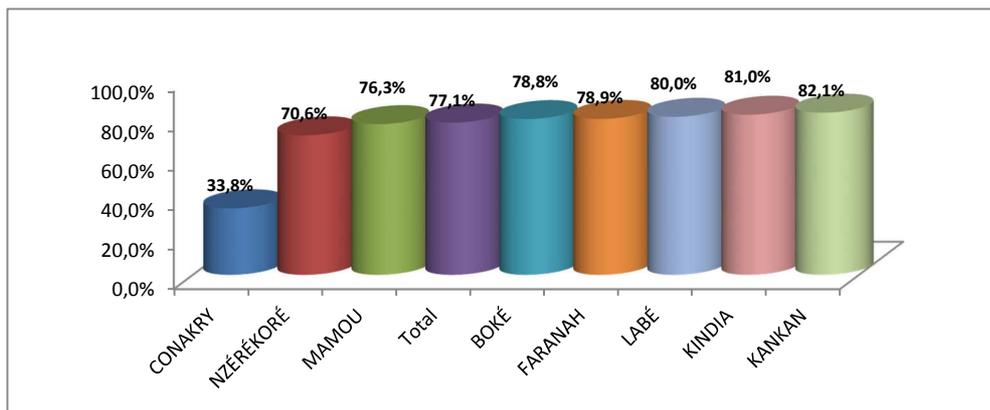
Figure 2 : Un point d'eau dans une école

Graphique 7 : Proportion d'écoles sans point d'eau par zone en 2014/2015



Au public, 77,1% des écoles ne disposent pas de points d'eau. On note un écart de 14 points entre la zone urbaine (65.3%) et la zone rurale (79.3%). La zone rurale est défavorisée par rapport à celle urbaine.

Graphique 8 : Proportion d'écoles publiques sans point d'eau par région en 2014/2015

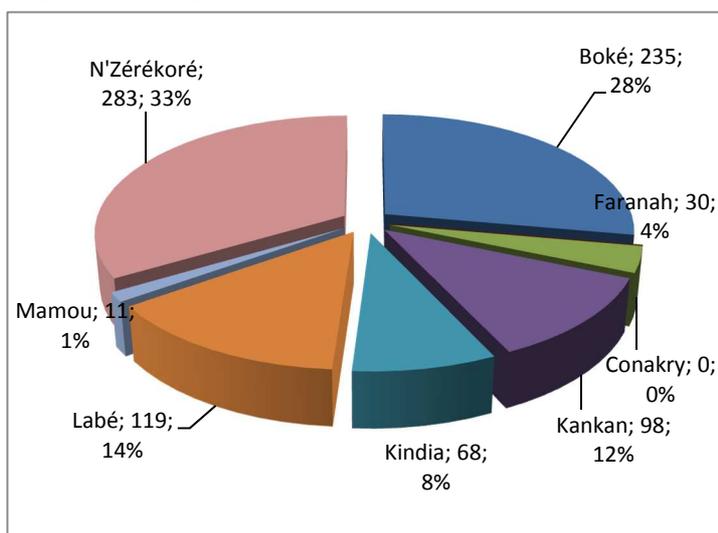


Le manque de point d'eau est plus prononcé dans les régions de l'intérieur, où le besoin varie entre 82.1% à Kankan et 70.6% à Nzérékoré.

1.2.3 Disponibilité des cantines scolaires

La présence des cantines scolaires contribue non seulement à améliorer la santé nutritionnelle des enfants mais elle favorise en même temps l'accès des enfants à l'éducation et leur maintien à l'école.

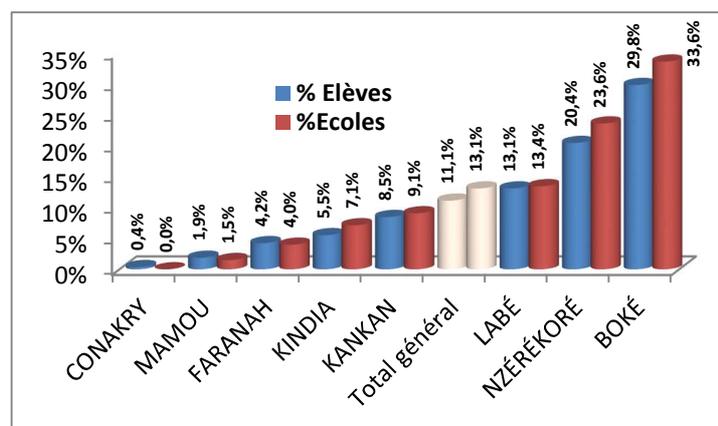
Graphique 9 : Répartition des cantines en 2014/2015 au public



Le graphique révèle que, pour l'ensemble des écoles publiques, seulement 844 sur 6 450 disposent de cantines fonctionnelles en 2014/2015, soit 13,1% avec un effectif de 124 702 élèves (11% du total).

Avec 283 cantines, la région de Nzérékoré détient le plus grand nombre de cantines, soit 33% du total. Elle est suivie de la région de Boké (28%). Les régions de Kindia (8%) et de Mamou (1%) sont les plus défavorisées après la zone de Conakry.

Graphique 10 : Proportion d'écoles et d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires par région



Au niveau national, seulement 11% des écoles publiques et 11% des élèves bénéficient des cantines scolaires financées essentiellement à travers le PAM.

La région de Boké avec 33.6% des écoles et 29.8% des élèves est la mieux servie en cantines scolaires. Elle est suivie par les régions de Nzérékoré (20.4% des élèves) et Labé (13.1%) qui sont situées au-dessus de la moyenne nationale.

1.3 Disponibilité des tables-bancs

Tableau 6: Répartition des tables-bancs par statut et par Région en 2014/15

Régions	Statut	Nombre de tables-bancs	Nombre de places disponibles	Nombre d'élèves	Ratio place/élève
BOKE	Total	69 351	142 266	168 630	0,84
	Public	51 645	105 209	132 130	0,80
CONAKRY	Total	158 918	371 351	390 411	0,95
	Public	29 960	72 530	133 362	0,54
FARANAH	Total	58 655	116 455	127 797	0,91
	Public	50 215	99 011	108 862	0,91
KANKAN	Total	108 054	219 625	244 251	0,90
	Public	75 046	149 062	166 335	0,90
KINDIA	Total	109 759	223 223	240 549	0,93
	Public	68 687	139 375	167 817	0,83
LABE	Total	69 686	135 696	141 620	0,96
	Public	59 588	115 717	122 814	0,94
MAMOU	Total	52 552	105 270	111 840	0,94
	Public	46 561	93 251	100 198	0,93
NZEREKORE	Total	118 019	237 186	223 945	1,06
	Public	99 599	197 404	190 415	1,04
TOTAL	Total	744 994	1 551 072	1 649 043	0,94
	Public	481 301	971 559	1 121 933	0,87

D'une manière générale, le ratio places/élève est inférieur à 1 excepté la région de Nzérékoré. En conséquence le besoin en tables-bancs existe dans les sept (7) autres régions et particulièrement à Conakry (0,54).

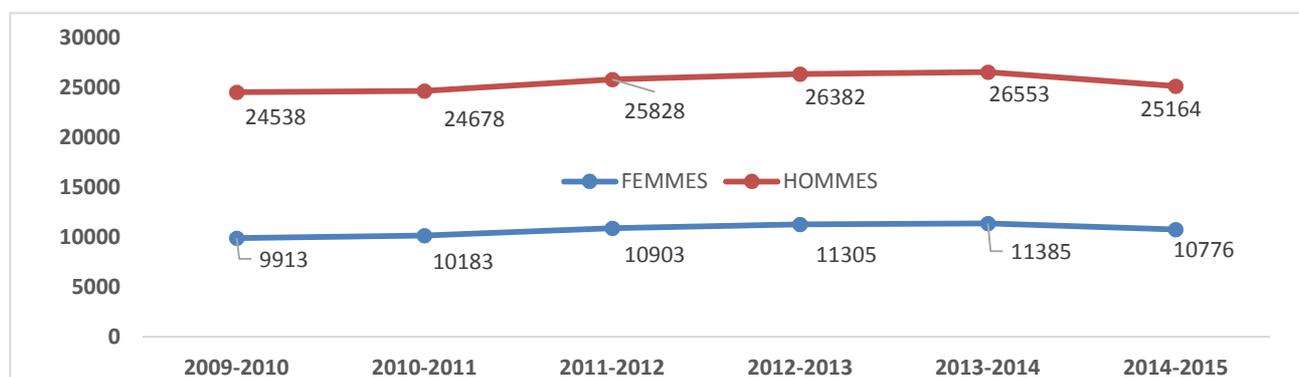
1.4 Les enseignants

1.4.1 Évolution du nombre d'enseignants selon genre de 2009/2010 à 2014/2015

Les femmes restent toujours faiblement représentées dans le corps enseignant durant la période.

Entre 2009/2010 et 2014/2015, le taux d'accroissement moyen annuel de l'effectif des hommes est de 0,4% contre 1,5% chez les femmes.

Graphique 11 : Évolution du nombre d'enseignants selon le genre de 2009/2010 à 2014/2015



1.4.2 Répartition des enseignants selon le genre et le statut par région en 2014/2015.

Tableau 7 : Répartition des enseignants selon le statut et le genre par région en 2014/2015

Région	% Homme par statut			% Femme par statut			Total	
	Public	Privé	Comm.	Public	Privé	Comm.	%Homes	%Femmes
Boké	70%	22%	9%	87%	11%	2%	68%	32%
Conakry	10%	89%	0%	58%	42%	0%	66%	34%
Faranah	82%	15%	2%	87%	13%	1%	75%	25%
Kankan	61%	29%	10%	86%	14%	1%	75%	25%
Kindia	59%	37%	4%	80%	20%	0%	64%	36%
Labé	79%	15%	6%	92%	8%	0%	58%	42%
Mamou	84%	14%	1%	91%	9%	0%	72%	28%
Nzérékoré	81%	18%	1%	91%	9%	0%	81%	19%
GUINEE	58%	39%	4%	79%	21%	0%	70%	30%

Au niveau national, la proportion d'hommes (70%) est supérieure à celle des femmes (30%). Les hommes sont plus nombreux au public (58%), suivi du privé (39%) et seulement 4% au communautaire. Il en est ainsi pour les femmes avec respectivement 79%, 21% et 0%.

Selon la région, au public, les hommes sont plus représentés à Mamou (84%), Faranah (82%), Nzérékoré (81%), et Labé (79%). Conakry avec 10% enregistre le plus faible pourcentage d'hommes dans l'effectif des enseignants.

Mamou (14%) enregistre le plus faible pourcentage d'hommes enseignants au privé. Au communautaire, seules les Régions de Kankan (10%) et Boké (9%) enregistrent des pourcentages significatifs.

Tableau 8 : Répartition des enseignants selon la zone et par région en 2014/2015

Région	% Hommes		% Femmes		Total	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	% Hommes	% Femmes
Boké	19%	81%	44%	56%	68%	32%
Conakry	100%	0%	100%	0%	66%	34%
Faranah	30%	70%	70%	30%	75%	25%
Kankan	31%	69%	67%	33%	75%	25%
Kindia	30%	70%	49%	51%	64%	36%
Labé	27%	73%	52%	48%	58%	42%
Mamou	23%	77%	56%	44%	72%	28%
Nzérékoré	25%	75%	58%	42%	80%	20%
GUINEE	44%	56%	67%	33%	70%	30%

Le milieu urbain détient 44% des hommes contre 56% en zone rurale.

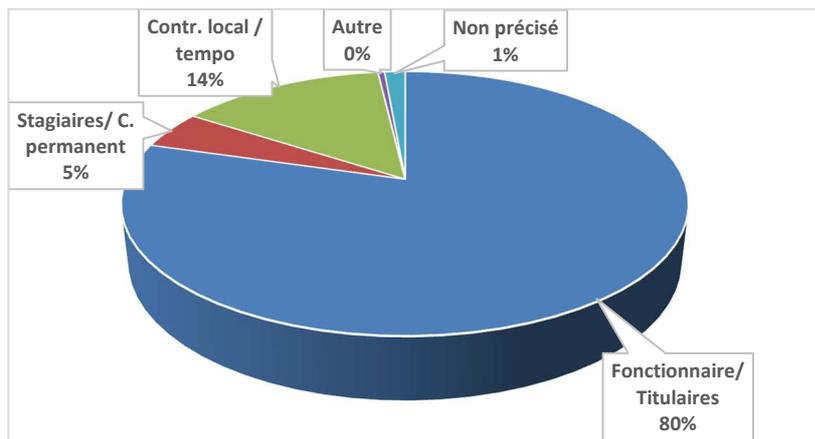
Il y a relativement plus de femmes enseignantes que d'hommes en zone urbaine (67% contre 44%).

Au niveau des régions, en dehors de Conakry (qui n'a pas de zone rurale), la proportion d'hommes en zone urbaine est plus élevée à Faranah et Kindia (30%). Le plus faible pourcentage d'hommes en zone urbaine est enregistré à Boké avec 19%.

En zone rurale, les plus fortes parts des hommes se retrouvent à Boké (81%) et Mamou (77%). Le plus faible pourcentage des hommes revient aux régions de Faranah et Kindia avec 70% chacune.

1.4.3 Répartition des enseignants du public selon leur statut en 2014/2015

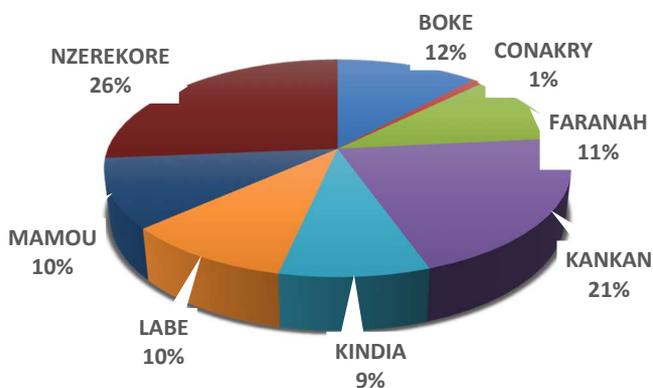
Graphique 12 : Répartition des enseignants du public selon leurs statuts en 2014/2015



En 2014/2015, les fonctionnaires représentent 80% de l'effectif du personnel enseignant du public. Les contractuels font 19% (contractuels locaux/temporaires : 14%, contractuels d'État/permanent: 5%). Le statut n'est pas spécifié pour 1% de l'effectif.

1.4.4 Répartition des contractuels par région en 2014/2015

Graphique 13 : Répartition des contractuels par région en 2014/2015

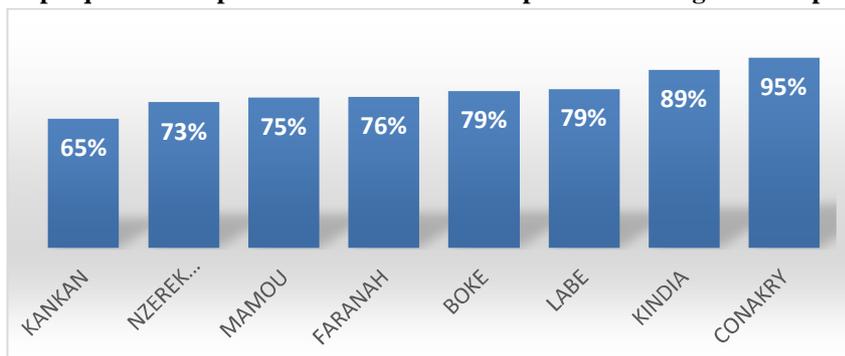


Au plan régional, Nzérékoré et Kankan enregistrent près de la moitié de l'effectif des enseignants contractuels avec respectivement 26% et 21%. À Conakry, ceux-ci représentent seulement 1% des enseignants contractuels du pays. Les régions de Mamou (10%), Faranah (11%), Kindia (9%) et Boké (12%) abritent sensiblement les mêmes nombre de contractuels

1.4.5

1.4.6 Part des fonctionnaires dans l'effectif des enseignants

Graphique 14 : Proportion des fonctionnaires parmi les enseignants du public en 2014/2015

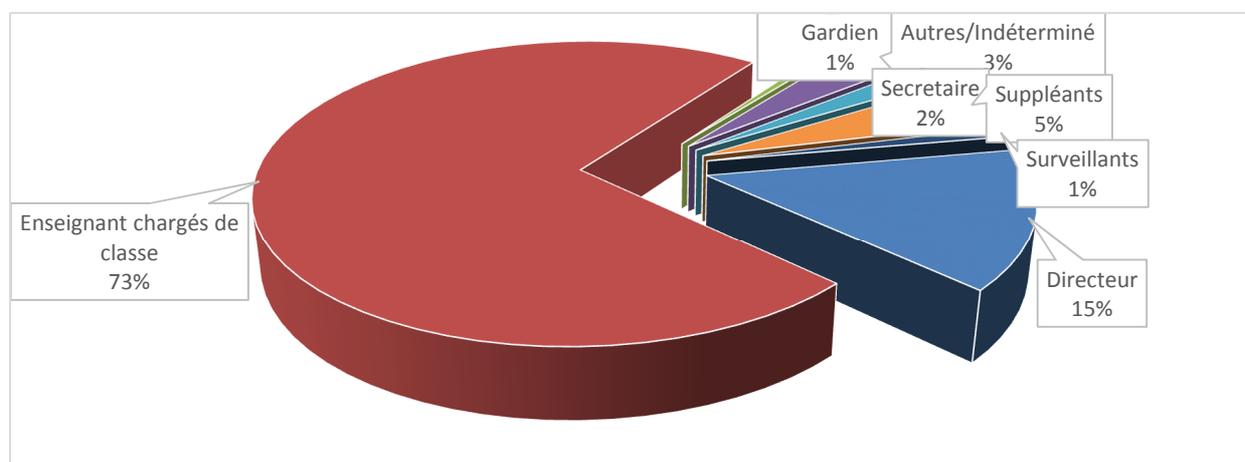


Au niveau national, la part des fonctionnaires parmi les enseignants est de 80%. Pour les régions de Conakry (95%) et Kindia (89%) la part des fonctionnaires est supérieure à la moyenne nationale. Les six (6) autres ont leurs pourcentages inférieurs.

1.4.7 Répartition du personnel des écoles publiques selon la fonction principale

Les personnels chargés de classe totalisent 73% de l'effectif du personnel des écoles publiques. Les directeurs d'école représentent 15%. Les suppléants font 5% du personnel. La part des autres fonctions (Surveillants, Secrétaires, Gardiens et autres) fait seulement 7%.

Graphique 15 : Répartition du personnel du public selon la fonction principale



1.4.8 Les disparités dans l'offre publique en enseignants.

L'indice de représentativité (Ir) permet de mesurer la cohérence dans la répartition de l'offre d'éducation. Il est calculé en rapportant la part d'une région dans l'offre à sa part dans la population scolarisable.

Tableau 9: Indice de représentativité dans l'offre publique en enseignants par région en 2014/2015

REGION	Demande (population scolarisable)	Part de la région dans la demande (1)	Offre (en nombre de)		Indice de représentativité (2)/(1)
			Enseignants	Part de la région dans l'offre % (2)	
BOKÉ	217 660	10%	2 587	11%	1,1
CONAKRY	341 724	16%	2 332	10%	0,6
FARANAH	159 956	8%	2 063	9%	1,2
KANKAN	289 643	14%	3 097	13%	1,0
KINDIA	293 272	14%	3 788	16%	1,2
LABE	189 616	9%	2 438	11%	1,2
MAMOU	156 015	7%	1 991	9%	1,2
NZEREKORE	446 580	21%	4 706	20%	1,0
GUINEE	2 094 466	100%	23 002	100%	1

Les régions de Faranah (1.2), Mamou (1.2), Labé (1.2), Kindia (1.2) et Boké (1.1) sont les mieux dotées en enseignants. Par contre, la région de Conakry avec un indice de 0,6 est la moins dotée. Les régions de Kankan et Nzérékoré affichent les meilleures cohérences entre l'offre en enseignants et la demande d'éducation (1,0).

CHAPITRE 2 : ACCES ET PARTICIPATION

Ce chapitre porte entre autres sur les points suivants : (i) accès; (ii) participation et (iii) continuité éducative.

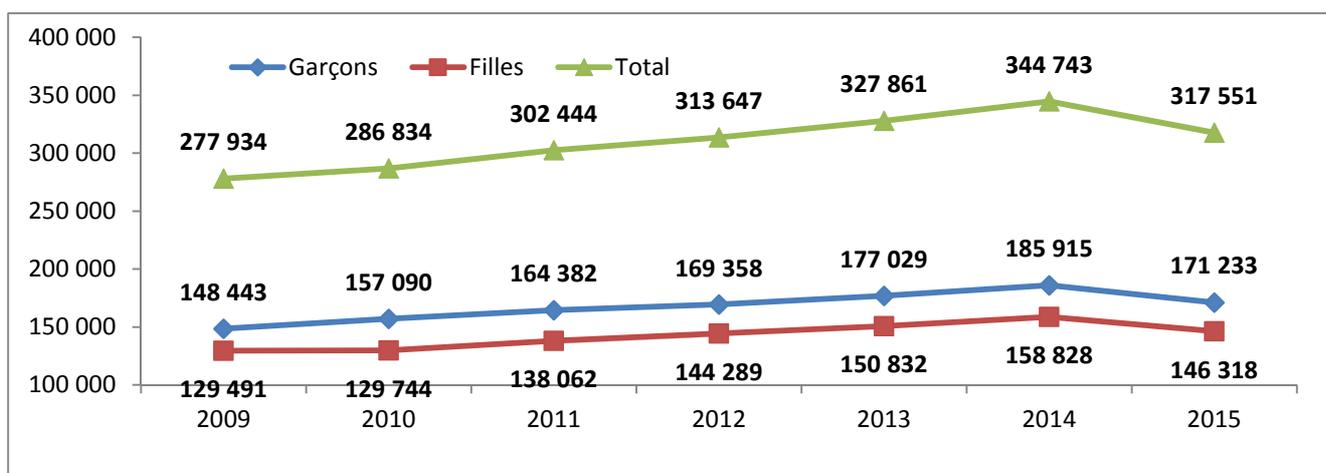
2.1 Accès

2.1.1 Nouvelles inscriptions au CP1

a. Évolution des nouvelles inscriptions au CP1 de 2008/09 à 2014/15

Au primaire les nouvelles inscriptions augmentent d'année en année.

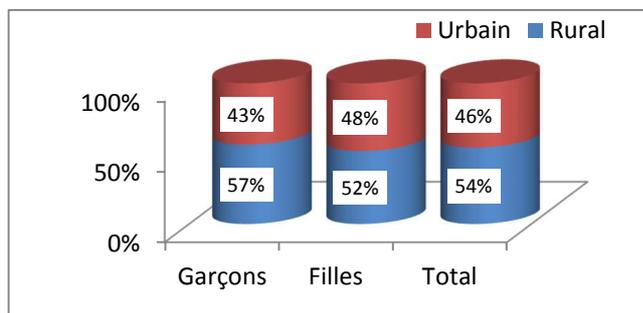
Graphique 16 : Évolution des nouvelles inscriptions de 2009-2010 à 2013-2014



Les nouvelles inscriptions ont évolué de manière progressive entre 2008/09 et 2013/14, néanmoins de 2013/14 à 2014/15 il y a eu une baisse considérable des nouveaux inscrits de 27.192 pour l'ensemble des deux (2) sexes. Ainsi, cette baisse est de 12.510 pour les filles contre 14.682 pour les garçons. Cette baisse peut s'expliquer entre autres par l'apparition de la maladie à virus Ébola.

b. Répartition des nouvelles inscriptions au CP1 en 2014/2015

Graphique 17 : Nouvelles inscriptions par zone en 2014/2015

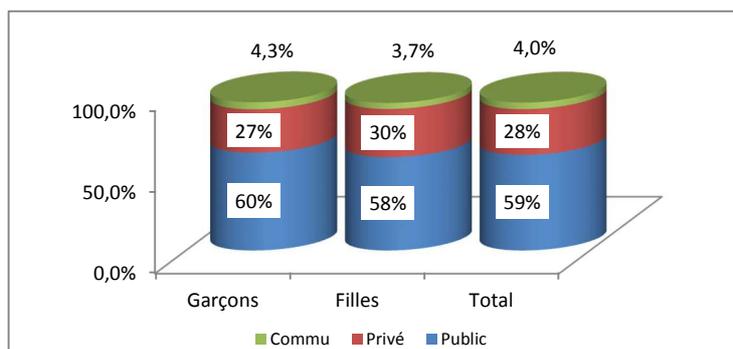


Au niveau national, 54, % des nouveaux inscrits sont en zone rurale contre 46% en zone urbaine.

Pour les filles, 52% des nouvelles inscriptions se font en rurale contre 48% en milieu urbain.

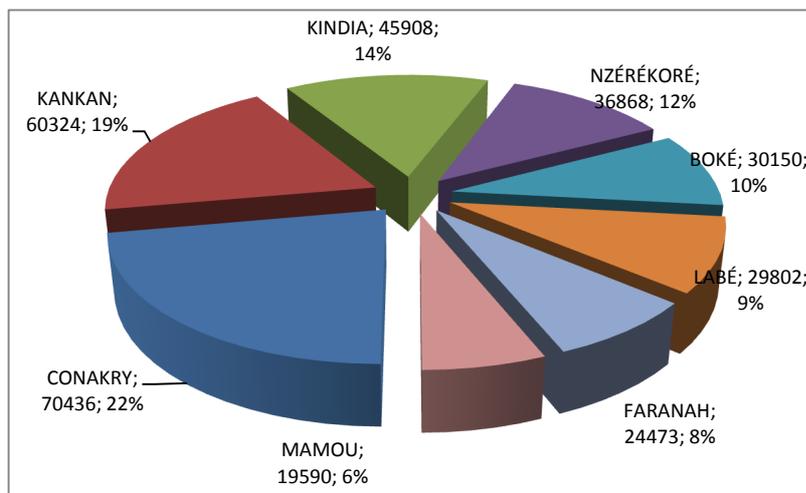
Chez les garçons, 57% des inscriptions sont enregistrées en zone rurale contre 43% en zone urbaine.

Graphique 18 : Répartition des nouvelles inscriptions par statut en 2014/2015



Au niveau national, 59% des nouveaux inscrits sont au public contre 28% au privé et 4,0% au communautaire. Chez les filles, 58% sont au public, 30% au privé et 3,7% au communautaire. Au niveau des garçons, 60% sont inscrits au public, 27% au privé et 4,3% au communautaire.

Graphique 19 : Répartition des nouveaux inscrits par région en 2014/2015



La ville de Conakry, concentre à elle seule 22% des nouvelles inscriptions au CP1. Elle est suivie par les régions de Kankan (19%), Kindia (14%) et Nzérékoré (12%).

Les régions de Mamou (6%) et Faranah (8%) et Labé (9%) enregistrent les plus faibles parts.

2.1.2 Taux brut et taux net d'admission au CP1

L'admission est appréciée par deux indicateurs, le taux brut et le taux net d'admission au cours préparatoire. *Globalement, des fortes disparités persistent entre genres et régions au niveau des taux brut et net d'admission au CP1.*

Tableau 10 : Taux brut et taux net d'admission au CP1 par région et par sexe

Région	Taux bruts d'admission			Taux nets d'admission		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
Boké	73,3%	70,8%	75,6%	38,9%	37,8%	39,9%
Conakry	119,8%	117,8%	121,9%	52,4%	51,6%	53,3%
Faranah	79,3%	71,0%	86,9%	38,9%	34,5%	43,0%
Kankan	107,8%	91,6%	122,8%	51,2%	43,6%	58,3%
Kindia	80,3%	78,6%	81,9%	40,5%	39,8%	41,1%
Labé	81,1%	80,7%	81,6%	36,4%	36,2%	36,6%
Mamou	64,2%	62,0%	66,2%	31,8%	30,9%	32,6%
Nzérékoré	43,7%	39,3%	47,9%	24,9%	22,7%	27,0%
Total	80,3%	75,6%	84,8%	39,1%	36,9%	41,3%

Sources: annuaires statistiques 2014/2015

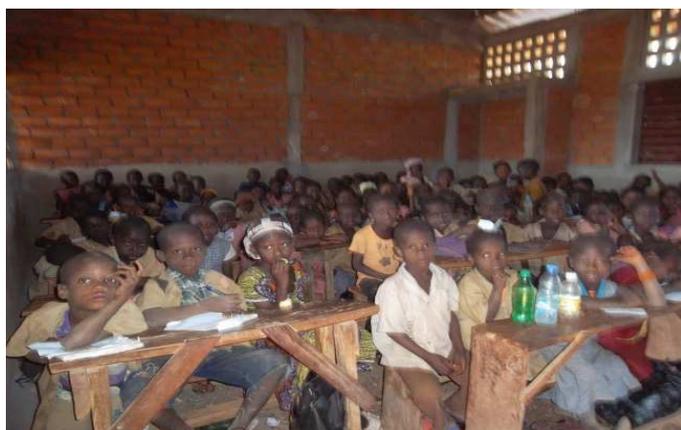


Figure 3: Des élèves dans une école primaire à Siguiri

En 2014/2015, le taux brut d'admission au CP1 (1^{ère} année) est de 80,3%. Il est de 75,6% chez les filles et 84,8% chez les garçons.

Les régions de Conakry et Kankan affichent les taux brut d'admission supérieurs à 100%. Les plus faibles taux sont enregistrés à Nzérékoré (43,7%), Boké (73,3%) et Faranah (79,3%).

Chez les filles, Conakry (117,8%), Kankan (91,6%), Labé (80,7%) et Kindia (78,6%) enregistrent les taux les plus élevés. Les régions de Nzérékoré (39,3%) et Mamou (62,0%) ont les taux les plus faibles.

Quant aux garçons, Kankan (122,8%) et Conakry (121,9%) enregistrent des taux nettement supérieurs à la moyenne nationale. Les plus faibles taux se retrouvent à Nzérékoré et Mamou avec respectivement 47,9% et 66,2%.

Le taux net d'admission au CP1 est de 39,1% en moyenne. Il est de 36,9% chez les filles et 41,3% chez les garçons. Au niveau des régions, en dehors de Conakry et Kankan respectivement 52,4% et 51,2% il est partout ailleurs inférieur à 50%. Les plus faibles taux sont enregistrés à Nzérékoré (24,9%) et Mamou (31,8%).

Chez les filles, Conakry (51,6%), Kankan (43,6%) et Kindia (39,8%) ont les taux nets les plus élevés en matière d'accès au CP1. Les régions de Nzérékoré (22,7%) et Mamou (30,9%) ont les taux les plus faibles.

Quant aux garçons, Kankan (58,3%) et Conakry (53,3%) enregistrent des taux qui sont au-dessus de la moyenne nationale. Comme toujours, les plus faibles taux se situent à Nzérékoré (27,0%) et Mamou (32,6%).

2.1.3 Parité dans l'accès au primaire

Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour réduire la disparité dans l'accès au primaire.

Tableau 11 : Parité filles/garçons dans le TBI par région en 2014/2015

Région	Taux Brut d'Inscription			
	Total	Filles	Garçons	IP F/G
BOKE	73,3%	70,8%	75,6%	0,94
CONAKRY	119,8%	117,8%	121,9%	0,97
FARANAH	79,3%	71,0%	86,9%	0,82
KANKAN	107,8%	91,6%	122,8%	0,75
KINDIA	80,3%	78,6%	81,9%	0,96
LABE	81,1%	80,7%	81,6%	0,99
MAMOU	64,2%	62,0%	66,2%	0,94
NZEREKORE	43,7%	39,3%	47,9%	0,82
TOTAL	80,3%	75,6%	84,8%	0,89

Sources: *annuaire statistiques 2014-2015*

Au niveau national, l'indice de parité filles/garçons reste inférieur à 1 (0,89). C'est-à-dire, qu'il y a 89 filles pour 100 garçons nouvellement inscrits au CP1. Cinq (5) sur les huit (8) régions ont un indice de parité supérieur à celui de la moyenne nationale.

Les trois (3) ayant le taux le plus faible sont : (i) Kankan (75 filles pour 100 garçons), (ii) Faranah et Nzérékoré (82 filles pour 100 garçons) chacune.

Aux vues de ces résultats, il est important que des efforts supplémentaires soient entrepris pour réduire les disparités entre filles et garçons particulièrement au niveau de ces trois (3) régions.

2.2 Participation

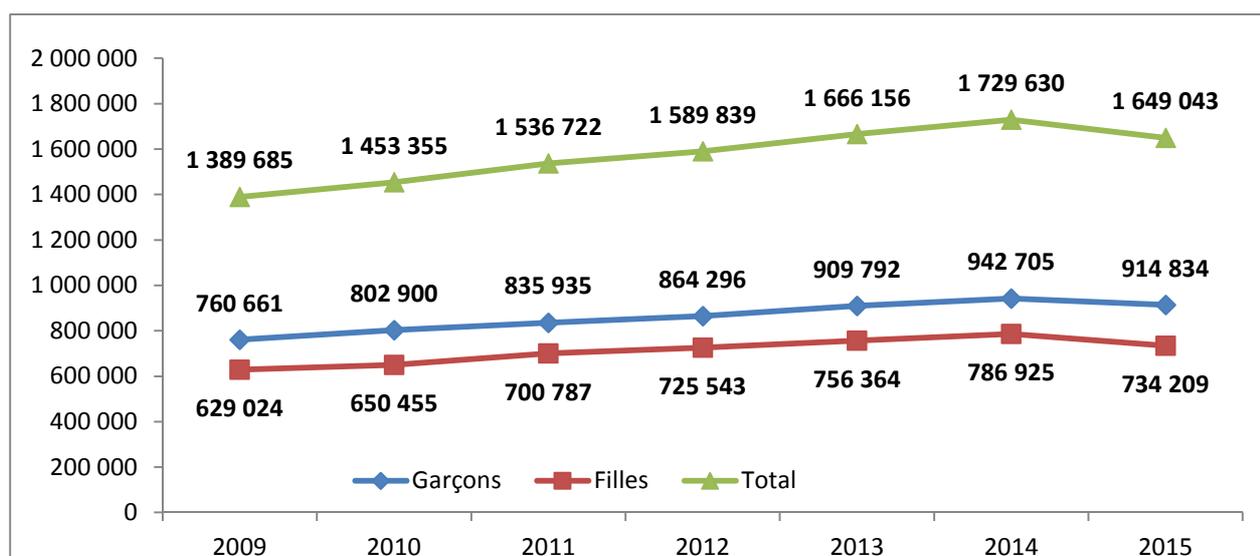
Les indicateurs de scolarisation par zone, par genre et par région sont des repères permettant d'évaluer le niveau de participation des populations et à identifier les disparités.

2.2.1 Effectifs des élèves

a. Évolution des effectifs des élèves

Comme l'indique le graphique ci-dessous, de 2009/10 à 2014/15, l'évolution des effectifs des élèves a été progressive.

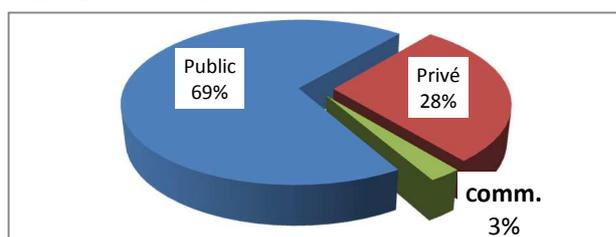
Graphique 20 : Évolution de l'effectif des élèves par genre de 2009/2010 à 2014/2015



Entre 2008/09 et 2013/14, les effectifs du primaire ont progressé de façon linéaire en passant de 1 389 685 à 1 729 630 élèves, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 4,5%. Cependant, entre 2013/14 et 2014/15, on constate une baisse importante des effectifs de 80 587 élèves pour l'ensemble, soit 52 716 filles et 27 871 garçons.

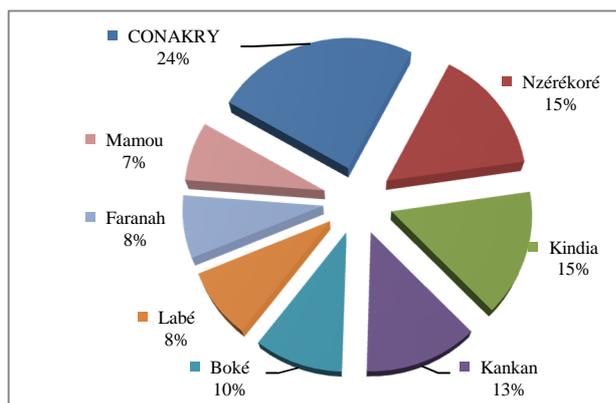
b. Répartition des effectifs des élèves par statut en 2014/2015

Graphique 21 : Répartition des effectifs selon le statut de l'établissement fréquenté en 2013-2014



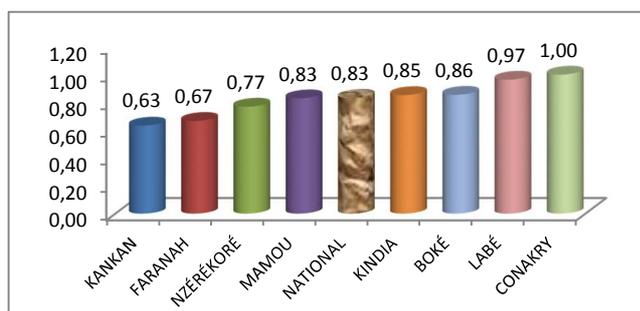
Le Public, avec 69,4% des effectifs scolarise la majeure partie des élèves du primaire. Le privé avec 28,1%, est la deuxième destination des enfants. Le Communautaire, avec un peu plus de 2,5% ferme la marche.

Graphique 22 : Répartition des effectifs selon la région



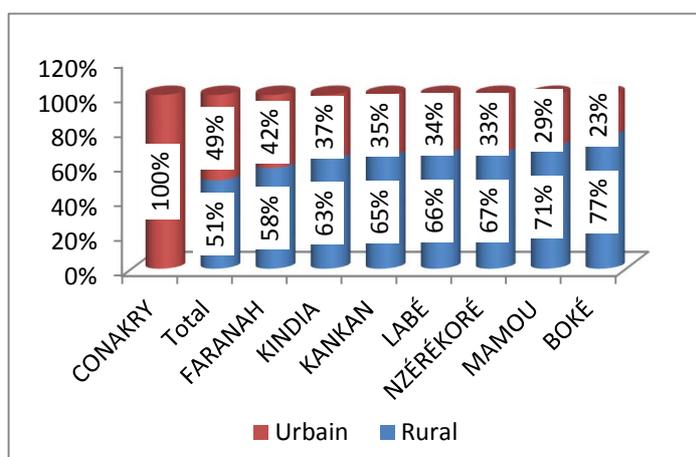
En 2014/2015, la région de Conakry, avec 24% des effectifs, concentre à elle seule près du quart de l'effectif total des élèves du primaire. Elle est suivie par les régions de Nzérékoré (15%), Kindia (15%) et Kankan (13%). La région de Mamou avec 7% occupe la dernière place. Elle est précédée de près par les régions de Faranah (8%) et de Labé (8%).

Graphique 23 : IP F/G dans l'effectif des élèves en 2014/2015



Du point de vue genre, à l'exception de la ville de Conakry (1,00) et de la région de Labé (0,97) où il se réduit considérablement, l'écart entre filles et garçons reste encore significatif dans les autres régions. On peut citer Kankan et Faranah où l'indice de parité se situe respectivement à 0,63 et 0,67.

Graphique 24 : Répartition des effectifs par région et par zone en 2014/2015

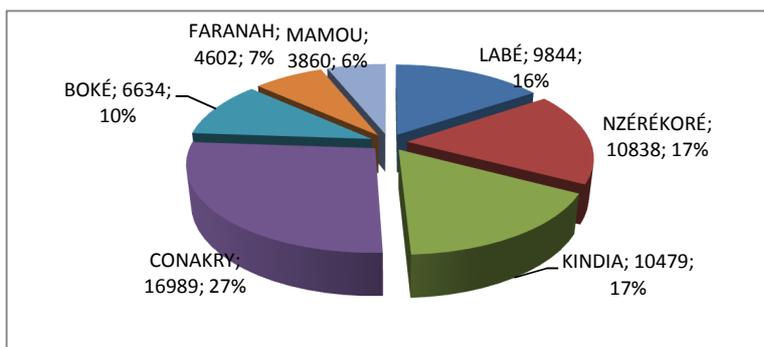


En 2014/2015, au niveau national, 51% des élèves sont scolarisés en zone rurale. L'effectif en zone rurale est de 837533 élèves contre 811 510 en milieu urbain. Au niveau des régions, excepté Conakry qui n'a pas de zone rurale, partout ailleurs la part de la zone rurale dans les effectifs est supérieure à 58%. Les plus grands pourcentages sont enregistrés à Boké (77%) et Mamou (71%). La région de Faranah, avec 58%, a la plus faible part d'élèves scolarisés en zone rurale.

2.2.2 Enfants porteurs de handicaps

Le nombre d'enfants porteurs de handicaps est considérable au primaire. Il est important que la dimension sociale et psychologique du handicapé soit vécue positivement, ce qui impactera sur la demande de scolarisation croissante des enfants porteurs de handicap.

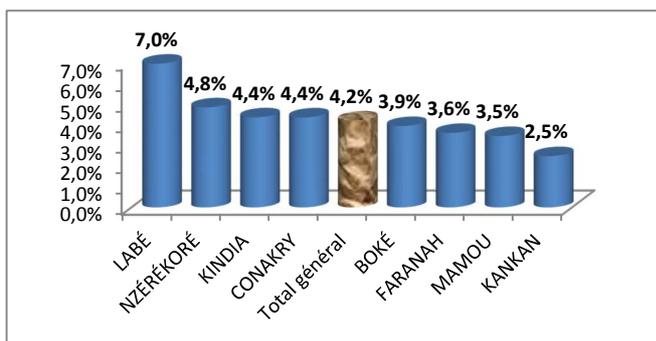
Graphique 25 : Répartition des élèves porteurs de handicaps par région en 2014/2015



Sur les 69 298 élèves porteurs de handicap au niveau national, 24% sont à Conakry, 16% à Nzérékoré, 15% à Kindia, et 14% à Labé.

La région de Mamou détient la plus faible part (5%) précédée de Faranah (7%)

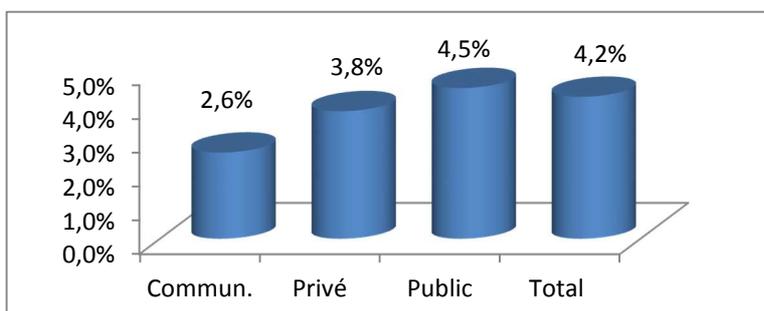
Graphique 26 : Pourcentage d'élèves porteurs de handicaps par région en 2014/15



En 2014/15, les élèves porteurs de handicaps représentent 4,2% de l'effectif total des élèves.

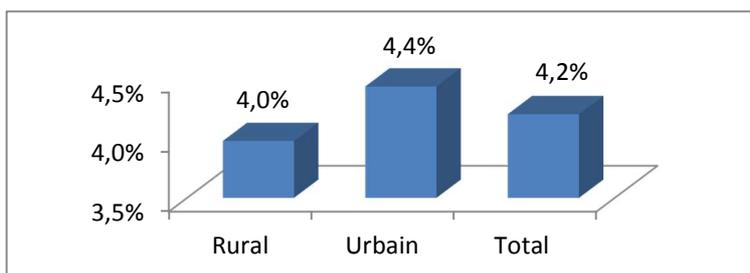
A l'intérieur des régions, la part des porteurs de handicaps est plus importante à Labé (7,0%) et Nzérékoré (4,8%). Les régions de Kankan (2,5%) et Mamou (3,5%) enregistrent les plus faibles pourcentages

Graphique 27 : Pourcentage d'élèves porteurs de handicaps par statut de l'école fréquentée en 2014/15



Au niveau national, le Public affiche le pourcentage le plus élevé avec 4,5%, il est suivi par le privé (3,8%). Le communautaire avec 2,6% est le moins fréquenté par les enfants porteurs de handicaps.

Graphique 28 : Pourcentage d'élèves porteurs de handicaps selon la zone en 2013-2014



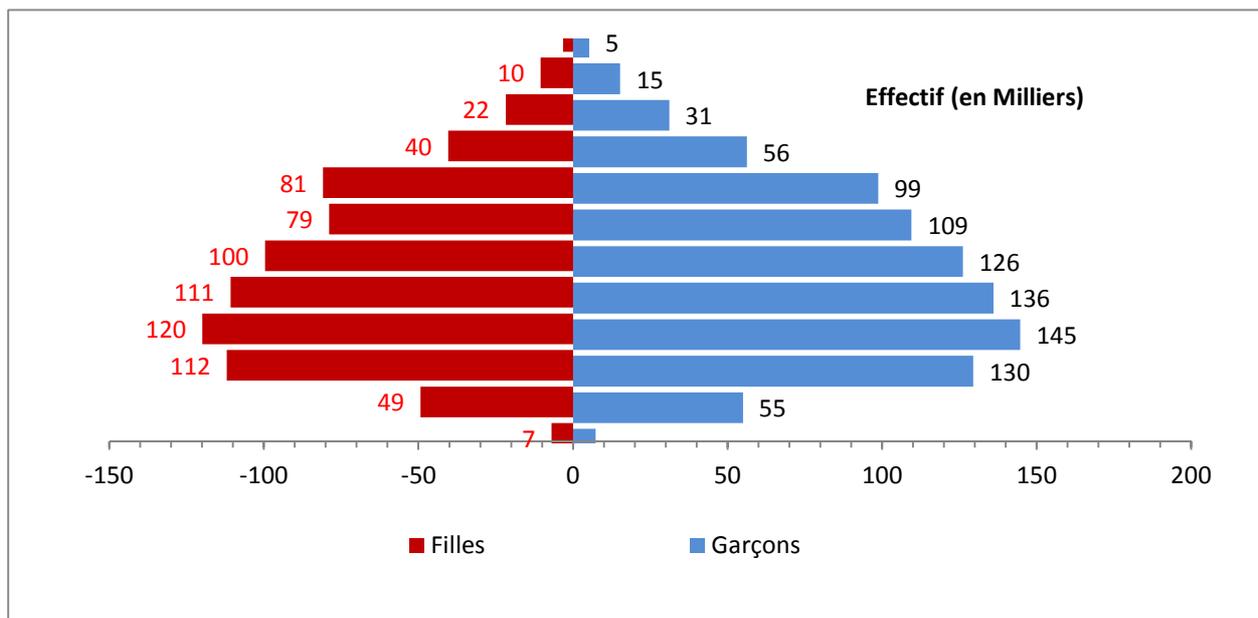
Les élèves porteurs de handicaps représentent 4,4% de l'effectif en zone urbaine contre 4,0% en zone rurale.

2.2.3 Âges des élèves au primaire

Onze pour cent (11%), soit 183.657 élèves accusent un retard de scolarisation au primaire.

En analysant les âges spécifiques, il ressort que 1 346 761 élèves soit 82% ont l'âge compris entre 7 et 12ans. Par contre, 183 657 élèves soit 11% ont un âge supérieur à 12ans qui s'explique par la scolarisation tardive de certains enfants combiné au redoublement. Il ressort du même tableau que 118 628 élèves soit 7% sont âgés de moins de 7ans.

Graphique 29: Pyramide des âges des élèves du primaire en 2014/2015

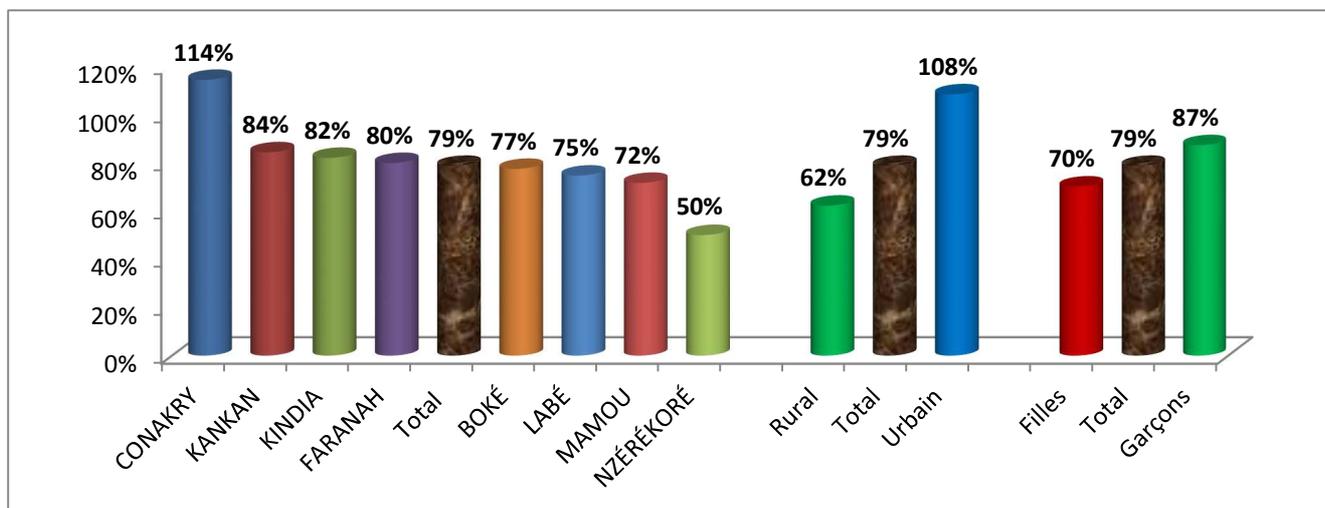


2.2.4 Scolarisation des élèves au primaire

La scolarisation au primaire est mesurée entre autres par deux indicateurs à savoir le taux brut et le taux net de scolarisation.

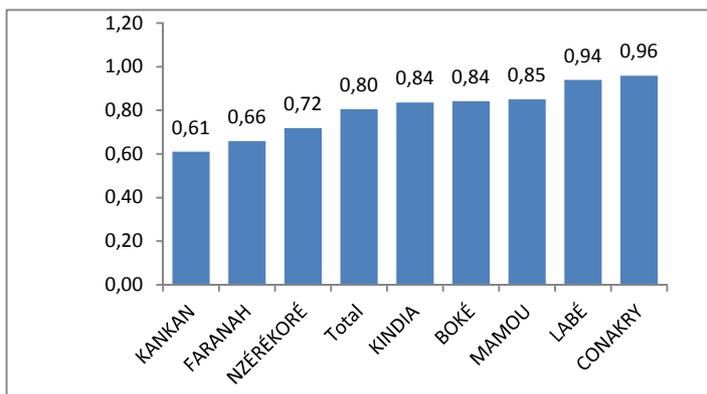
a. Taux brut de scolarisation

Graphique 30 : TBS par région, zone et genre en 2014/2015



Pour l'ensemble du pays, le taux brut de scolarisation s'élève à 79%. Le taux est de 87% pour les garçons contre 70% pour les filles. En zone rurale on a enregistré un taux de 62% contre 108% pour la zone urbaine où un pic est observé dans la ville de Conakry avec 114%. Au niveau des régions, les plus forts taux sont enregistrés à Conakry (114%) Kankan (84%) Kindia (82%) et Faranah (80%) qui sont les quatre (4) régions situées au-dessus de la moyenne nationale (79%). Nzérékoré a enregistré le taux le plus faible (50%). Les autres régions ont des TBS compris entre 72% et 77%.

Graphique 31 : IP F/G par région dans le TBS



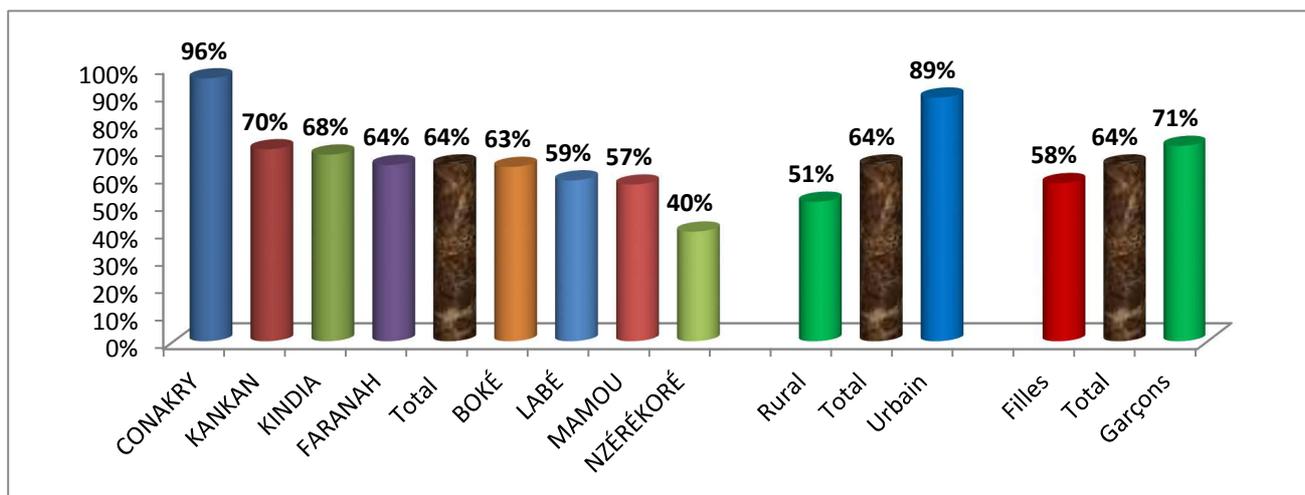
Les régions de Conakry (0.96) et Labé (0.94) sont les seules à avoir atteint la parité entre filles et garçons pour le TBS. Partout ailleurs, la disparité persiste en défaveur des filles. Les régions de Kankan (0.61) et Faranah (0.66) enregistrent les plus mauvais scores en termes de disparité.

b. Taux net de scolarisation

Par rapport au TNS, la moyenne nationale est de 64% avec 58% pour les filles. En zone rurale, il est de 51% contre 89% en zone urbaine.

Au niveau des régions, quatre (4) sur les huit (8) ont un taux inférieur à la moyenne nationale (64%). Le cas atypique de Conakry pourrait s’expliquer par l’afflux des populations de l’intérieur. Le plus faible taux est enregistré à Nzérékoré (48%).

Graphique 32 : Taux net de scolarisation par région, zone et genre en 2013/2014

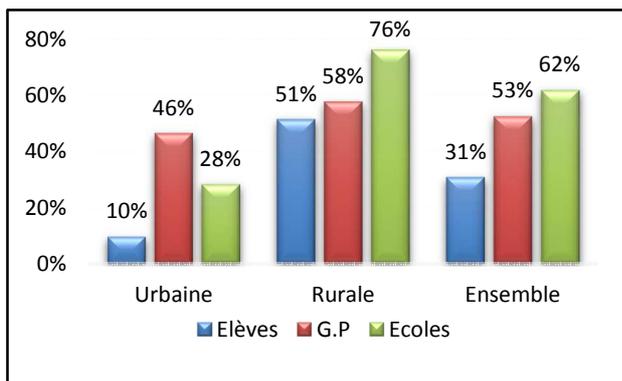


2.3 Continuité éducative

En inscrivant un enfant au CP1, l’idéal serait qu’il achève le cycle primaire. Une école qui n’a pas les six (6) niveaux d’étude n’assure pas la continuité éducative surtout en zone rurale. La continuité éducative permet de scolariser le plus grand nombre d’enfants en âge d’aller à l’école. Pour y parvenir, il est important d’appliquer la stratégie de la multi gradation à toutes les écoles d’une, de deux ou de trois salles de classe.

Les écoles à cycle incomplet ne favorisent pas la continuité éducative

Graphique 33 : Ampleur des écoles à cycle incomplet par zone en 2014/2015

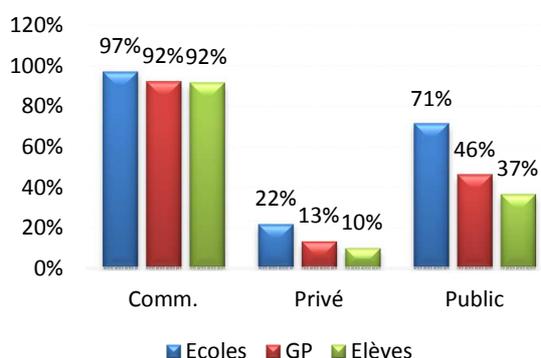


Dans l'ensemble, 62% des écoles primaires sont à cycle incomplet. Celles-ci abritent 53% des groupes pédagogiques et 31% des élèves.

La situation est plus inquiétante en zone rurale où elles représentent 76% des écoles et abritent 51% de l'ensemble des élèves et 58% des groupes pédagogiques.

Par contre, la zone urbaine avec 28% des écoles, 46% des GP et seulement 10% des effectifs est moins affectée.

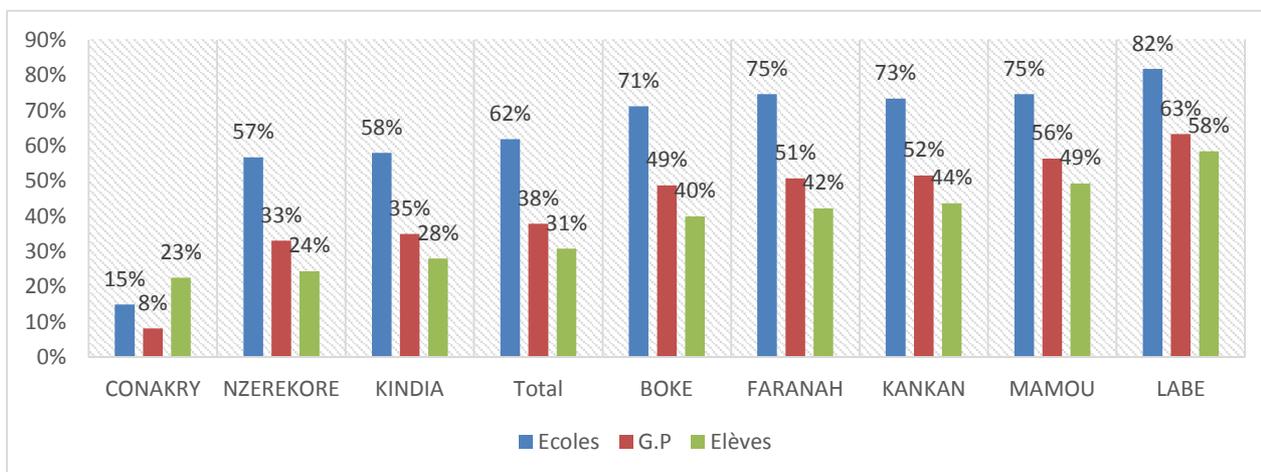
Graphique 34 : Ampleur des écoles à cycle incomplet par statut en 2014/2015



Le communautaire est le plus affecté par le phénomène avec 97% des écoles, 92% des GP et 92% des élèves. Il est suivi par le public avec 37% des effectifs qui évoluent dans les écoles à cycle incomplet.

Par contre, le privé avec 22% des écoles, 13% des groupes pédagogiques et seulement 10% des effectifs est le moins affecté.

Graphique 35 : Ampleur des écoles à cycle incomplet par région en 2014/2015



D'une manière générale, la proportion moyenne d'écoles (62%), G.P (38%) et élèves (31%) à cycle incomplet est très significative du point de vue continuité éducative.

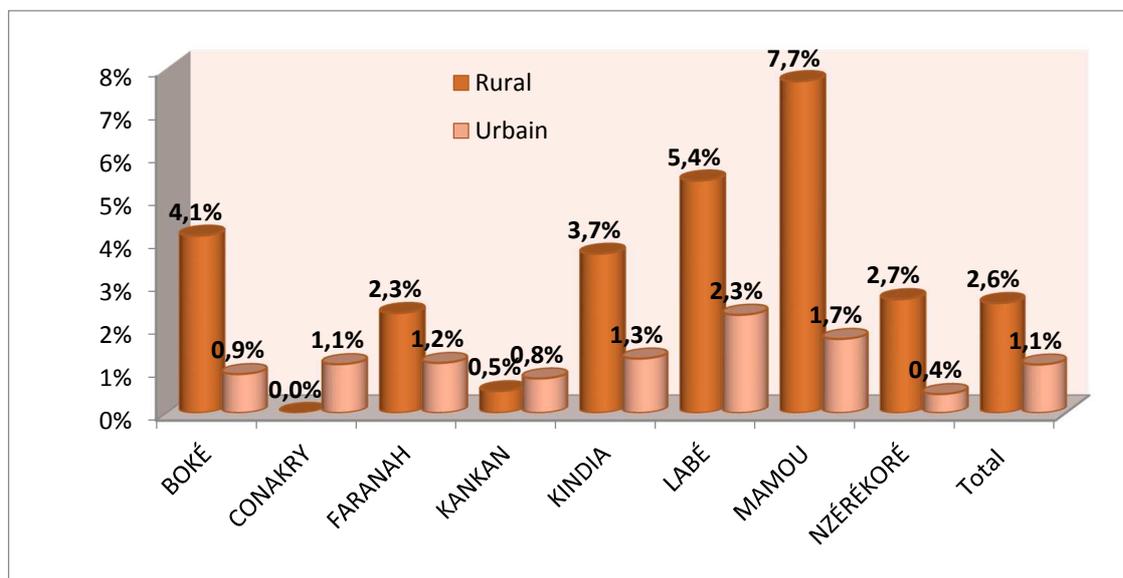
Au niveau régional, seul Conakry est moins affecté par ce phénomène (voir graphique). Les régions de Labé, Mamou, Kankan, Faranah et Boké sont au-dessus de la moyenne nationale. Par contre, les régions de Kindia et Nzérékoré sont en deçà de la moyenne.

Ces résultats montrent une discontinuité éducative à grande échelle. Beaucoup d'enfants issus de familles pauvres abandonnent l'école à cause des coûts liés à leur transfert vers d'autres écoles à cycle complet.

Pour y remédier, il serait souhaitable d'améliorer et de développer la stratégie de la multi gradation dans toutes les écoles à une ou deux salles de classes et poursuivre la formation des enseignants à la gestion des classes multi grades.

2.4 Éloignement du domicile des élèves

Graphique 36 : Pourcentage d'élèves dont la distance du domicile à l'école dépasse 4km



Au niveau national, 61.041 élèves, soit 4% parcourent chaque matin 4km et plus pour se rendre à l'école. Ce pourcentage est plus élevé en zone rurale 3%. La situation est plus préoccupante dans les régions de Mamou (8 616 ; 7,7%), Labé (7 653 ; 5,4%) et Boké (6 958 ; 4,1%).

A l'avenir, pour rapprocher les écoles des domiciles des élèves, il y'a lieu d'appliquer avec rigueur les dispositions de la carte scolaire pour l'implantation de nouvelles infrastructures.

CHAPITRE 3 : QUALITE ET EFFICACITE INTERNE

En dépit des progrès accomplis en matière d’approvisionnement des écoles en intrants pédagogiques et de formation des enseignants, la qualité de l’enseignement apprentissage a baissé et des problèmes majeurs persistent. Il s’agit principalement de : (i) l’insuffisance des capacités académiques et professionnelles des enseignants (ii) l’insuffisance de manuels scolaires et (iii) les aléas dans l’allocation des enseignants.

Le Chapitre 3 qui traite de la qualité des apprentissages, se focalise essentiellement sur le niveau de formation des enseignants, l’encadrement des élèves, la disponibilité en salles, en manuels et l’achèvement du cycle primaire.

3.1 Niveau de formation des enseignants en situation de classe

3.1.1 Formation académique des enseignants

Le niveau académique atteint par un enseignant est un facteur déterminant dans la maîtrise du contenu pédagogique nécessaire pour enseigner. En retenant le BEPC comme seuil minimum pour être admissible à un programme de formation pédagogique, les niveaux académiques des enseignants catégorisés selon qu’ils soient requis ou insuffisants, sont les suivants :

Tableau 12 : Niveau de formation académique des enseignants en 2014/2015

Région	Statut	Nombre Total		% d’enseignants ayant					
				Niveau insuffisant		Niveau non précisé		Niveau requis	
		T	F	T	F	T	F	T	F
BOKE	Total	3 444	1 085	3,5%	2,0%	2,7%	1,2%	93,8%	96,8%
	Public	2 587	946	1,9%	1,4%	2,1%	1,0%	96,0%	97,7%
CONAKRY	Total	8 813	2 959	2,7%	3,2%	8,1%	6,9%	89,2%	89,9%
	Public	2 332	1 721	3,5%	3,0%	4,8%	4,1%	91,7%	92,9%
FARANAH	Total	2 473	608	2,2%	1,2%	2,1%	1,0%	95,6%	97,9%
	Public	2 063	526	1,6%	0,6%	1,7%	0,6%	96,7%	98,9%
KANKAN	Total	4 627	1 145	3,8%	3,1%	9,0%	6,5%	87,2%	90,5%
	Public	3 097	980	2,6%	2,4%	5,3%	5,7%	92,1%	91,8%
KINDIA	Total	5 701	2 031	3,2%	3,6%	3,9%	2,9%	92,9%	93,5%
	Public	3 788	1 617	2,8%	3,2%	2,8%	1,7%	94,5%	95,1%
LABE	Total	2 893	1 206	2,1%	0,7%	2,8%	0,7%	95,1%	98,6%
	Public	2 438	1 109	1,6%	0,6%	2,7%	0,7%	95,7%	98,6%
MAMOU	Total	2 309	636	3,1%	1,6%	4,2%	2,2%	92,6%	96,2%
	Public	1 991	578	2,9%	1,4%	3,2%	1,2%	94,0%	97,4%
NZEREKOR E	Total	5 680	1 106	3,2%	1,8%	2,3%	0,9%	94,6%	97,3%
	Public	4 706	1 001	2,3%	1,3%	1,1%	0,2%	96,6%	98,5%
TOTAL	Total	35 940	10 776	3,0%	2,5%	5,0%	3,6%	92,0%	93,9%
	Public	23 002	8 478	2,4%	2,0%	2,8%	2,2%	94,7%	95,8%
	Privé+Com.	12938	2298	4,0%	4,3%	8,9%	8,8%	87,0%	86,9%

En 2014-2015, le nombre d’enseignants du primaire est de 35 940 dont 10 776 femmes parmi lesquels, 3,0% dont 2,5% de femmes n’ont pas la formation académique requise dans l’ensemble contre 2,4% au public et 4,0% au privé et communautaire.

La catégorie d'enseignants ayant un niveau insuffisant varie de 2,1 % (Labé) à 3,8% (Kankan). Sur les huit (8) régions que compte le pays, six (6) ont des proportions supérieures à la moyenne de 3%.

La proportion d'enseignants dont le niveau n'a pas été précisé est de 5,0% au total dont 2,8% au public contre 8,9% au privé et au communautaire.

Cette situation qui n'augure pas une bonne qualité des ressources humaines et qui est susceptible d'impacter négativement l'enseignement - apprentissage, est préoccupante surtout au niveau du privé et du communautaire.

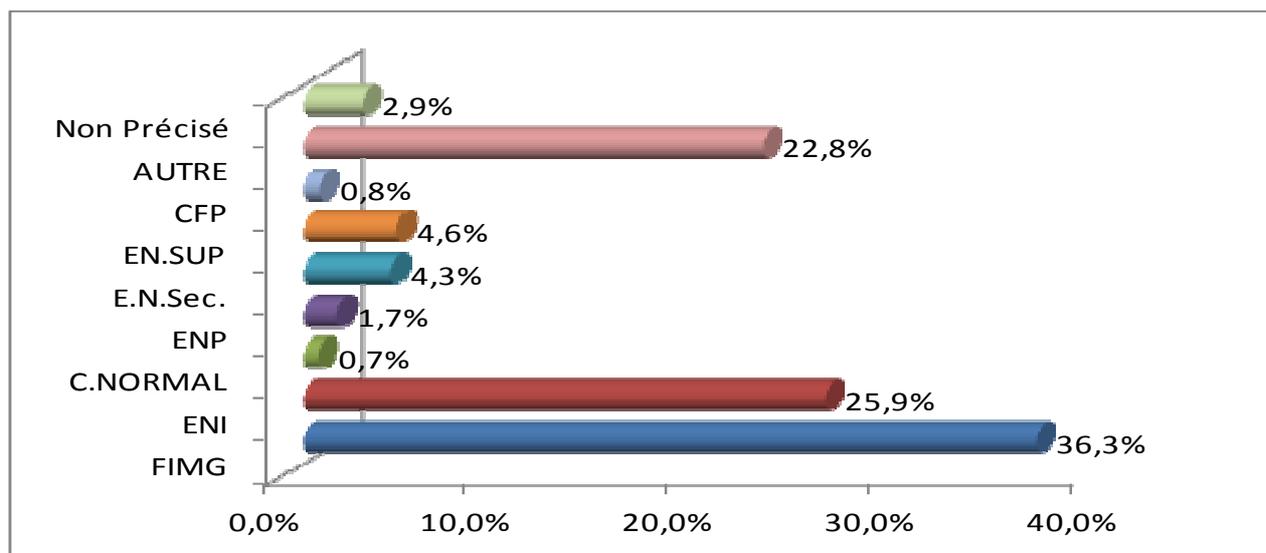
En raison des exigences du métier d'enseignant, une sélection rigoureuse doit être observée lors du recrutement au niveau du privé et du communautaire et des programmes de formation continue ou à distance devront être initiés et mises en œuvre pour rehausser le niveau de cette tranche non moins importante d'enseignants.

3.1.2 Formation professionnelle des enseignants en situation de classe

Le niveau de formation professionnelle est un facteur important d'appréciation de la qualité de l'enseignement apprentissage.

En 2014/2015, le niveau de formation professionnelle des enseignants est le suivant :

Graphique 37: Répartition des enseignants selon le niveau professionnel



Il ressort de l'analyse du graphique ci- dessus que 74,3% des enseignants ont fréquenté une institution de formation professionnelle requise contre 25,7% sortis d'autres institutions.

Les sortants des ENI ayant suivi un cycle complet de formation et ceux ayant bénéficié de la Formation Initiale des Maîtres en Guinée (FIMG) représentent respectivement 25,9% et 36,3% des enseignants.

3.2 Encadrement des élèves

3.2.1 Ratio Elèves/Maître par zone

Les ratios élèves/maître permettent d'apprécier les conditions d'encadrement des élèves dans les classes.

La distribution de ces ratios dans le tableau ci-dessous, interpelle sur les efforts à fournir pour satisfaire les besoins en enseignants par région.

Tableau 13 : Ratio Elèves/Maître par zone

Région	REM		
	Urbain	Rural	Total
Boké	42,0	51,5	49,0
Conakry	44,3	0	44,3
Faranah	54,4	49,9	51,7
Kankan	46,2	57,1	52,8
Kindia	42,0	42,3	42,2
Labé	43,9	52,0	49,0
Mamou	45,1	50,0	48,4
N'Nzérékoré	41,8	38,3	39,4
Total	44,4	47,4	45,9

Au niveau national, le ratio élève/maitre de la zone urbaine (44,4) est meilleur à celui de la zone rurale (47,4). La même tendance s'observe dans toutes les régions sauf à Nzérékoré où le ratio est de 38,3 en zone rurale.

La région de Faranah (54,4) affiche le plus fort ratio d'encadrement de la zone urbaine.

En zone rurale, les régions de Kankan (57,1), Labé (52,0), Boké (51,5), Faranah (49,9) et Kindia (42,3) sont au-dessus du ratio visé (40).

3.2.2 Ratio Elèves/Maître par statut

Tableau 14 : Ratio Elèves/Maître par statut

Région	REM			
	Public	Privé	Comm.	Total
Boké	51,1	38,6	34,9	49,0
Conakry	57,2	39,7	15,9	44,3
Faranah	52,8	44,2	42,5	51,7
Kankan	53,7	45,7	42,0	52,8
Kindia	44,3	37,0	31,6	42,2
Labé	50,4	36,0	40,5	49,0
Mamou	50,3	35,3	34,9	48,4
N'Nzérékoré	40,5	34,4	29,9	39,4
Total	48,8	39,3	58,2	45,9

Le ratio élève/maitre moyen est de 45,9 en 2015.

Selon le statut, cet indicateur est de 48,8 au public contre 39,3 au privé et 58,2 au communautaire.

A l'intérieur des régions les ratios les plus forts s'observent au niveau du public notamment à Conakry (57,2), Kankan (53,7), Faranah (52,8) et Boké (51,1). Des disparités importantes liées à l'encadrement s'observent entre les régions.

La situation est relativement bonne au niveau du privé et du communautaire qui affichent des ratios compris entre 15,9 et 45,7.

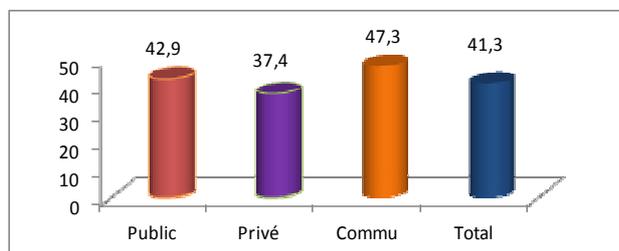
Pour faciliter l'encadrement des élèves et créer les meilleures conditions d'apprentissage, l'Etat doit poursuivre les efforts de recrutement d'enseignants qualifiés en nombre suffisant.

3.3 Disponibilité en salles de classe

Le ratio élèves/classe permet d'apprécier la capacité d'accueil réelle des écoles. Plus cette capacité est faible, plus les conditions d'apprentissage sont difficiles et inversement.

3.2.3 Ratio élèves/salle par statut en 2014/2015

Graphique 38 : Ratio Élèves/Salle par statut en 2014-2015



Le ratio élève/ classe global est de 41,3 en 2015.

Si le communautaire (47,3) et le public (42,9) ont des ratios supérieurs à la moyenne, le privé avec un ratio de 37,4 offre les meilleures conditions d'accueil.

3.2.4 Ratio élèves/salle par région et par statut en 2014/2015

Tableau 15 : Ratio élèves/salle par région et par statut

Région	RES			
	Public	Privé	Comm.	Total
Boké	47,1	36	47,4	45,1
Conakry	90,7	39,6	13,6	49
Faranah	38,8	38,8	41,3	38,9
Kankan	42,3	44,1	52,9	43,6
Kindia	43,8	32,2	40,9	39,8
Labé	41,4	30,2	46,5	40,3
Mamou	36,6	30	40,1	35,9
Nzérékor	34,1	31,8	26,8	33,7
Total	42,9	37,4	47,3	41,3

En moyenne, le ratio élève/salle est de 41,3 en 2015.

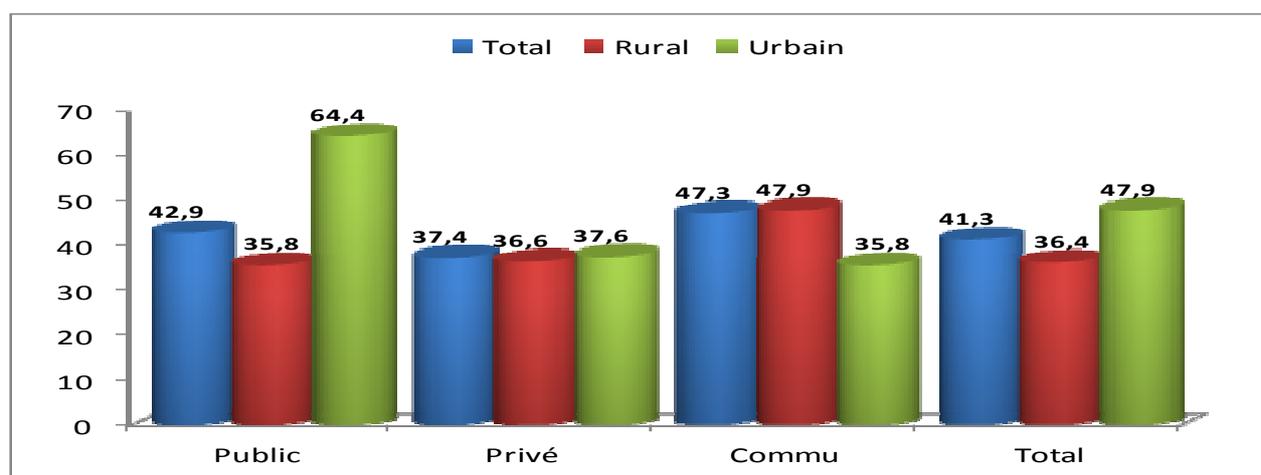
Cette moyenne voile néanmoins d'importantes disparités par région selon le statut comme l'indique le tableau ci-contre.

Au public, les régions de Conakry, Boké et Kindia avec respectivement 90,7 ; 47,1 et 43,8 affichent des ratios supérieurs à la moyenne nationale (42,9).

Au niveau du privé et du communautaire, seulement Kankan a des taux d'encadrement relativement critiques.

3.2.5 Ratio élèves/salle par zone et par statut en 2014/2015

Graphique 39 : RES par zone et par statut en 2014-2015



En termes de RES l'écart moyen entre le milieu urbain et rural est de 11,5. Cet écart est plus important au public où il est de 28,6 contre 12,1 au communautaire et 1 au niveau du privé.

Cette situation peu reluisante en zone rurale, dénote du besoin en salles de classe dans la zone.

3.2.6 Ratio élèves/salle par zone et par région en 2014/2015

Tableau16 : Ratio élèves/salle par zone et par région en 2014-2015

Région	RES		
	Urbain	Rural	Total
Boké	45,8	44,9	45,1
Conakry	49	0	49
Faranah	52,7	32,7	38,9
Kankan	53	39,9	43,6
Kindia	46,1	36,9	39,8
Labé	42,7	39,2	40,3
Mamou	43,9	33,3	35,9
Nzérékoré	43,8	30,2	33,7
Total	47,9	36,4	41,3

Extrait données de l'Annuaire statistique 2014 et 2015

Dans l'ensemble les régions de Nzérékoré (33,7) ; Mamou (35,9) ; Faranah (38,9) ; Kindia (39,8) et Labé (40,3) ont des ratios inférieurs à la moyenne nationale (41,3).

En zone urbaine, les régions de Labé (42,7) ; Nzérékoré (43,8) ; Mamou (43,9) ; Boké (45,8) et Kindia (46,1) ont des ratios inférieurs à la moyenne nationale en zone urbaine (47,9) contre seulement 3 régions sur 8 en zone rurale.

3.4 Disponibilité en manuels scolaires :

Le nombre de manuels (tous niveaux confondus) qu'offre le système pour faire face aux besoins des apprenants exprime la disponibilité en manuels scolaires. Pour évaluer cette disponibilité, examinons les ratios manuels/ élèves du tableau ci-dessous.

Tableau 17 : Ratios manuels/élève par Région et par statut

Régions	Ensemble des écoles					Ecoles publiques				
	Total	Calcul	Français	H/G	Sciences	Total	Calcul	Français	H/G	Sciences
Boké	2,53	0,76	0,77	0,35	0,65	2,83	0,85	0,85	0,40	0,73
Conakry	1,24	0,32	0,39	0,21	0,32	2,45	0,60	0,73	0,44	0,69
Faranah	3,30	1,05	0,93	0,44	0,88	3,70	1,18	1,04	0,50	0,98
Kankan	2,38	0,74	0,72	0,32	0,60	3,21	1,01	0,97	0,43	0,81
Kindia	2,38	0,72	0,70	0,35	0,61	2,95	0,89	0,87	0,44	0,76
Labé	3,21	1,04	0,93	0,42	0,81	3,45	1,12	1,00	0,46	0,87
Mamou	3,63	1,11	1,04	0,51	0,97	3,87	1,18	1,10	0,55	1,04
N'Nzérékoré	3,35	1,04	1,00	0,45	0,85	3,83	1,19	1,15	0,51	0,98
Total	2,48	0,75	0,74	0,35	0,64	3,28	1,00	0,96	0,46	0,85

Extrait données de l'Annuaire statistique 2014 et 2015

En 2014/2015, le nombre de manuels par élève est de 2,48 dont 3,28 pour le public. Au niveau des matières fondamentales, ce ratio est de 0,75 en Calcul, 0,74 en Français contre 1,0 en calcul, 0,96 en Français pour le public.

Dans l'ensemble les régions les mieux dotées sont Mamou (3,63), Nzérékoré (3,35), Faranah (3,30) ; Labé (3,21) et Boké (2,53).

Au public, les régions les mieux dotées sont : Labé (3,45) ; Faranah (3,70) ; Nzérékoré (3,83) et Mamou (3,87).

Les efforts entrepris par le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et Alphabétisation en matière d'approvisionnement des écoles en manuels, doivent être poursuivis afin de doter tous les élèves du jeu de manuels requis.

3.5 Efficacité interne

L'une des finalités de tout système éducatif est d'assurer qu'une forte proportion d'élèves qui entrent au début d'un niveau d'enseignement donné arrive effectivement à la dernière année de ce cycle, et ceci dans l'intervalle de temps normalement imparti pour le niveau considéré. De ce fait, les abandons en cours de cycle et les redoublements de classe constituent non seulement un gaspillage de ressources publiques mais engendrent aussi d'énormes pertes de ressources pour les parents et les élèves. Pour évaluer l'efficacité de ces ressources, il faut suivre le cheminement de ces élèves tout le long du cycle scolaire.

L'analyse des taux, communément appelés de flux, permet donc de mesurer les mouvements des élèves d'une année d'étude à une autre pendant un cycle bien défini.

3.4.1 Flux au primaire

Tableau 18 : Taux de flux par région et par genre en 2014/2015

REGION	Taux de promotion				Taux de redoublement				Taux d'abandon			
	G	F	T	IPS F/G	G	F	T	IPS F/G	G	F	T	IPS F/G
BOKÉ	70,4%	61,8%	66,4%	0,88	18,6%	21,7%	20,0%	1,17	11,0%	16,5%	13,5%	1,50
CONAKRY	78,7%	75,7%	77,2%	0,96	7,2%	7,2%	7,2%	1,00	14,1%	17,1%	15,6%	1,21
FARANAH	77,8%	64,9%	72,6%	0,83	9,8%	14,7%	11,8%	1,50	12,4%	20,4%	15,6%	1,65
KANKAN	86,5%	73,9%	81,6%	0,85	5,9%	9,2%	7,2%	1,58	7,6%	16,9%	11,2%	2,22
KINDIA	70,8%	64,1%	67,7%	0,91	12,3%	14,4%	13,2%	1,17	16,9%	21,5%	19,0%	1,27
LABÉ	75,7%	74,7%	75,2%	0,99	7,1%	7,4%	7,3%	1,04	17,2%	17,9%	17,5%	1,04
MAMOU	73,1%	69,0%	71,2%	0,94	8,2%	9,9%	9,0%	1,20	18,7%	21,2%	19,8%	1,13
NZÉREKORÉ	68,7%	56,7%	63,5%	0,83	12,4%	16,1%	14,0%	1,30	18,8%	27,2%	22,5%	1,44
Total	75,6%	68,3%	72,3%	0,90	10,0%	12,0%	10,9%	1,20	14,5%	19,7%	16,8%	1,36

a. Taux de promotion

Les régions de Kankan (81,6%), Conakry (77,2%), Labé (75,2%) et Faranah (72,6%) ont des taux de promotion supérieurs à la moyenne nationale (72,3%). Les quatre autres présentent des taux inférieurs, avec le plus faible à Nzérékoré (63,5%).

Il ressort de ce tableau que la disparité entre filles et garçons par rapport au taux de promotion est significative au point que pour cent garçons on compte quatre vingt dix filles en moyenne. La parité est atteinte seulement à Labé (0,99). Les régions de Faranah et Nzérékoré (0,83) affichent le plus faible indice de parité.

b. Taux de redoublement

Le taux de redoublement moyen en 2014/2015 est de 10,9%, avec 12% pour les filles et 10% pour les garçons. Il est très élevé à Boké (20%), presque le double de la moyenne nationale, dont 21,7% chez les filles et 18,6% pour les garçons. Les régions de Kankan (7,2%), Conakry (7,2%) et Labé (7,3%) détiennent les taux les plus faibles avec respectivement 9,2%, 7,2% et 7,4% pour les filles.

La parité est en défaveur des filles tant au niveau national (1,20) que régional à l'exception de Conakry (1,00) où la parité parfaite est observée. L'indice de parité est plus élevé à Kankan (1,58) où on compte 158 filles redoublantes pour 100 garçons.

c. Taux d'abandon

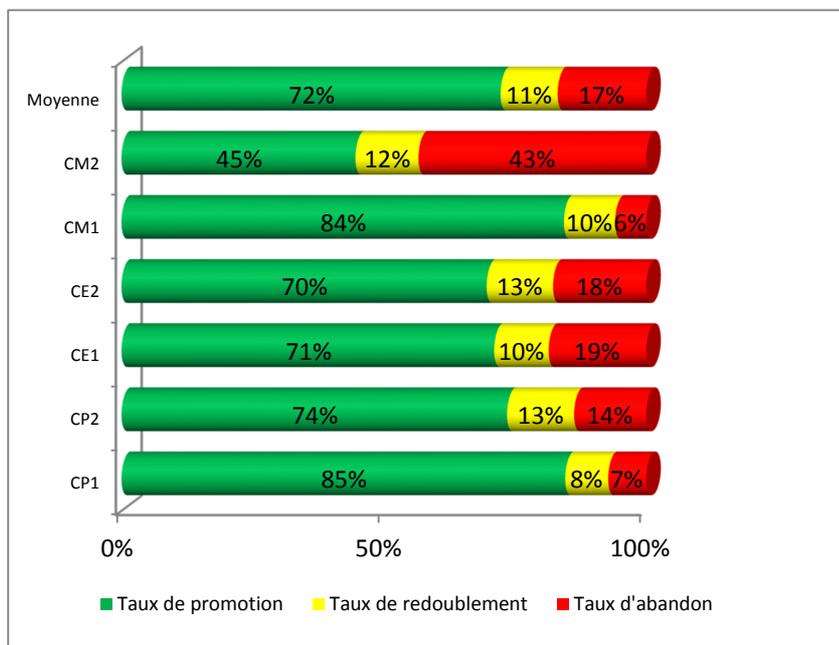
Dans l'ensemble, des taux élevés d'abandon sont enregistrés aussi bien au niveau national que régional. En moyenne, il est de 16,8%, avec 19,7% pour les filles et 14,5% pour les garçons.

Le plus fort taux d'abandon s'observe à Nzérékoré (22,5%) suivi de Mamou (19,8%), Kindia (19,0%) et Labé (17,5%). Les plus faibles sont constatés à Kankan (11,2%) et à Boké (13,5%).

Dans l'ensemble, les filles abandonnent plus que les garçons. Elles font 136 pour 100 garçons en moyenne. Selon le tableau, la disparité est plus sévère à Kankan avec 222 filles qui abandonnent contre 100 garçons. Par contre, Labé (1,04) présente la meilleure parité filles/garçons.

d. Taux de flux par niveau d'études

Graphique 40 : Taux de flux par niveau d'études en 2014/2015



- En 2014/2015, le taux de promotion en moyenne est de 72%. Le CM2, fin du cycle primaire affiche le plus faible taux avec 45%.
- Le taux moyen de redoublement est de 11%. Il vaut 13% au niveau de CP2 et CE2, fins des deux premiers sous cycles.
- Quant au taux d'abandon, on enregistre 17% pour tout le cycle. Le CM2 (43%) affiche le plus fort et le CM1 (6%), le plus faible.

NB : Voir détail par genre en annexe (tableau N°49).

3.4.2 L'achèvement du primaire

En Guinée, le cycle primaire étant de 6 ans, le taux d'achèvement du primaire est le taux d'accès en 6^{ème} année d'études (CM2).

Tableau 19 : Le taux d'achèvement par région et par sexe

Région	T Brut Achèvement			IP F/G	T Net Achèvement			IP F/G
	G	F	T		G	F	T	
BOKE	58,40%	41,00%	49,60%	0,70	24,90%	21,60%	23,20%	0,87
CONAKRY	99,00%	92,30%	95,60%	0,93	45,30%	55,40%	50,40%	1,22
FARANAH	88,30%	45,30%	66,50%	0,51	30,60%	18,30%	24,40%	0,60
KANKAN	77,10%	35,70%	55,90%	0,46	33,40%	21,20%	27,20%	0,63
KINDIA	74,80%	53,60%	63,90%	0,72	34,20%	30,20%	32,10%	0,88
LABE	52,00%	48,00%	49,90%	0,92	15,60%	16,70%	16,20%	1,07
MAMOU	59,40%	48,60%	53,90%	0,82	19,10%	19,20%	19,20%	1,01
N'ZEREKORE	44,40%	23,40%	33,60%	0,53	10,20%	5,50%	7,80%	0,54
TOTAL	69,30%	48,90%	58,90%	0,71	27,10%	24,50%	25,70%	0,90

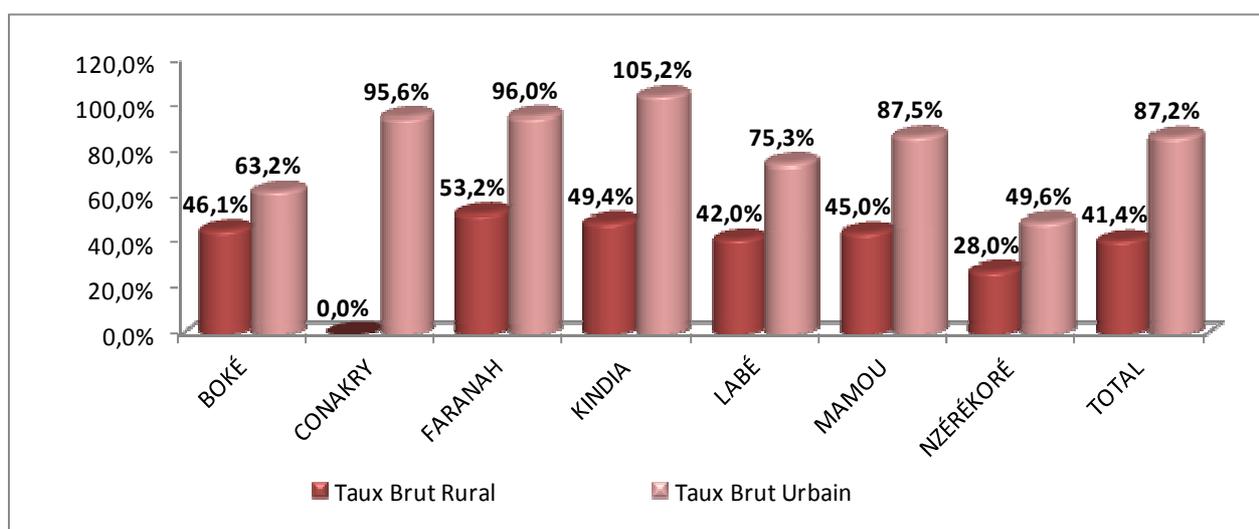
Au niveau des régions, les taux bruts d'achèvement varient au total de 33,60% (Nzérékoré) à 95,60% (Conakry) contre des taux nets qui oscillent dans ces mêmes localités entre 7,80% et 50,40% respectivement.

L'indice de parité Filles/Garçons au niveau national est de 0,71. Les régions de Kindia (0,72) ; Mamou (0,82) Labé (0,92) et Conakry (0,93) sont plus rapprochées de l'équité dans l'achèvement du primaire.

Cet indice de parité F/G par rapport au Taux d'achèvement exprime la proportion de filles qui achèvent le cycle primaire par rapport celle des garçons. En 2015, il est de Sept (7) filles contre 10 garçons au niveau du taux Brut d'achèvement et de neuf (9) contre 10 pour le taux net.

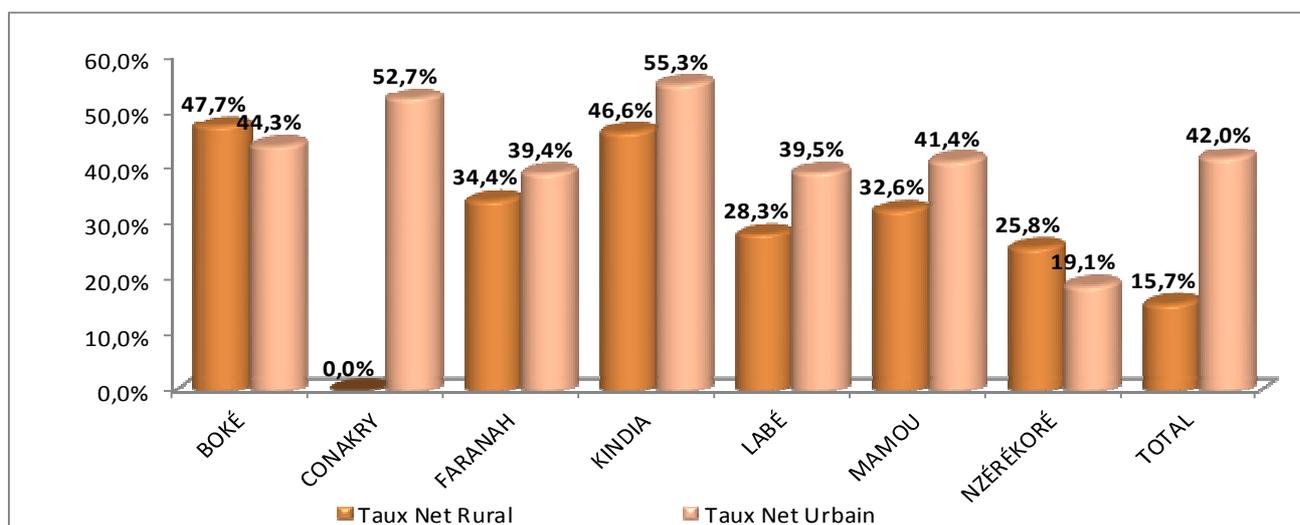
Le graphique ci - dessous, aide à mieux apprécier les taux d'achèvement dans le primaire par Région et par zone en 2014/2015.

Graphique 41 : Taux brut d'achèvement par région et par zone en 2014/2015



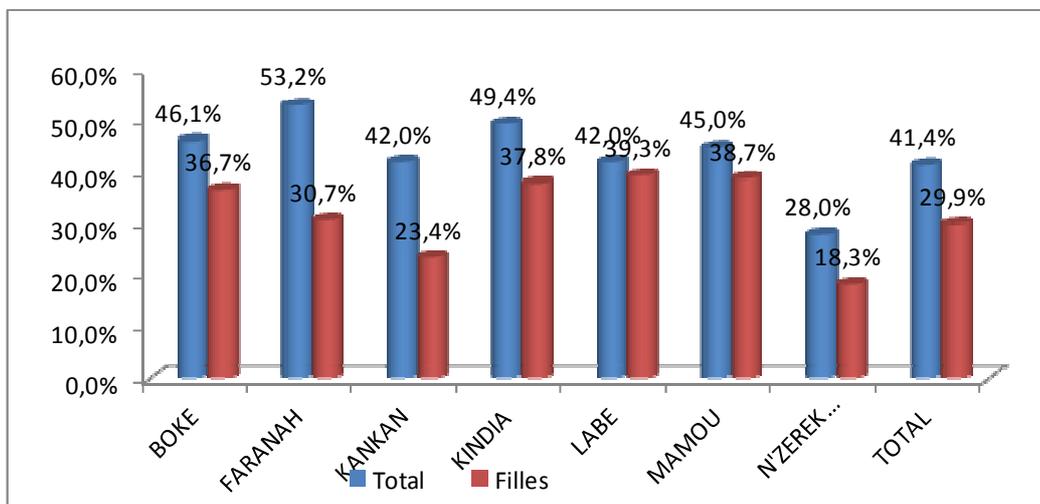
Dans l'ensemble, la proportion d'enfants qui terminent le cycle primaire est plus importante en zone urbaine (87,2%) qu'en zone rurale (41,4%). Les taux bruts d'achèvement par région varient de 28,0% (Nzérékoré) à 95,6% (Conakry). L'observation des données du graphique ci- dessus, montre de grandes disparités entre régions.

Graphique 42: Taux nets d'achèvement par zone et région



A l'image des taux bruts, les taux nets d'achèvement présentent la même tendance sauf à Boké où ils sont plus importants en zone rurale qu'en zone urbaine. L'écart entre zone urbaine et zone rurale est de 37,7% dans l'ensemble ce qui dénote des disparités entre zones.

Graphique 43 : Taux d'achèvement en zone rurale par région (Total et Filles)



Le pourcentage de filles de la zone rurale qui achèvent le primaire varie de 18,3% (Nzérékoré) à 39,3% (Labé).

Des stratégies mêmes discriminatoires qui concourent à favoriser la rétention des filles doivent être mises en place au niveau de cette zone en vue de réduire les disparités géographiques.

CHAPITRE 4 : GESTION

4.1 Organisation pédagogique des classes au niveau du Public

Les modes d'organisation de la classe les plus courants en Guinée sont : **la double vacation, les classes multigrades (CMG) et les classes simples ou mono grades**. Ce dispositif de gestion permet de rationaliser l'utilisation des enseignants en situation de classe et d'offrir un cycle scolaire complet dans les zones moins peuplées (milieu rural) où il n'existe pas la structure classique de l'école (une salle, un niveau, un maître)

4.1.1 Mode d'organisation pédagogique

Au niveau national, 16% des groupes pédagogiques avec 21% des effectifs sont en double vacation, 24% des groupes pédagogiques avec 16% des élèves en multigrade et 60% des groupes pédagogiques avec 63% des élèves en simple vacation.

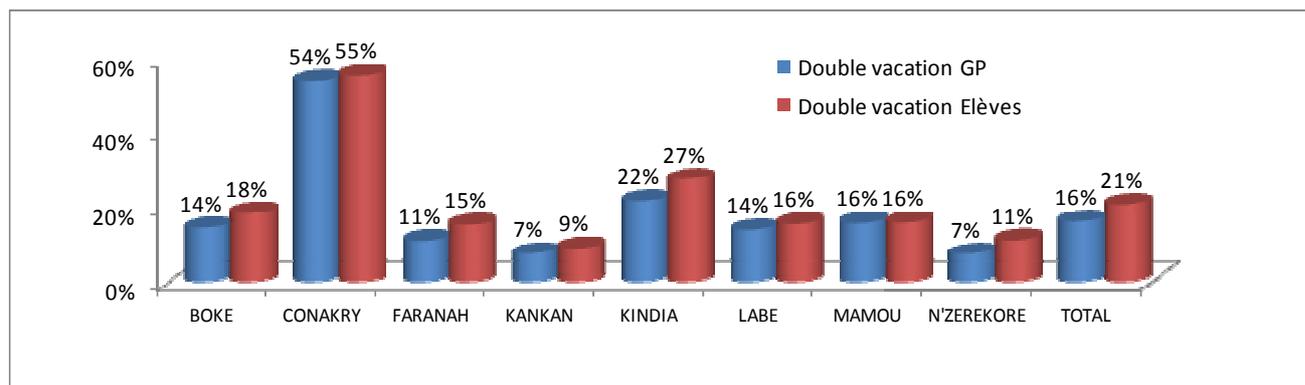
Tableau 20 : Part des modes d'organisation des GP du public par région en 2014/2015

Région	Double vacation			Multigrade			Simple		
	GP	Elèves	S.classe	GP	Elèves	S.classe	GP	Elèves	S.classe
Boké	14%	18%	12%	30%	20%	12%	55%	62%	77%
Conakry	54%	55%	31%	1%	0%	31%	46%	44%	39%
Faranah	11%	15%	9%	28%	17%	9%	61%	68%	82%
Kankan	7%	9%	7%	38%	29%	7%	55%	62%	85%
Kindia	22%	27%	17%	27%	19%	17%	51%	54%	66%
Labé	14%	16%	10%	22%	15%	10%	64%	69%	79%
Mamou	16%	16%	12%	27%	18%	12%	57%	66%	76%
Nzérékoré	7%	11%	5%	15%	10%	5%	77%	79%	90%

Au plan régional, Conakry (54%) et Nzérékoré (7%) enregistrent les valeurs extrêmes de groupes pédagogiques en double vacation. Pour les multigrades, Kankan avec 38% de groupes pédagogiques a le taux le plus élevé et Conakry (1%) a le plus faible.

4.1.2 Pourcentage de GP et d'élèves du public en régime de double-vacation

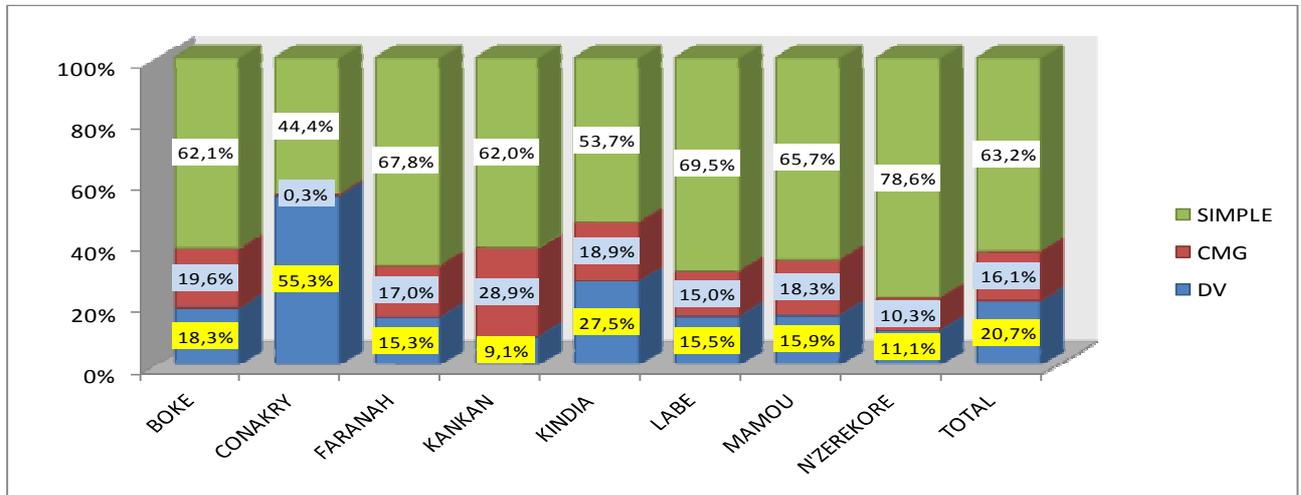
Graphique 44 : Pourcentage de GP et d'élèves du public en régime de double-vacation



La région de Conakry compte les proportions les plus élevées de GP (54%) et d'élèves (55%) évoluant en régime de double-vacation. Elle est suivie par la région de Kindia (27% des élèves).

Les régions de Kankan (9%), Nzérékoré (11%), Faranah (15%), Labé (16%), Mamou (16%) et Boké (18%) enregistrent les plus faibles pourcentages d'élèves dans les classes à double-vacation.

Graphique 45 : Pourcentage d'élèves du public selon le mode d'organisation des classes par région



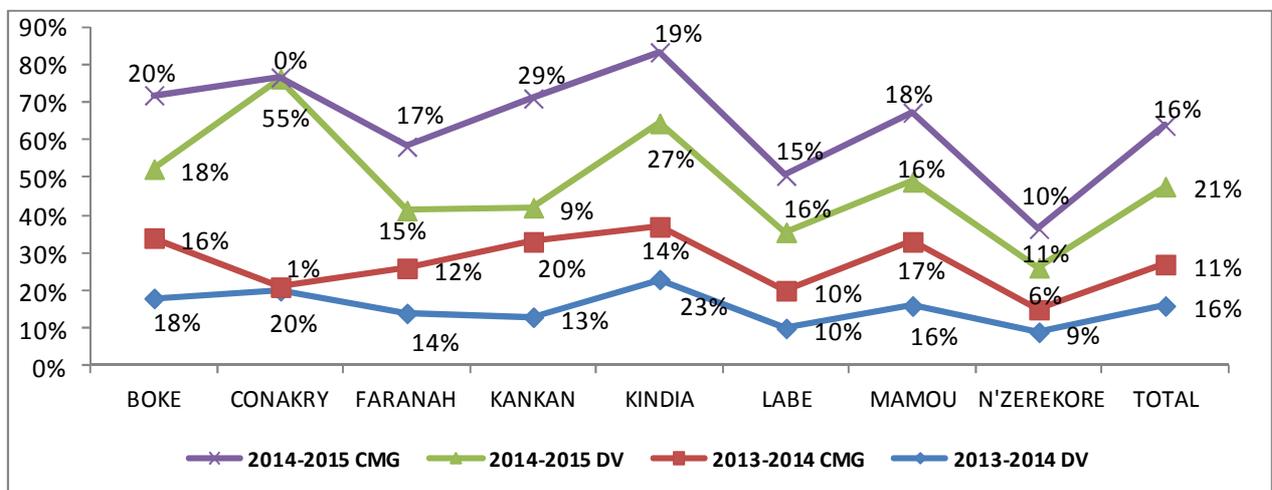
En moyenne, il existe 63,2% de classes simples, 16,1% de classes multigrades et 20,7% de classes à Double Vacation en 2015.

En dehors de Conakry où la proportion d'élèves évoluant dans les classes multigrades (CMG) est très faible (0.3%), c'est dans les régions de Nzérékoré (10.3%) et Labé (15.0%) qu'on enregistre des parts inférieures à la moyenne nationale (16.1%). Pour les classes à double vacation, seules les régions de Conakry (55,3%) et Kindia (27,5%) ont des proportions de classes à double vacation supérieures à la moyenne nationale (20,7%).

4.1.3 Variation des parts de la Double-Vacation et de la Multi gradation entre 2013-2014 et 2014-2015

Par rapport à 2013-2014, les parts de la Double-Vacation et de la Multigrade ont toutes enregistré des hausses en 2014-2015 au détriment des classes simples.

Graphique 46 : Variation des parts de la Double-Vacation et de la Multigrade entre 2013-2014 et 2014-2015



Entre 2013-2014 et 2014-2015, les parts des Classes Multigrades et de Double Vacation se sont accrues de 5% en passant respectivement de 11% à 16. % et de 16% à 21%.

La part de classes à DV de la région de Conakry a évolué de 35% entre 2014 et 2015 suivie de Kindia avec un accroissement de 4%. Dans la même période, les régions qui affichent les plus faibles parts de progression sont : Labé (6%), Nzérékoré (3%) et Faranah (1%). Seule la région de Kankan a connu une diminution de 4% du nombre des classes à Double Vacation.

4.1.4 Taille des groupes pédagogiques selon le mode d'organisation

Au niveau national la taille des groupes pédagogiques est de 41 élèves en moyenne. Cette taille varie de 60 (Conakry) à 38 (Kindia, Mamou et Labé).

Tableau 21 : Taille des GP dans le public par région en 2014/2015

Région	Simple	Multigrade	Double vacation	Total
Boké	47	27	54	42
Conakry	59	29	62	60
Faranah	45	25	57	41
Kankan	47	32	51	42
Kindia	40	26	48	38
Labé	43	27	45	40
Mamou	43	25	38	38
Nzérék.	38	25	57	38
Guinée	44	27	53	41

Pour la double vacation, la taille moyenne par GP est de 53. Les régions de Conakry (62), Faranah(57) et Boké (54) ont des groupes pédagogiques dont la taille est supérieure à la moyenne nationale.

Au niveau des multigrades, la taille moyenne est de 27. Les régions de Kankan (32) et Conakry (29), sont au dessus de la moyenne.

4.2 Participation communautaire au développement de l'école

4.2.1 Part de la communauté et du privé dans la réalisation les programmes de construction scolaire.

Tableau 22 : Répartition des salles de classe selon la source de financement par région en 2014/2015

Région	Nbre de Salles de classe	Part financée par							
		État	Non précisé	Collectivité	APEAE	Aide extérieure	ONG/Jumelage	Privé	Autres sources
Boké	3 738	46,6%	0,0%	8,2%	1,5%	14,8%	9,8%	18,1%	1,1%
Conakry	7 970	14,0%	0,1%	5,7%	0,4%	1,0%	0,2%	78,5%	0,2%
Faranah	3 286	35,7%	0,0%	9,1%	0,2%	26,1%	16,2%	11,4%	1,2%
Kankan	5 596	46,4%	0,3%	10,4%	1,7%	3,6%	16,8%	20,4%	0,4%
Kindia	6 043	29,5%	0,6%	7,0%	1,0%	17,5%	11,0%	32,7%	0,5%
Labé	3 516	21,8%	0,2%	26,3%	2,3%	24,5%	13,3%	11,3%	0,2%
Mamou	3 118	30,6%	0,1%	27,3%	3,6%	12,3%	13,7%	10,1%	0,5%
Nzérékoré	6 652	19,9%	0,3%	10,4%	0,1%	42,3%	12,9%	13,5%	0,6%
Total	39 919	28,7%	0,2%	11,3%	1,1%	17,0%	10,8%	30,2%	0,5%

La contribution du privé dans le programme des constructions scolaires est très appréciable.

Trente virgule deux (30,2%) des salles de classe existantes ont été réalisées par le secteur privé contre 28,7% par l'Etat, 17% par l'aide extérieure, 11,3% par les collectivités et 10,8% par les ONG/jumelage.

Enfin les APEAE et autres sources contribuent à hauteur de 1,1% et 0,5% respectivement. L'offre de l'Etat est plus importante à Boké (46,6%), Kankan (46,4%), Faranah (35,7%), Mamou (30,6%) et Kindia (29,5%) nettement au dessus de la moyenne de l'investissement Etatique.

Les Régions de Conakry (14,0%), Nzérékoré (19,9%) et Labé (21,8) ont connu le plus faible apport de l'État dans la réalisation des salles de classe. Concernant l'aide extérieure qui offre en moyenne 17,0% des salles de classe, c'est la ville de Conakry (1%) et la région de Kankan (3,6%) qui sont lésées. A l'inverse, les régions de Nzérékoré (42,3%), Faranah (26,1%) et Labé (24,5) des salles de classe sont les plus favorisées par ce contributeur.

Les autres contributeurs (Collectivités, APEAE, Aide Extérieure, ONG/jumelage et le secteur privé) ont une offre non moins importante.

4.2.2 Association de Parents et Amis de l'Ecole (APEAE)

Tableau 23 : Pourcentage d'écoles disposant d'une APEAE

Régions	Écoles	Inexistante	Nombre d'écoles ayant une APEAE			%			
			Peu active	Assez active	Très active	Inexistante	Peu active	Assez active	Très active
BOKÉ	980	1	449	442	37	0,1	45,9%	45,1%	3,8%
CONAKRY	1206	6	107	454	21	0,5	8,9%	37,6%	1,7%
FARANAH	863	5	394	398	28	0,6%	45,7%	46,1%	3,2%
KANKAN	1550	15	412	893	65	1,0%	26,6%	57,6%	4,2%
KINDIA	1392	9	418	721	39	0,6%	30,0%	51,8%	2,8%
LABÉ	1043	4	387	577	22	0,4%	37,1%	55,3%	2,1%
MAMOU	812	3	243	484	12	0,4%	29,9%	59,6%	1,5%
NZÉREKORÉ	1400	4	501	777	23	0,3%	35,8%	55,5%	1,6%
Total général	9246	47	2911	4746	247	0,5%	31,5%	51,3%	2,7%

Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-A

En 2014/2015, sur les 9246 écoles que compte le réseau, 47 ne possèdent pas de bureau d'APEAE, soit 0,5%.

Au niveau régional, le pourcentage d'écoles ne disposant pas de structures d'APEAE est plus important à FARANAH (0,6%) et Kindia (0,6%). Sur l'ensemble des structures d'APEAE fonctionnelles, seulement 2,7% sont très actives ; ce qui illustre à juste raison le faible taux de participation dans le milieu scolaire.

4.2.3 Comité de développement de l'école (CDE)

Tableau 24 : Pourcentage d'écoles disposant d'un CDE

Régions	Écoles	Inexistant	Nombre de CDE existants			%			
			Peu actif	Assez actif	Très actif	Inexistant	Peu actif	Assez actif	Très actif
BOKÉ	980	19	365	374	30	1,9%	37,2%	38,2%	3,1%
CONAKRY	1206	126	87	352	19	10,4%	7,2%	29,2%	1,6%
FARANAH	863	16	365	354	22	1,9%	42,3%	41,0%	2,5%
KANKAN	1550	73	357	777	58	4,7%	23,0%	50,1%	3,7%
KINDIA	1392	66	339	660	33	4,7%	24,4%	47,4%	2,4%
LABÉ	1043	33	370	558	20	3,2%	35,5%	53,5%	1,9%
MAMOU	812	33	235	448	8	4,1%	28,9%	55,2%	1,0%
NZÉREKORÉ	1400	43	478	729	16	3,1%	34,1%	52,1%	1,1%
Total général	9246	409	2596	4252	206	4,4%	28,1%	46,0%	2,2%

En 2014/2015, au niveau national, 409 écoles ne disposent pas de Comités de Développement de l'École (CDE) soit 4,4%. Parmi les CDE existants, 28,1% sont peu actifs, 46,0% assez actifs et 2,2% sont très actifs

Au niveau des régions, Conakry avec 10,4% compte plus d'écoles sans comité de développement. Elle est suivie de Kankan et Kindia (4,7% chacune). Toutes les autres régions sont au-dessous de la moyenne.

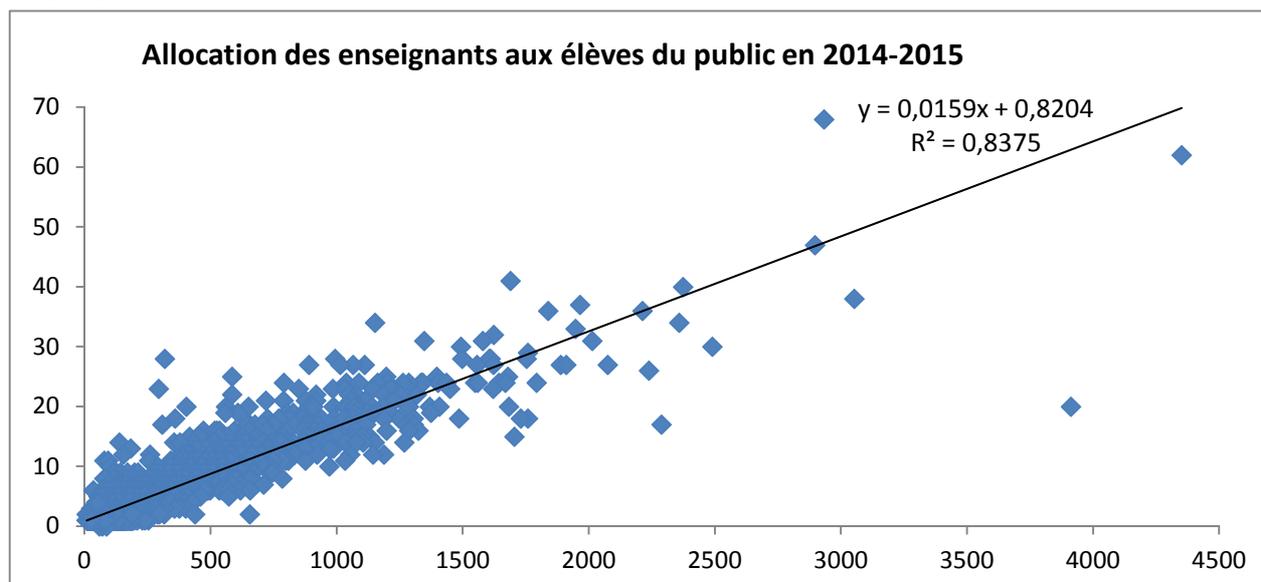
4.3 Allocation des enseignants en 2014/2015

4.3.1 Degré de cohérence de l'allocation

Pour s'assurer de la cohérence de la gestion du personnel enseignant, plusieurs indicateurs sont utilisés dont entre autres le ratio élèves/maître, le coefficient de corrélation linéaire et le coefficient de détermination.

Une allocation cohérente du personnel enseignant voudrait que les écoles qui ont un nombre d'élèves plus important disposent de plus d'enseignants. Les écoles qui scolarisent un même nombre d'élèves doivent avoir un même nombre d'enseignants. Alors en plus du ratio élève/maitre le coefficient de détermination, qui est un outil statistique, permet de mesurer le degré de cohérence de la distribution des enseignants en fonction du nombre d'élèves. Ce coefficient varie de 0 à 1. Plus il est proche de 1, plus l'allocation des enseignants est faite en fonction du nombre d'élèves. Dans le cas contraire, l'allocation se fait en fonction d'autres critères, ce qui se traduit par l'importance de l'aléa dans l'allocation des enseignants.

Graphique 47 : Allocation des enseignants aux élèves du Public



Le coefficient d'allocation des enseignants selon le nombre d'élèves est de 0,8375, ceci signifie que 16% des enseignants ont été affectés dans les écoles en fonction d'autres critères que celui des effectifs d'élèves. Cet aléa n'augure pas une gestion rationnelle des enseignants dans l'ensemble.

4.3.2 Allocation au niveau des écoles publiques

Tableau 25 : Répartition des écoles du Public selon la dotation en enseignants

Région	Sous dotées		Moyennement dotées		Sur dotées		Nombre Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Boké	276	39,5	297	42,5	126	18	699
Conakry	20	14,4	59	42,4	60	43,2	139
Faranah	388	51,5	242	32,1	124	16,4	754
Kankan	580	53,7	371	34,3	130	12	1081
Kindia	322	33,7	336	35,2	297	31,1	955
Labé	401	45,3	372	42	112	12,7	885
Mamou	356	48,2	266	36	116	15,7	738
Nzérékoré	206	17,2	427	35,6	566	47,2	1199
Total	2549	39,5	2370	36,7	1531	23,7	6450

En 2014/2015, au niveau national, 39,5% des écoles sont sous dotées en enseignants, 36,7% des écoles sont moyennement dotées et 23,7% des écoles sont sur dotées.

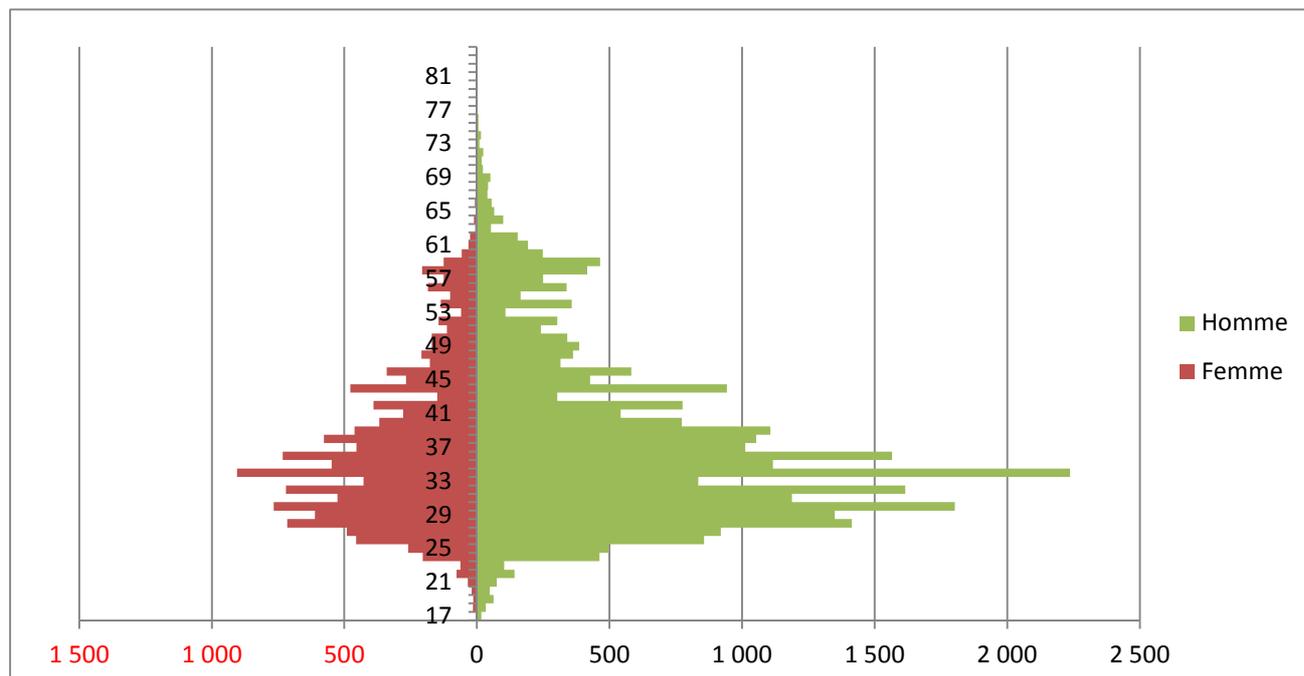
Les régions de Nzérékoré (47,2%), Conakry (43,2%) et Kindia (31,1%) sont sur dotées alors que celles de Kankan (53,7%), Faranah (51,5%), Mamou (48,2%) et Labé (45,3) sont largement sous dotées. Cela dénote une mauvaise allocation des ressources dans ces régions.

En raison de ce qui précède, la stratégie consistera à redéployer les enseignants des zones sur dotées vers celles sous dotées et moyennement dotées et combler le déficit par un recrutement de nouveaux enseignants.

4.4 Vieillessement du personnel enseignant

En Guinée le personnel enseignant dans sa majorité est relativement jeune dans le public.

Graphique 48 : Histogramme des âges du personnel enseignant en 2014/2015



Au niveau national 8 045 enseignants ont moins de 30 ans et 20 414 ont leurs âges compris entre 30 à 44 ans, soit 56,8% du personnel dont 60,5 % de femmes. Les enseignants d'âge compris entre 55 à 60 ans et plus sont au nombre de 2291 dont 395 femmes soit 6,4% dont 3,7% pour les femmes.

Le public compte 3 811 enseignants âgés de moins de 30 ans soit 16,6% du total et 19,0% de femmes. De 30 à 44 ans, l'effectif est de 14 585 dont 5 938 femmes représentant respectivement 63,4% et 70,0%. La tranche d'âge allant de 55 à 60 ans et plus s'élève quant à elle à 6,6% contre 3,9% pour les femmes.

La pyramide des âges des enseignants ci-dessous a une base large et un sommet effilé ce qui est l'expression de la jeunesse des enseignants.

Cependant en prélude au départ pour la retraite de ceux dont l'âge varie entre 55 et 60 ans et plus, il est impératif de projeter un recrutement de nouveaux enseignants pour palier au déficit futur.

DEUXIEME PARTIE : « Enseignement Secondaire »

CHAPITRE 5 : OFFRE D'EDUCATION

5.1 Etablissements et salles de classe au secondaire :

Des efforts louables sont consentis dans la construction et la rénovation des infrastructures scolaires par l'Etat, les partenaires et acteurs de l'éducation en général et de l'enseignement secondaire en particulier.

5.1.1 Evolution du nombre d'établissements et de salles de classe

Tableau 26: Évolution du nombre d'établissements et de salles de classe de 2009/2010 à 2014/2015

Statut	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		TA		TAMA	
	Etab.	S/Cla	Etab.	S/Cla	Etab.	S/Cla										
Public	499	4579	544	4761	565	5129	565	5026	602	5176	613	5312	1,83%	2,63%	4,20%	3,01%
Privé	551	4170	586	4301	688	5327	776	6021	841	6488	884	6862	5,11%	5,76%	9,92%	10,47%
Total	1050	8749	1130	9062	1253	10456	1341	11047	1443	11664	1497	12 174	3,74%	4,37%	7,35%	6,83%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Au niveau national, le réseau du secondaire compte 1497 établissements en 2014/2015 contre 1050 en 2009/2010, soit une augmentation de 447 établissements correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel de 7,4%. Entre 2013/2014 et 2014/2015, l'augmentation a été de 3,7%.

Sur la même période, la part du privé est passée de 52% à 59% alors que celle du public a connu une baisse en passant de 48 à 41%, soit un écart de 7 points.

En ce qui concerne les salles de classes, la variation au cours de la même période a été de 3425 salles au niveau national, soit un TAMA de 6,8%.

Selon le statut, 41% des établissements sont publics contre 59% du privé. Pour les 12174 salles de classe, 44% sont du public en 2014/2015.

5.1.2 Répartition des établissements et des salles de classe

Tableau 27: Répartition des établissements et des salles de classe par région et par zone en 2014/2015

Région	Nombre			Nombre de salles de			%		% de salles de	
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Boké	40	66	106	322	557	879	38%	62%	37%	63%
Conakry	589	0	589	4944	0	4944	100%	0%	100%	0%
Faranah	35	42	77	341	256	597	45%	55%	57%	43%
Kankan	52	80	132	533	475	1008	39%	61%	53%	47%
Kindia	120	128	248	1100	989	2089	48%	52%	53%	47%
Labé	39	67	106	318	342	660	37%	63%	48%	52%
Mamou	25	53	78	245	302	547	32%	68%	45%	55%
Nzérékor	78	83	161	770	680	1450	48%	52%	53%	47%
Total	978	519	1497	8573	3601	12174	65%	35%	70%	30%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Selon la zone, près des deux tiers des établissements du secondaire sont implantés en milieu urbain (65%). La même tendance est observée dans la répartition des salles de classe (70% pour la zone urbaine contre 30% pour le rural).

S'agissant de la répartition par région, Conakry enregistre le plus grand nombre d'établissements (589) suivi de Kindia (248) et Nzérékoré (161). Faranah compte le plus petit nombre (77) suivi de Mamou (78).

Cependant, il faut rappeler que la zone spéciale de Conakry ne comporte pas de zone rurale. Cet état de fait cache l'appréciation des efforts du gouvernement et des partenaires au développement dans leurs interventions en zone rurale (519 établissements) contre 489 en milieu urbains hors mis Conakry (589).

5.2 Environnement des établissements

Les facteurs influençant l'accès et la participation des élèves dans les établissements sont entre autres la disponibilité de latrines, de l'électricité et des points d'eau.

Sur le plan National, 36,4% des écoles publics disposent de latrines contre 57,8% des écoles privées. Par rapport aux régions, les établissements secondaires publics de Mamou (70,5%), Faranah (70,1%) et Kankan (63,6%) détiennent les plus grands pourcentages d'Etablissement doté de latrine. 90,0% des écoles privées de Conakry disposent de latrines.

Sur le plan de l'approvisionnement en eau des établissements secondaires, 75,4% des établissements publics disposent de points d'eau. La région de Conakry a le plus grand pourcentage (98,0%) d'établissement pourvue en eau contre celle de Nzérékoré (50,3%).

Tableau 28: Disponibilité des équipements collectifs par zone

REGION	Points d'eau			Latrines			Electricité		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Boké	27,4%	34,9%	62,3%	51,9%	36,8%	88,7%	10,4%	25,5%	35,8%
Conakry	8,7%	89,3%	98,0%	8,7%	90,0%	98,6%	7,5%	80,5%	87,9%
Faranah	39,0%	18,2%	57,1%	70,1%	23,4%	93,5%	6,5%	5,2%	11,7%
Kankan	30,3%	23,5%	53,8%	63,6%	29,5%	93,2%	4,5%	14,4%	18,9%
Kindia	15,3%	56,0%	71,4%	33,1%	61,7%	94,8%	7,3%	40,7%	48,0%
Labé	40,6%	17,0%	57,5%	62,3%	17,0%	79,2%	7,5%	10,4%	17,9%
Mamou	44,9%	20,5%	65,4%	70,5%	23,1%	93,6%	12,8%	11,5%	24,4%
Nzérékoré	26,1%	24,2%	50,3%	60,9%	31,7%	92,5%	3,1%	8,7%	11,8%
Total Général	20,6%	54,8%	75,4%	36,4%	57,8%	94,3%	7,1%	44,0%	51,2%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Sur le plan de l'approvisionnement en électricité, 51,2% des établissements sont alimentés en courant électrique. Les établissements privés sont mieux pourvu en électricité que les établissements publics (44,0% contre 7,1%). Au niveau régional, les établissements publics de Mamou (12,8%) et de Boké (10,4%) détiennent les plus grands pourcentages.

Au regard de cette réalité, il apparaît clairement que les établissements publics sont plus défavorisés par rapport aux établissements privés en matière de services sociaux de base. C'est autant dire que des efforts doivent être consentis pour une amélioration de ces facteurs qui influencent l'accès et la participation à l'école.

5.3 Disponibilité de collèges au public dans les sous-préfectures

En dépit des efforts du gouvernement et des partenaires au développement, il existe des sous-préfectures sans collèges.

En 2014/2015, sur les 305 sous-préfectures du pays, 20 d'entre elles, réparties entre douze (12) préfectures n'ont pas de collèges, soit 6,5%. Elles sont réparties comme suit : Beyla (3), Boké (2), Dabola (3), Dinguiraye (1), Kankan (2), Kérouané (1), Kissidougou (1), Mandiana (1), Forécariah (1), Téliélé (2), Mali (2), et Tougué (1).

Tableau 29: Situation des Sous-préfectures sans collèges en 2014/2015

Région	Préfecture	Sous-préfecture	ECOLES PRIMAIRES		CM1	CM2	CM1+CM2
			Nombre	Effectif	F+G	F+G	F+G
KINDIA	FORÉCARIAH	KALIAH	22	2 094	152	308	460
FARANAH	DINGUIRAYE	GAGNAKALY	15	1 777	239	213	452
KANKAN	KANKAN	BOULA	15	1 186	187	200	387
LABÉ	MALI	HIDAYATOU	15	1 495	163	145	308
BOKÉ	BOKÉ	MALAPOUYA	17	1 470	150	129	279
FARANAH	KISSIDOUGOU	MANFRAN	19	1 245	96	147	243
KANKAN	KÉROUANÉ	LINKO	22	1 274	123	102	225
LABÉ	MALI	TOUBA	25	1 938	202	13	215
KANKAN	MANDIANA	KANTOUMANIA	12	1 243	85	118	203
KINDIA	TÉLIMÉLÉ	KONSOTAMY	22	1 597	64	133	197
FARANAH	DABOLA	N'DEMA	15	1 315	129	41	170
FARANAH	DABOLA	KANKAMA	11	798	25	131	156
LABÉ	TOUGUÉ	FELLO-KOUNDOUA	14	1 024	69	69	138
N'ZÉRÉKORÉ	BEYLA	DIASSODOU	12	544	94	42	136
BOKÉ	BOKÉ	SANSALE	15	956	82	43	125
KANKAN	KANKAN	MAMOUROUDOU	33	1 757	31	87	118
N'ZÉRÉKORÉ	BEYLA	SAMANA	16	711	10	83	93
N'ZÉRÉKORÉ	BEYLA	KARALA	9	539	31	55	86
KINDIA	TÉLIMÉLÉ	KOBA-TELIMELE	14	897	44	28	72
FARANAH	DABOLA	KINDOYE	6	437	24	0	24

Les sous-préfectures sont regroupées en trois catégories selon les effectifs des élèves de CM1 et CM2 :

- a) Les sous-préfectures où il est urgent de construire immédiatement un collège, ce sont **Kaliah** (Forécariah), **Gagnakali** (Dinguiraye), **Boula** (Kankan) et **Hidayatou** (Mali) dont les effectifs du CM varient de 308 à 460.
- b) Les sous-préfectures où il est nécessaire de planifier la construction d'un collège. Il s'agit de **Kankama** et **N'Dema** (Dabola), **Kansotamy** (Télimélé), **Kantoumanya** (Mandiana), **Touma** (Mali), **Linko** (Kérouane), **Manfran** (Kissidougou) et **Malapouya** (Boké). Elles ont des effectifs qui varient de 156 à 279 élèves au CM.
- c) Les sous-préfectures où les effectifs du CM sont faibles et inférieurs à 150 élèves sont au nombre de huit (8). Ce sont : **Fello-Koundoua** (Tougué), **Diassodou** (Beyla), **Sansalé** (Boké), **Mamouroudou** (Kankan), **Samana** et **Karala** (Beyla), **Koba-Télimélé** (Télimélé) et **Kindoye** (Dabola).

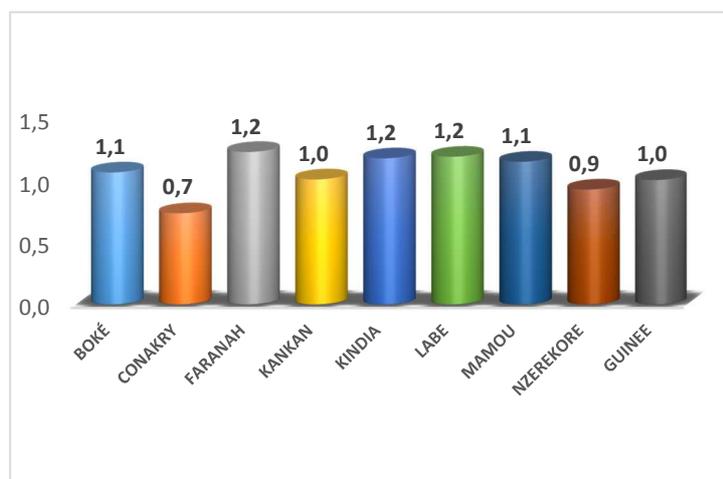
5.4 Disparité dans l'offre de scolarisation :

Représentativité des régions dans l'offre d'éducation en salles de classe

Des disparités dans l'offre en salles de classe demeurent.

L'indice de représentativité permet de vérifier l'équité dans la distribution de l'offre éducative.

Graphique 49: Indice de représentativité des régions dans l'offre d'éducation en salles de classe au public



Au niveau des régions, Conakry affiche le plus faible indice de représentativité dans l'offre éducative (0,7) précédé de Nzérékoré (0,9), Kankan (1,0) et le plus élevé s'observe à Faranah (1,2), Kindia et Labé suivi de Mamou (1,1) et Boké.

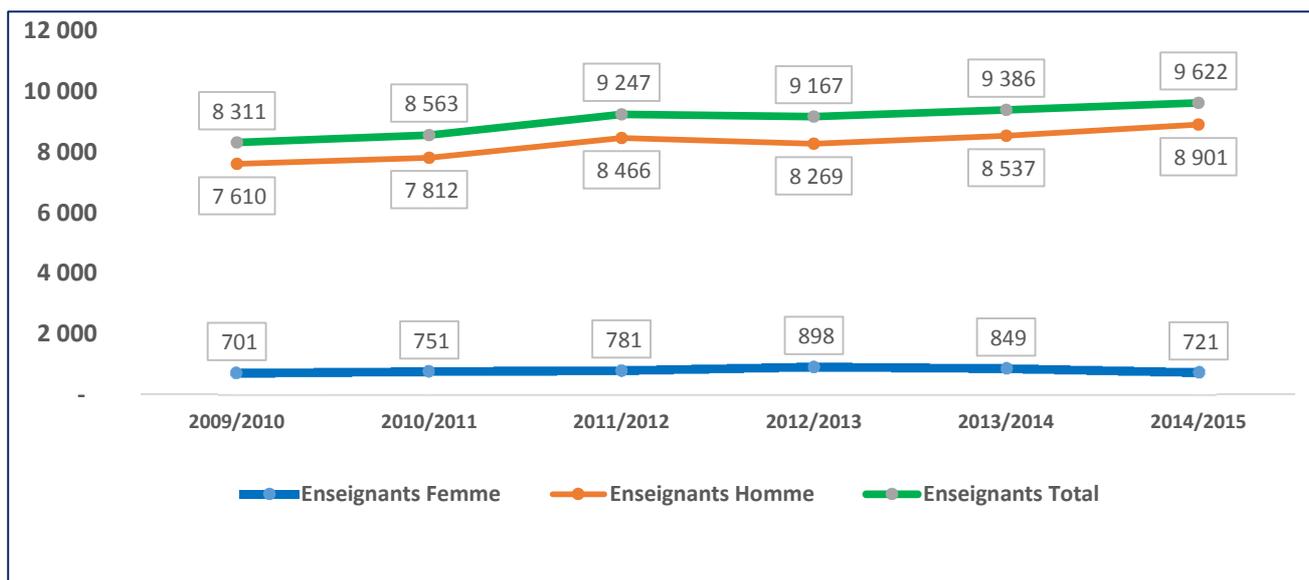
Il est à noter que ces chiffres masquent des disparités entre les préfectures d'une même région et entre les sous-préfectures d'une même préfecture.

5.5 Enseignants du secondaire

Malgré les efforts consentis par l'Etat et les partenaires au développement, des besoins en personnels enseignants existent.

5.5.1 Evolution du nombre d'enseignants du public selon le genre de 2009/2010 à 2014/2015

Graphique 50: Evolution du nombre d'enseignants du public selon le genre de 2009/2010 à 2014/2015



Le rythme d'intégration dans le corps enseignant est plus accéléré au niveau des hommes que des femmes dans les cinq dernières années.

Entre 2009/2010 et 2014/2015, le taux d'accroissement moyen annuel de l'effectif des hommes est de 3,2% contre 0,6% chez les femmes.

5.5.2 Répartition des enseignants selon le genre, le statut et la zone par région en 2014/2015

Tableau 30: Répartition des enseignants par région selon le statut de l'école par zone et par genre

REGION	Privé						Public					
	Rural		Urbain		Total		Rural		Urbain		Total	
	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T
BOKÉ	12	393	13	422	25	815	24	595	39	404	63	999
CONAKRY			199	9 878	199	9 878			342	2 384	342	2 384
FARANAH		8	7	290	7	298	5	267	42	490	47	757
KANKAN	2	108	4	548	6	656	10	499	34	580	44	1 079
KINDIA	20	1 264	36	1 721	56	2 985	55	750	74	811	129	1 561
LABÉ		10	6	358	6	368	11	408	27	353	38	761
MAMOU		43	6	246	6	289	11	278	18	277	29	555
N'ZÉREKORÉ	1	121	11	715	12	836	6	788	23	738	29	1 526
Total Gle	35	1 947	282	14 178	317	16 125	122	3 585	599	6 037	721	9 622

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

En 2014 /2015, au niveau national, on compte 25 747 enseignants dont 1 038 femmes (soit 4,0%) parmi lesquels 9 622 (37,4%) évoluent au public et 16 125 (62,6%) au privé.

Par rapport aux zones, 20 215 enseignants (soit 78,5%) dont 881 femmes (soit 84,9%) évoluent en milieu urbain contre 5 532 enseignants (21,5%) dont 157 femmes (15,1%) en zone rurale.

Quant à la répartition des enseignants par région au public, Conakry (2 384), Kindia (1 561), Nzérékoré (1 526) et Kankan (1 079) enregistrent les pourcentages les plus élevés (respectivement 24,8%, 16,2%, 15,9% et 11,2%). Les taux les plus bas sont enregistrés dans les régions de Mamou (555, soit 5,8%), Faranah (757, 7,9%) et Labé (761, 7,9%).

5.5.3 Répartition des enseignants selon leur statut par région en 2014/2015

Tableau 31: Répartition des enseignants par genre selon leur statut (titulaires, contractuels) au public

REGION	Fonctionnaire/Titulaire			Contractuels						NOMBRE TOTAL		
				Permanent			Local / Tempo					
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T
BOKÉ	49	704	753	2	46	48	7	127	134	58	877	935
CONAKRY	329	1 804	2 133	8	139	147		36	36	337	1 979	2 316
FARANAH	37	444	481	2	67	69	7	144	151	46	655	701
KANKAN	34	751	785	5	107	112	5	149	154	44	1 007	1 051
KINDIA	119	1 174	1 293	2	93	95	3	127	130	124	1 394	1 518
LABÉ	30	552	582	3	58	61	5	107	112	38	717	755
MAMOU	20	423	443	3	10	13	6	39	45	29	472	501
N'ZÉRÉKORÉ	20	853	873	7	259	266	2	280	282	29	1 392	1 421
Total Général	638	6 705	7 343	32	779	811	35	1 009	1 044	705	8 493	9 198

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Du point de vue statut des enseignants, 78,8% sont titulaires et 20,2% sont des contractuels permanents et temporaires. S'agissant des contractuels, Nzérékoré, Kankan, Kindia et Faranah emploient le plus grand nombre (respectivement 548, 266, 225 et 220) suivis de Conakry (183), Boké (182) et Labé (173%). Mamou enregistre le plus petit nombre (58).

S'agissant du poids des enseignants contractuels sur l'effectif total des enseignants par régions, il ressort que Nzérékoré, Faranah, Kankan et Labé ont les pourcentages les plus élevées (respectivement 38,6%, 31,4%, 25,3% et 22,9%). Conakry enregistre le plus faible pourcentage (7,9%).

Les femmes représentent 8,7% (638) de l'effectif total des enseignants titulaires.

5.5.4 Part des enseignants pris en charge par l'Etat dans l'effectif des enseignants

Tableau 32: Part des enseignants pris en charge par l'Etat dans l'effectif des enseignants par région

REGION	Enseignants pris en charge par l'Etat			Effectif total des enseignants			% des Enseignants pris en charge par l'Etat		
	F	H	T	F	H	T	F	H	T
BOKÉ	51	752	803	88	1 726	1 814	58,0%	43,6%	44,3%
CONAKRY	344	2 259	2 603	541	11 721	12 262	63,6%	19,3%	21,2%
FARANAH	39	525	564	54	1 001	1 055	72,2%	52,4%	53,5%
KANKAN	39	858	897	50	1 685	1 735	78,0%	50,9%	51,7%
KINDIA	121	1 284	1 405	185	4 361	4 546	65,4%	29,4%	30,9%
LABÉ	33	661	694	44	1 085	1 129	75,0%	60,9%	61,5%
MAMOU	23	439	462	35	809	844	65,7%	54,3%	54,7%
N'ZÉRÉKORÉ	27	1 225	1 252	41	2 321	2 362	65,9%	52,8%	53,0%
Total Général	677	8 003	8 680	1 038	24 709	25 747	65,2%	32,4%	33,7%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Au niveau national, la part des enseignants pris en charge par l'Etat est de 8 680 (soit 33,7%). Dans les régions de Labé (61,5%), Mamou (54,7%), Faranah (53,5%), Nzérékoré (53,0%) et Kankan (51,7%), la part des enseignants pris en charge par l'Etat est nettement supérieure à la moyenne nationale (33,7%). A Conakry (21,2%) et Kindia (30,9%), la part des enseignants pris en charge par l'Etat est inférieure à la moyenne nationale.

5.5.5 Répartition du personnel des établissements publics selon la fonction principale

Tableau 33: Répartition du personnel du public selon la fonction principale exercée et le sexe

Fonction		Chargé de cours	Principal/Provisseur	Censeur/Direct études	Conseiller à l'Orientation	Archivistes/Bibliothécaires/Secrétaires	Surveillant	Autres Administratifs	Personnels d'entretien	Nombre total
		Effectifs	Total	9 246	552	476	413	403	363	201
Femme	709		17	27	127	239	33	28	1	1 181
Pourcentage	Total	79,0%	4,7%	4,1%	3,5%	3,4%	3,1%	1,7%	0,4%	100,0%
	Femme	60,0%	1,4%	2,3%	10,8%	20,2%	2,8%	2,4%	0,1%	100,0%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Selon la fonction principale, le personnel du secteur public est reparti comme suit : 79% sont chargés de cours, 4,7% sont des principaux/provisseurs, 4,1% sont Censeurs/Directeurs des Etudes, 3,5% sont des Conseillers à l'orientation, 3,4% sont des secrétaires/bibliothécaires, 3,1% sont des surveillants,

1,7% constituent autres personnels administratifs, 0,4% le personnel d'entretien. Les femmes représentent 10,1% du total du personnel. Elles font 3,1% du personnel de direction (principal/proviseur), 7,7% des chargés de cours, 5,7% pour le poste de censeur/directeur des études, 59,3% des secrétaire/Bibliothécaire.

CHAPITRE 6 : ACCES ET PARTICIPATION

6.1 Accès

6.1.1 Nouvelles inscriptions en 7^{ème} et 11^{ème} Année

a. Évolution des nouvelles inscriptions en 7^{ème} et 11^{ème} Année

Tableau 34: Évolution des nouvelles inscriptions en 7^{ème} Année selon le sexe de 2009-2010 à 2014-2015

Sexe	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TAMA
Garçons	69 418	73 490	43 216	57 037	72 960	62 748	-2,0%
Filles	42 408	46 002	26 613	36 059	49 125	42 480	0,0%
Total	111 826	119 492	69 829	93 096	122 085	105 228	-1,2

Source : Annuaires statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015

De 2009/2010 à 2014/2015, les nouvelles inscriptions en 7^{ème} A, sont passées de 111.826 à 105.228 élèves, correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel de -1,2%.

Tableau 35: Évolution des nouvelles inscriptions en 11^{ème} Année selon le sexe de 2009-2010 à 2014-2015

Sexe	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TAMA
Garçons	34878	33058	23918	39872	43773	37219	1,3
Filles	17939	19168	13999	28834	25288	22267	4,4
Total	52817	52226	37917	68706	69061	59486	2,4

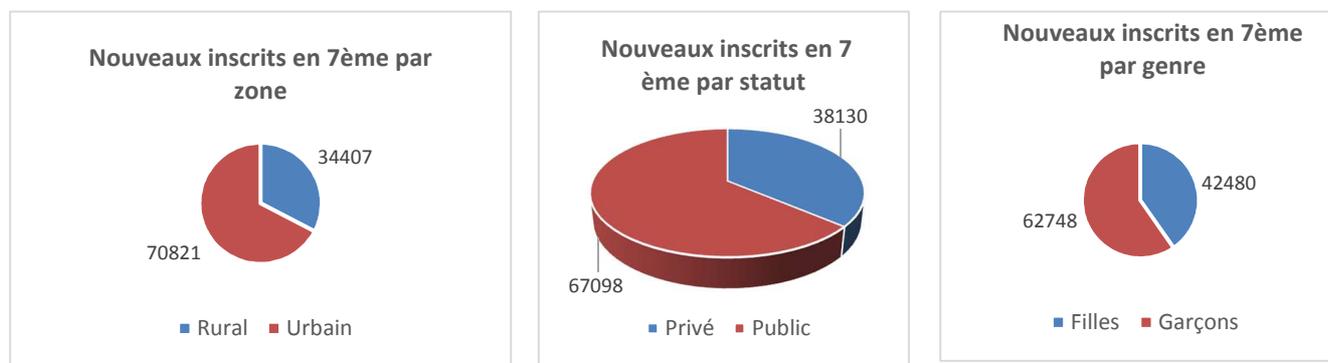
Source : Annuaires statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015

Concernant les nouveaux inscrits en 11^{ème} Année au total, ils sont passés de 52 817 à 59 486 élèves entre 2009/2010 et 2014/2015, soit une augmentation de 6 669 élèves correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel de 2,4%.

A l'instar des nouvelles inscriptions en 7^{ème} A, les nouveaux inscrits en 11^{ème} A ont connu également une chute de 13,9% entre 2013/14 et 2014/15.

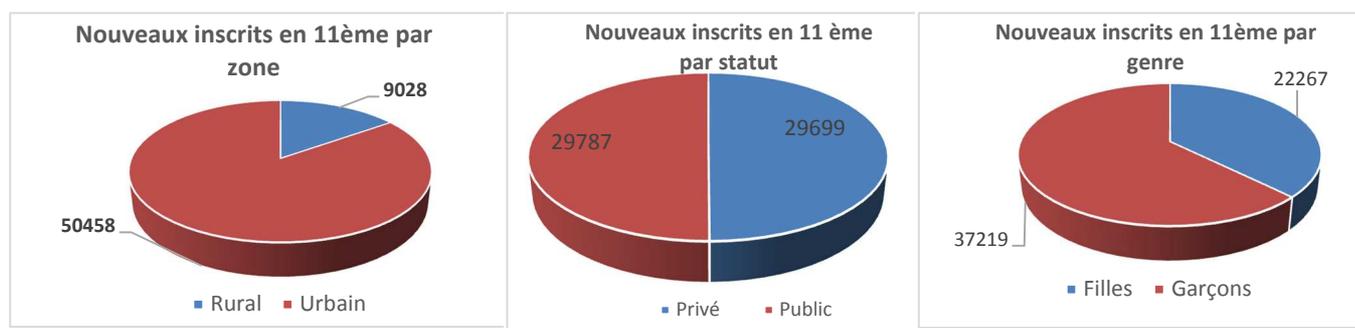
b. Répartition des nouvelles inscriptions en 7^{ème} et 11^{ème} Année

Graphique 51: Répartition des nouveaux inscrits en 7^{ème} année par zone, statut et genre



En 2014/2015, les filles représentent 40,4% des nouveaux inscrits en 7^{ème} année correspondant à un effectif de 42 480 élèves. La part du public dans les nouveaux inscrits en 7^{ème} Année en 2014/2015 est de 63,8% contre 36,2% pour le privé. La zone urbaine enregistre 67,3% et le rural 22,7%.

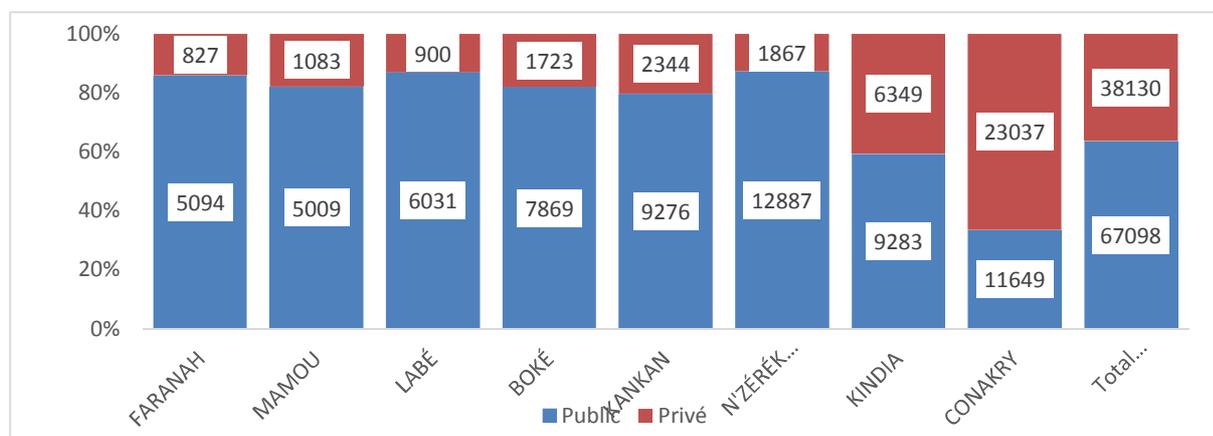
Graphique 52: Répartition des nouveaux inscrits en 11ème année par zone, statut et genre



En 2014/2015, la part des filles parmi les nouveaux inscrits en 11^{ème} est de 37,4% contre 68,6% pour les garçons.

La part du public est de 50,1% contre 49,9% pour le privé. La zone urbaine enregistre 84,8% contre seulement 15,2% pour le rural.

Graphique 53: Répartition des nouveaux inscrits en 7ème par région et statut

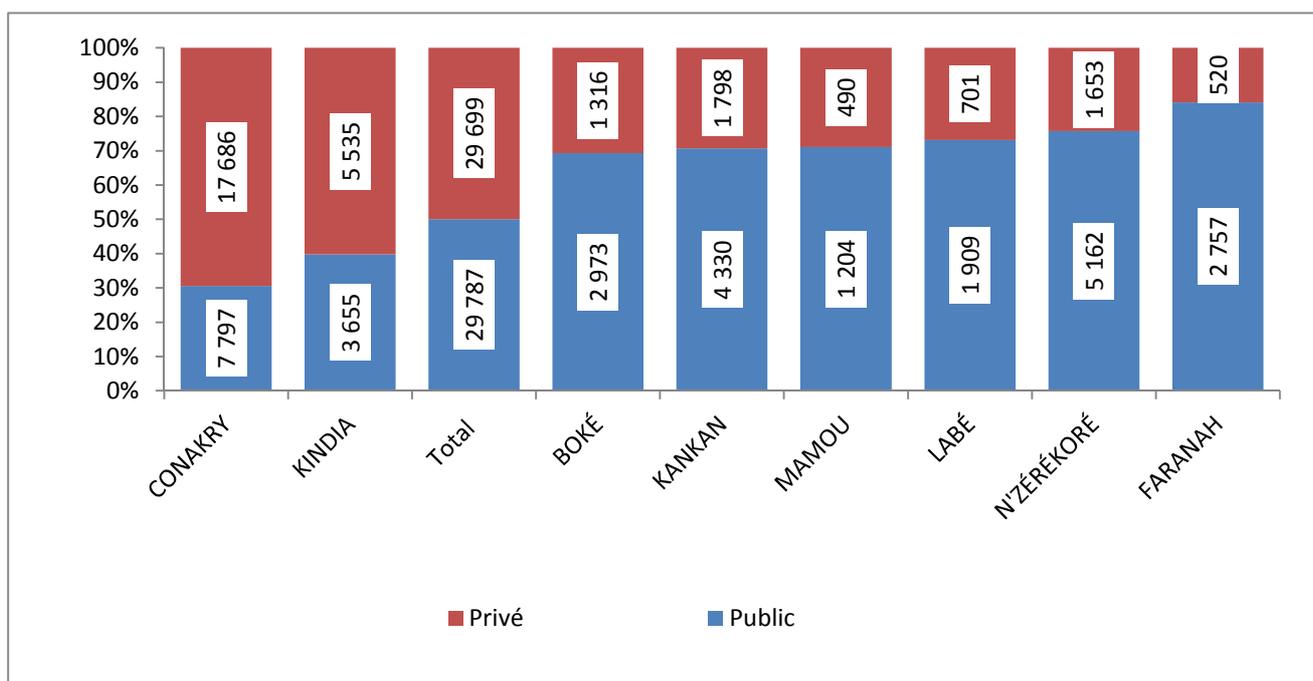


La région de Conakry totalise le plus grand nombre de nouveaux inscrits en 7^{ème} année. Elle est suivie de loin par les régions de Kindia et Nzérékoré. Les plus faibles nombres sont enregistrés à Faranah, Mamou, et Labé.

Concernant le public, les régions de Nzérékoré, Conakry, Kindia et Kankan enregistrent les plus grands nombres.

Conakry est la seule région qui inscrit le plus grand nombre d'élèves en 7^{ème} année au privé qu'au public.

Graphique 54: Répartition des nouveaux inscrits en 11ème par région et statut



En 11^{ème} Année, la région de Conakry totalise le plus grand nombre de nouveaux inscrits (25.483 élèves). Elle est suivie de loin par les régions de Kindia, Nzérékoré et Kankan. Les plus faibles nombres sont enregistrés à Mamou, Labé et Faranah.

Concernant le public, les régions de Conakry, Nzérékoré, Kankan et Kindia enregistrent les plus grands nombres.

Conakry est la région qui inscrit le plus grand nombre d'élèves en 11^{ème} année au privé qu'au public.

6.1.2 Transition entre les cycles

a. Transition primaire/collège

En 2014/2015, le taux de transition primaire/Collège au niveau national est de 44,9% avec 48,1% pour les garçons et 40,9% chez les filles.

Tableau 36: Taux de transition primaire/Collège selon le sexe et par région en 2014-2015

REGION	FILLES	GARCONS	TOTAL	IP
BOKÉ	38,8%	49,9%	45,0%	0,78
CONAKRY	51,0%	59,0%	55,0%	0,86
FARANAH	26,9%	35,5%	32,3%	0,76
KANKAN	34,7%	44,5%	40,8%	0,78
KINDIA	42,4%	47,3%	45,1%	0,9
LABÉ	41,4%	42,9%	42,2%	0,97
MAMOU	34,5%	41,1%	38,1%	0,84
N'ZÉRÉKORÉ	32,7%	46,3%	40,8%	0,71
Total général	40,9%	48,1%	44,9%	0,85

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Au niveau des régions, le taux le plus élevé est enregistré à Conakry avec 55,0% suivie des régions de Kindia (45,1%), Boké (45,0%) et Labé (42,2%). Les régions de Kankan (40,8%), Nzérékoré (40,8%), Mamou (38,1%) et Faranah (32,3%) affichent les taux les plus faibles.

L'indice de parité F/G, en faveur des garçons, au niveau national est de 0,85. Les régions de Labé, Kindia et Conakry ont des indices de parité nettement supérieurs à la moyenne (0,8) dans l'ordre de 0,97, 0,90 et 0,86.

b. Transition collège/lycée:

En 2014/2015, le taux de transition collège/lycée au niveau national est de 32,8% au total. Il est de 71,6% pour les garçons et 17,2% chez les filles.

Tableau 37: Taux de transition collège/lycée selon le sexe et par région en 2014-2015

REGION	FILLES	GARCONS	TOTAL	IP
BOKÉ	14,8%	61,6%	28,5%	0,24
CONAKRY	22,4%	68,3%	36,5%	0,33
FARANAH	10,5%	92,9%	30,7%	0,11
KANKAN	14,4%	100,8%	35,8%	0,14
KINDIA	20,6%	71,6%	35,3%	0,29
LABÉ	16,4%	52,7%	27,8%	0,31
MAMOU	12,6%	52,4%	24,1%	0,24
N'ZÉREKORÉ	8,3%	76,1%	25,8%	0,11
Total général	17,2%	71,6%	32,8%	0,24

Le taux de transition collège/lycée le plus élevé est enregistré à Conakry avec 36,5% suivie des régions de Kankan (35,8%) et Kindia (35,3%). Les régions de Mamou (24,1%), Nzérékoré (25,8%), Labé (27,8%), Boké (28,5%) et Faranah (30,7%) affichent les taux les plus faibles.

L'indice de parité F/G est en faveur des garçons au niveau national (0,2) et dans toutes les régions la même tendance est observée.

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

6.1.3 Taux d'accès en 7^{ème} et 11^{ème} année

a. Taux brut et net d'accès en 7^{ème} année :

Tableau 38: Taux brut et net d'accès au collège (7^{ème} Année) par Région en 2015

Région	Taux Bruts d'Accès			IP F/G	Taux Nets d'Accès			IP F/G
	F	G	F+G		F	G	F+G	
BOKÉ	18,7%	32,4%	25,4%	0,6	5,0%	9,0%	7,0%	0,6
CONAKRY	50,8%	64,0%	57,4%	0,8	15,8%	19,8%	17,8%	0,8
FARANAH	13,7%	35,3%	24,1%	0,4	4,3%	10,2%	7,1%	0,4
KANKAN	15,5%	37,2%	25,7%	0,4	5,2%	10,7%	7,8%	0,5
KINDIA	28,4%	44,7%	36,1%	0,6	9,2%	12,8%	10,9%	0,7
LABÉ	18,8%	23,8%	21,2%	0,8	5,8%	6,9%	6,3%	0,8
MAMOU	16,7%	26,5%	21,4%	0,6	4,2%	6,2%	5,2%	0,7
N'ZÉREKORÉ	10,8%	28,5%	19,2%	0,4	2,6%	6,5%	4,5%	0,4
Total général	23,5%	39,3%	31,1%	0,6	7,1%	11,1%	9,0%	0,6

Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015

En 2014/2015, le taux brut d'accès en 7^{ème} Année au niveau national est de 31,1% au total. Il est de 39,3% pour les garçons et 23,5% chez les filles.

Au niveau des régions, en 2014/2015, le taux brut d'accès en 7^{ème} Année le plus élevé est enregistré à Conakry avec 57,4% suivi de Kindia avec 36,1%. Les régions de Nzérékoré, Labé et Mamou avec respectivement 19,2% ; 21,2% et 21,4% affichent les taux les plus faibles.

Chez les garçons, les taux bruts les plus élevés sont observés à Conakry avec 64,0% suivie de Kindia avec 44,7% et le plus faible à Labé avec 23,8% précédé de Mamou avec 26,5%.

Au niveau des filles, les taux bruts les plus élevés se retrouvent également à Conakry et Kindia avec respectivement 50,8% et 28,4%. Les régions de Nzérékoré et Faranah détiennent les taux les plus faibles avec respectivement 10,8% et 13,7%.

Au niveau de l'indice de parité F/G, par rapport au taux brut d'accès, il est en faveur des garçons au niveau national et dans toutes les régions. Il est de 0,6 au niveau national. Les régions de Conakry et Labé affichent les indices de parité F/G les plus élevés (0,8) et le plus faible est observé à Faranah, Kankan et Nzérékoré avec 0,4.

A l'instar du taux brut d'accès en 7^{ème} Année, le taux net d'accès en 7^{ème} Année suit la même tendance: au niveau national, 9,0% au total, 11,1% pour les garçons et 7,1% pour les filles.

b. Taux brut et net d'accès en 11^{ème} Année d'accès:

Tableau 39: Taux brut et net d'accès au lycée (11^{ème} Année) par Région en 2015

Region	Taux Bruts d'Accès			IP F/G	Taux Nets d'Accès			IP F/G
	F	G	F+G		F	G	F+G	
BOKÉ	12,3%	23,0%	17,4%	0,5	3,8%	7,5%	5,6%	0,5
CONAKRY	42,2%	57,6%	49,8%	0,7	14,6%	18,0%	16,3%	0,8
FARANAH	9,6%	30,5%	19,5%	0,3	3,3%	8,0%	5,5%	0,4
KANKAN	11,4%	30,4%	20,2%	0,4	3,9%	8,8%	6,2%	0,4
KINDIA	23,6%	38,7%	30,6%	0,6	8,0%	10,7%	9,3%	0,7
LABÉ	10,0%	16,8%	13,2%	0,6	3,6%	5,0%	4,2%	0,7
MAMOU	7,6%	14,1%	10,7%	0,5	2,9%	4,6%	3,7%	0,6
N'ZÉRÉKORÉ	6,0%	22,0%	13,5%	0,3	1,6%	4,3%	2,8%	0,4
Total général	17,7%	32,8%	24,9%	0,5	6,0%	9,4%	7,6%	0,6

Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015

En 2014/2015, le taux brut d'accès en 11^{ème} Année au niveau national est de 24,9% au total, 32,8% pour les garçons et 17,7% chez les filles.

Au niveau des régions, en 2014/2015, le taux d'accès en 11^{ème} Année le plus élevé est enregistré à Conakry avec 49,8% suivi de Kindia avec 30,6%. Les régions de Mamou, Labé et Nzérékoré, avec respectivement 10,7%; 13,2% et 13,5% affichent les taux les plus faibles.

Chez les garçons, les taux les plus élevés sont observés à Conakry avec 57,6% suivie de Kindia avec 30,6% et les plus faibles à Mamou, Labé, Nzérékoré et Boké avec respectivement 14,1%, 16,8%, 22,0% et 23,0%. Au niveau des filles, les taux les plus élevés se retrouvent également à Conakry et Kindia avec respectivement 42,2% et 23,6%. Les régions de Nzérékoré, Mamou et Faranah détiennent les taux les plus faibles avec 6,0% ; 7,6% et 9,6%.

Au niveau de l'indice de parité F/G, il est en faveur des garçons au niveau national et dans toutes les régions. Il est de 0,5 au niveau national. Conakry affiche l'indice de parité F/G le plus élevé (0,7) et le plus faible est observé à Faranah et Nzérékoré avec 0,3.

A l'instar du taux brut d'accès en 11^{ème} Année, le taux net d'accès en 11^{ème} Année suit la même allure : au niveau national, 7,6% au total, 9,4% pour les garçons et 6,0% chez les filles.

6.2 Participation

6.2.1 Effectif des élèves au secondaire

Tableau 40: Évolution des effectifs du secondaire par statut de 2009/2010 à 2014/2015

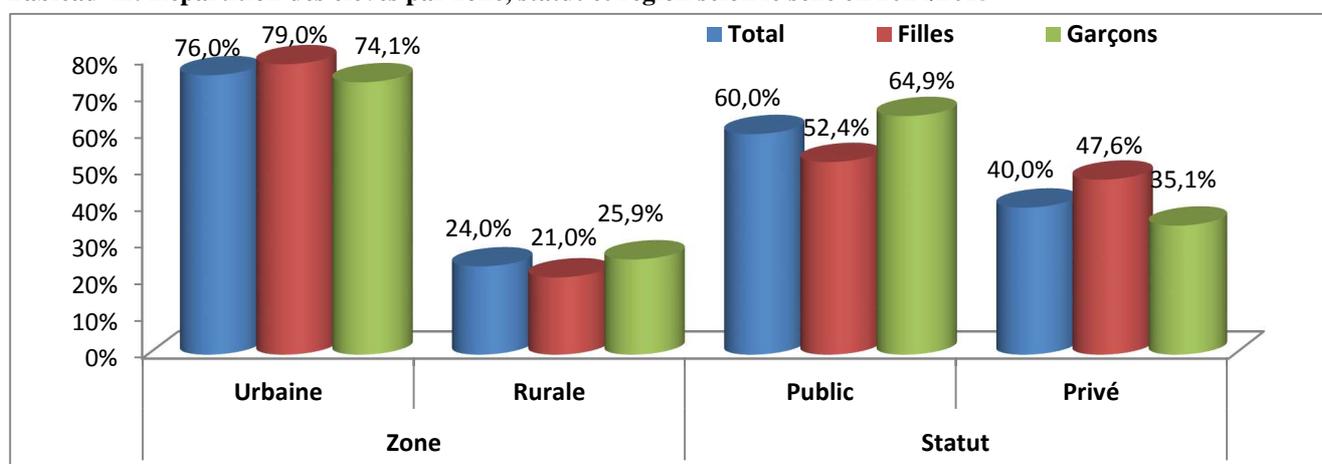
Cycle	Statut	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	TAMA
Collège	Public	313 110	435 523	309 475	301 890	317 505	286 590	-1,75%
	Privé	106 257	10 628	145 130	161 775	167 823	160 894	8,65%
	Total	419 367	446 151	454 605	463 665	485 328	447 484	1,31%
Lycée	Public	103 343	108 696	106 555	118 557	102 614	97 411	-1,18%
	Privé	50 416	57 027	74 532	78 219	101 467	94 582	13,41%
	Total	153 759	165 723	181 087	196 776	204 081	191 993	4,54%
Guinée	Public	416 453	544 219	416 030	420 447	420 119	384 001	-1,61%
	Privé	156 673	67 655	219 662	239 994	269 290	255 476	10,27%
	Total	573 126	611 874	635 692	660 441	689 409	639 477	2,22%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Entre 2009/2010 et 2014/2015, au niveau national, le nombre d'élèves du secondaire est passé de 573.126 à 639.477 soit un TAMA de 2,2%.

Durant la même période, l'effectif du public est passé de 416.453 à 384.001 élèves soit un TAMA de -1,6% contre 10,3% au privé.

Tableau 41: Répartition des élèves par zone, statut et région selon le sexe en 2014/2015



Par rapport aux zones, la zone urbaine enregistre 76% de l'effectif total contre 24% en zone rurale. Les filles affichent 79% en zone urbaine contre 21% en zone rurale.

Le public avec 60% de l'effectif du secondaire, reçoit plus d'élèves que le privé (40%). Les filles et les garçons sont également plus nombreux au public qu'au privé avec respectivement 52% et 65% contre 48% et 35%.

Au niveau des régions, Conakry détient la part la plus élevée (38%) de l'effectif total et Mamou la plus faible avec 4%, précédé de Faranah et Labé qui détiennent chacune 5%.

NB : Les proportions des effectifs en zones urbaine et rurale, puis au public et au privé par région sont disponibles dans le **tableau n°50 en annexe**, ainsi que la part de chaque région par zone dans l'effectif total du secondaire.

6.2.2 Couverture scolaire au secondaire

a. Collège

Entre 2010 et 2015, le taux brut de scolarisation au collège est passé de 43,8% à 41,1%, soit un écart de -2,7 points. Sur la même période, l'indice de parité entre filles/garçons est passé de 0,57 à 0,61.

Pour les garçons le TBS a connu une régression de 4,6 points de pourcentage sur la même période. Quant aux filles, il est passé de 32% à 31,7%, soit une régression de 0,3 points.

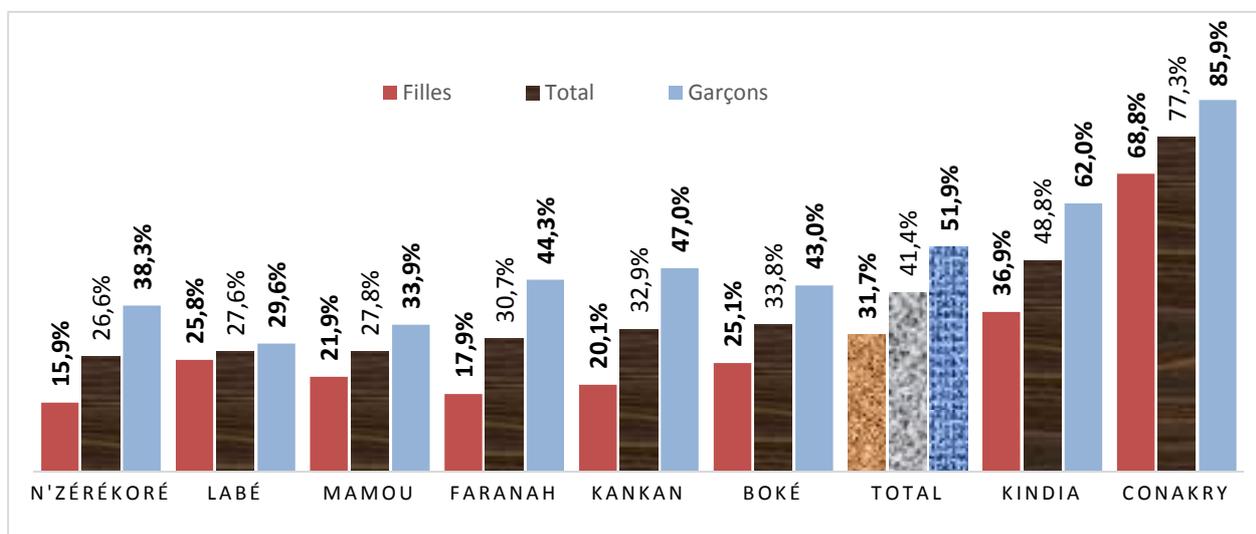
Tableau 42: Évolution des TBS au collège de 2009/2010 à 2014/2015

Sexe	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/2015	Ecart 2010-2015
Garçons	56,50%	57,30%	56,60%	56,70%	56,70%	51,9%	-4,6%
Filles	32,00%	33,50%	33,30%	32,70%	34,30%	31,7%	-0,3%
Total	43,80%	45,00%	44,50%	44,30%	45,10%	41,1%	-2,7%
IP F/G	0,57	0,58	0,59	0,58	0,6	0,61	4,1%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

En 2014/2015, le taux brut de scolarisation au collège est de 41,1% avec 31,7% pour les filles et 51,9% pour les garçons.

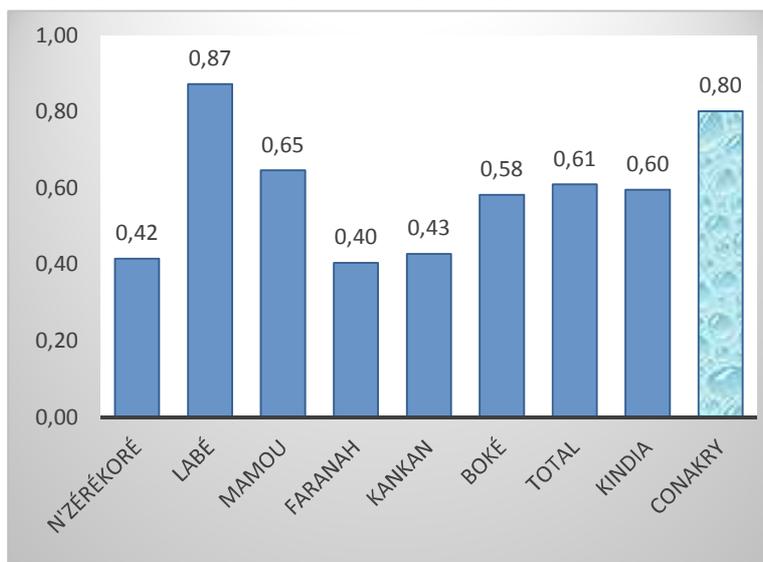
Graphique 55: Taux de scolarisation au collège par région et par genre en 2014/2015



Au niveau régional, les taux les plus élevés par rapport à la moyenne nationale s'observent à Conakry (81,5%) et à Kindia (55,2%). Les plus faibles sont enregistrés à Labé (28,6%) et à Mamou (30,8%).

Dans toutes les régions, les filles sont moins scolarisées que les garçons.

Graphique 56: Indice de parité F/G par rapport au TBS au collège par région



Au niveau national, l'indice de parité filles/garçons est de 0,61 ; c'est-à-dire pour 100 garçons scolarisés au collège, il y a 61 filles scolarisées.

La région de Labé affiche la parité entre fille et garçon la plus élevée (0.87) suivi de Conakry (0,80).

Les valeurs les plus faibles en termes de parité F/G se trouvent à Faranah (0.40), Nzérékoré (0.42) et Kankan (0.43). Les régions de Mamou (0.65), Boké (0.58) et Kindia (0.60) ont des valeurs proches de la moyenne nationale.

b. Lycée

Tableau 43: Évolution des TBS au lycée de 2010 à 2015

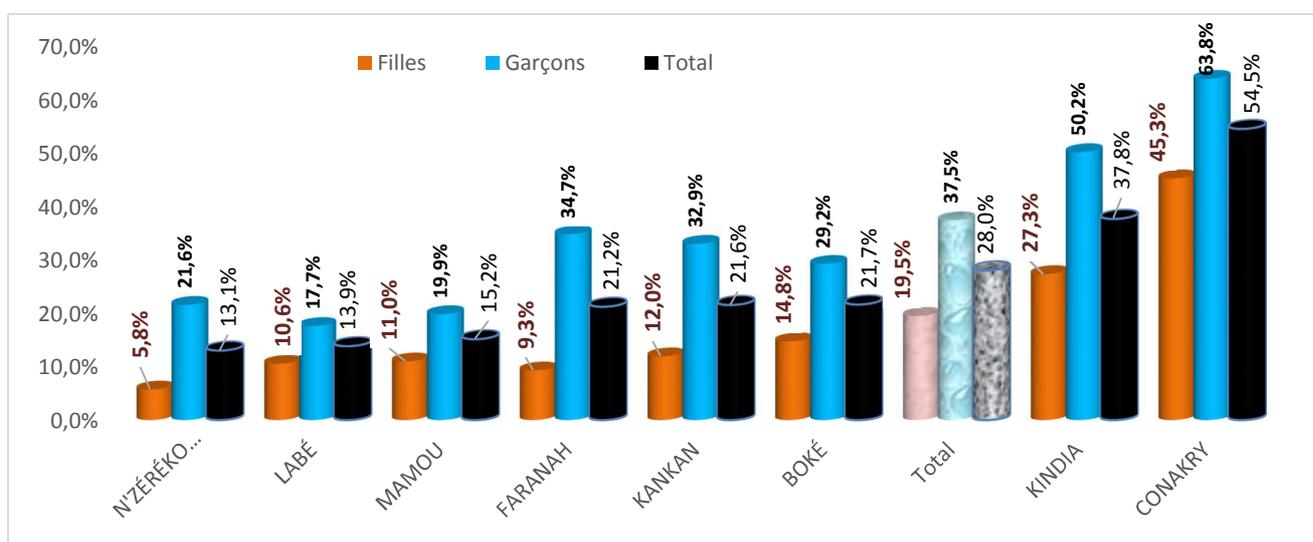
Sexe	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/2015	Ecart 2010-2015
Garçons	35,30%	36,00%	38,30%	39,00%	39,80%	37,50%	2,20%
Filles	16,50%	17,80%	18,80%	21,40%	21,00%	19,50%	3,00%
Total	25,40%	26,40%	28,00%	29,70%	29,90%	28,00%	2,60%
IP F/G	0,47	0,49	0,49	0,55	0,53	0,52	5,00%

Source : *Annuaire statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015*

Entre 2010 et 2015, le taux brut de scolarisation au lycée est passé de 25,4% à 28,0%, soit un écart de 2,6 points. Sur la même période, l'indice de parité filles/garçons est passé de 0,47 à 0,52.

Pour les garçons le TBS a connu une augmentation de 2,2 point de pourcentage sur la période. Quant aux filles, il est passé de 16,5% à 19,5%, soit un gain de 3 points.

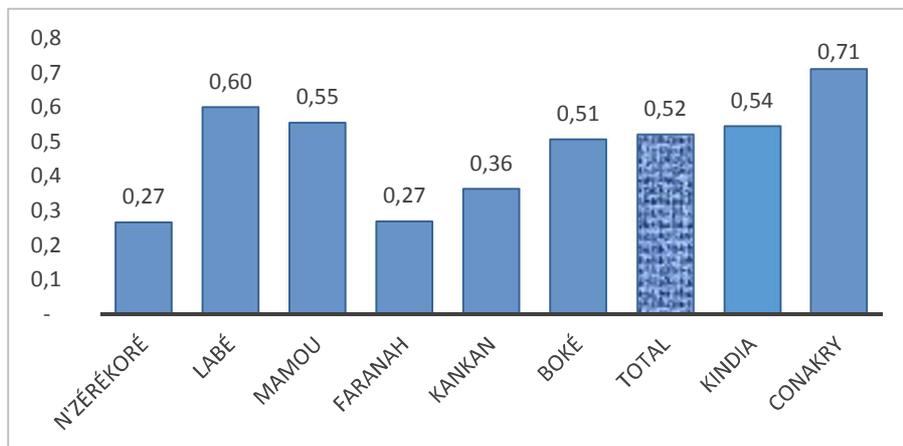
Graphique 57: Taux de scolarisation au lycée par région et par genre en 2014/2015



Au niveau régional, les taux les plus élevés par rapport à la moyenne nationale s'observent à Conakry (59,2%) et à Kindia (43,7%). Les plus faibles sont enregistrés à Labé (15,7%), Nzérékoré (17,2) et Mamou (17,5%).

Dans toutes les régions, les filles sont moins scolarisées que les garçons.

Graphique 58: Indice de parité F/G par rapport au TBS au lycée par région



Au niveau national, l'indice de parité filles/garçons est de 0,52 ; c'est-à-dire pour 100 garçons scolarisés au Lycée, il y a 52 filles scolarisées.

La région de Conakry (0,71) affiche l'indice de parité F/G le plus élevé suivi de Labé (0,60). Les plus faibles indices sont observés à Nzérékoré (0,27), Faranah (0,27) et Kankan (0,36).

CHAPITRE 7 : QUALITE ET EFFICACITE

La qualité d'un système éducatif repose sur sa capacité interne à atteindre les performances envisagées en termes de ressources humaines, d'amélioration des ratios et des différents taux déterminants essentiels de son efficacité.

Pour cerner les paramètres de qualité il est essentiel de faire l'analyse du niveau de formation des enseignants, des ratios d'encadrement, de la disponibilité des manuels scolaires, des taux d'achèvement.

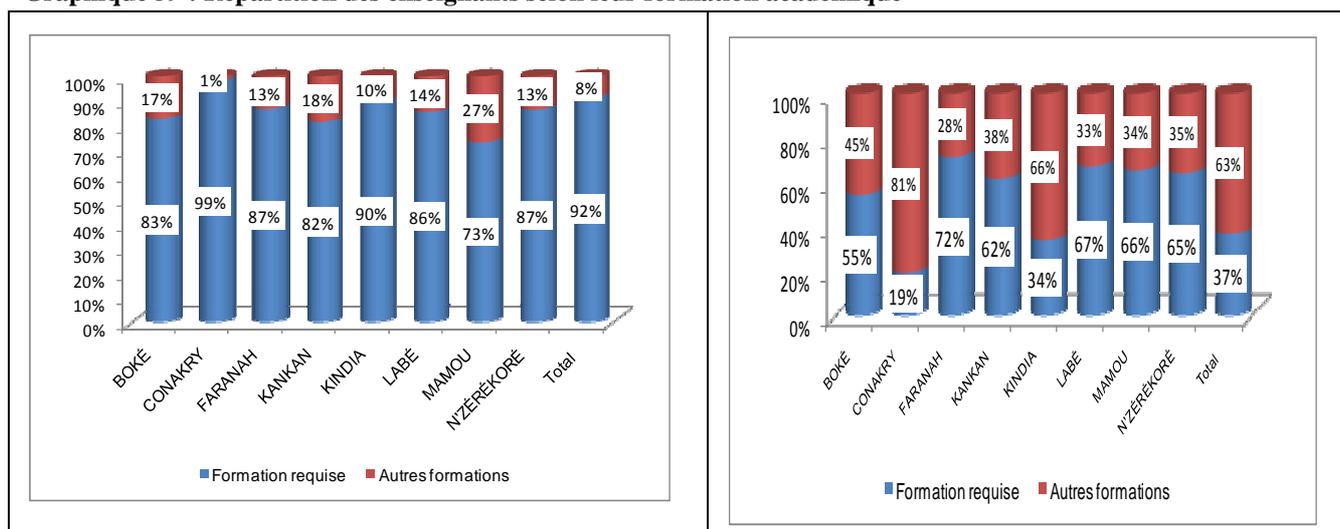
7.1 Niveau de formation des enseignants

La qualité de l'enseignement repose sur le niveau académique et professionnel des enseignants en situation de classe. Si le niveau académique de l'enseignant est indispensable, son niveau de formation pédagogique donc professionnelle est déterminant.

7.1.1 Formation académique

92% des enseignants ont la formation académique requise pour enseigner dans les établissements d'enseignement secondaire général.

Graphique 59 : Répartition des enseignants selon leur formation académique

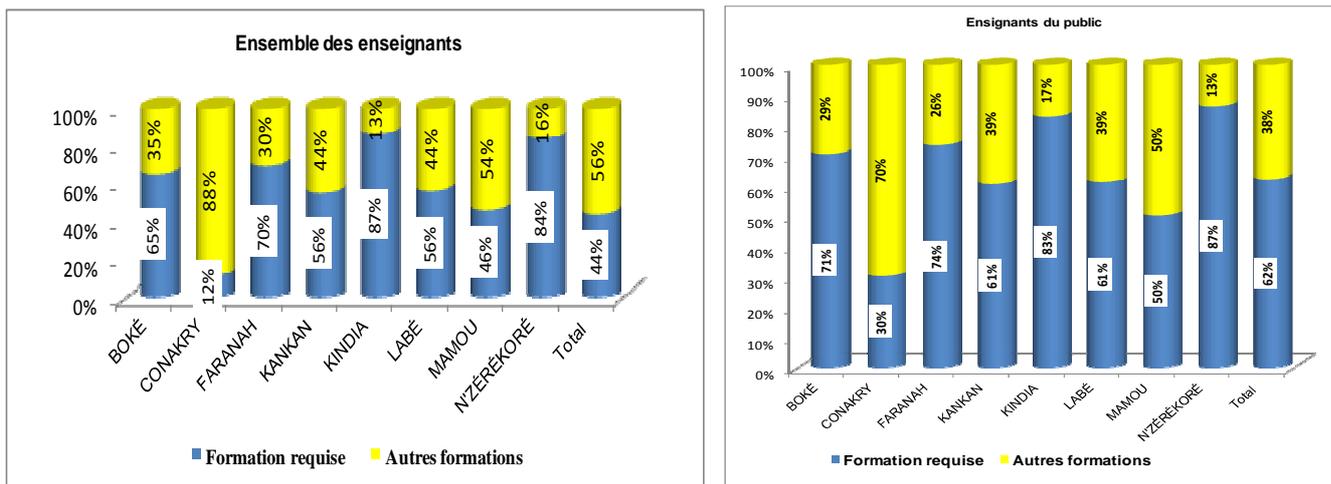


Au niveau national, 92% des enseignants ont le niveau académique requis avec seulement 37% au public. Au niveau régional, Conakry (19%) et Kindia (34%) enregistrent des taux très faibles au public. Les autres régions ont des taux supérieurs à la moyenne régionale et qui varient entre 55% (Boké) et 72% (Faranah).

7.1.2 Formation Professionnelle

Plus de la moitié des enseignants n'ont pas la formation professionnelle requise pour exercer au secondaire.

Graphique 60 : Répartition des enseignants selon leur qualification professionnelle



Le graphique ci-dessus montre qu’au niveau national et pour l’ensemble des enseignants, 56% d’enseignants ne disposent pas de formation professionnelle requise pour exercer au secondaire contre seulement 44% qui possèdent un niveau professionnel requis.

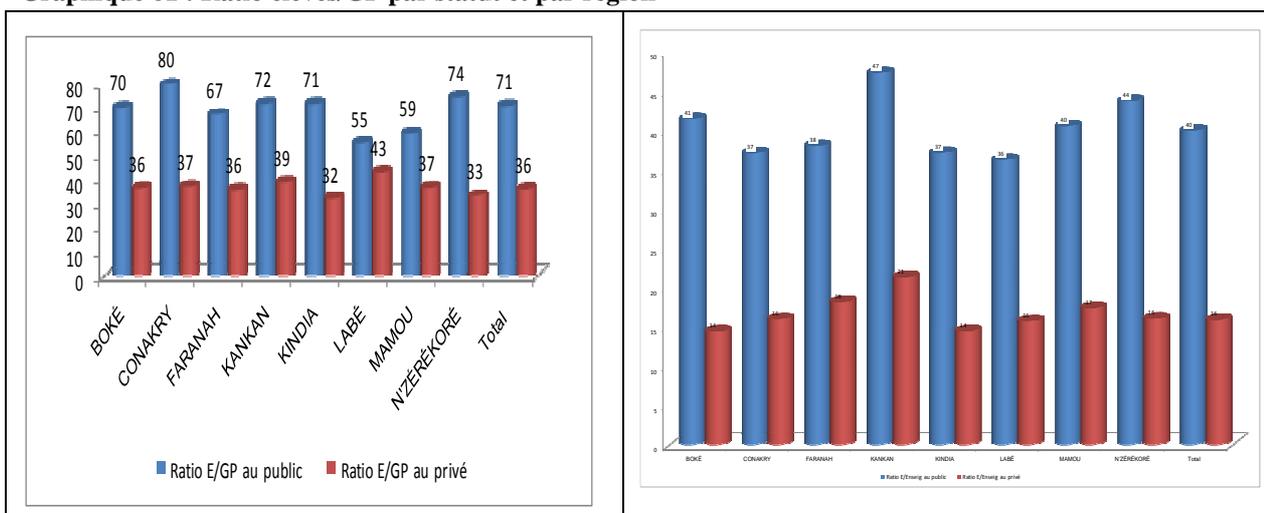
Conakry a le plus faible taux d’enseignants disposant un niveau de formation professionnelle requise (12% pour l’ensemble des enseignants et 30% pour les enseignants du public). Les autres régions ont des taux qui dépassent la moyenne nationale et qui varient entre 50% (Mamou) et 87% (Nzérékoré).

Cet état de fait influe négativement sur l’enseignement/apprentissage et les résultats scolaires. Il est donc nécessaire de redynamiser les centres de formation continue et utiliser les APES dans la formation des enseignants à travers les visites de classes, journée d’animation pédagogique, etc.

7.2 Encadrement des élèves

L’encadrement des élèves au secondaire est très difficile compte tenu des ratios Elèves/GP élevés notamment dans les Collèges publics.

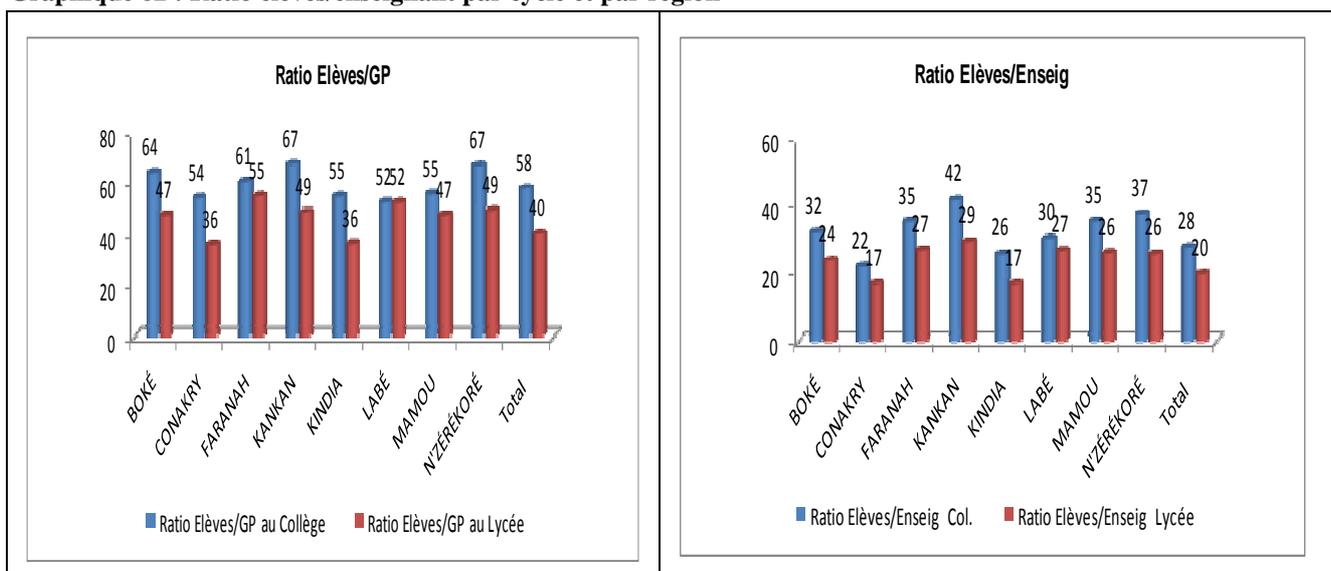
Graphique 61 : Ratio élèves/GP par statut et par région



Au niveau national, on enregistre 71 élèves par groupe pédagogique en moyenne pour le public et 36 pour le privé.

Au niveau des régions, Conakry (80) a le ratio Elèves/GP le plus élevé au public et le plus bas revient à Labé (55).

Graphique 62 : Ratio élèves/enseignant par cycle et par région



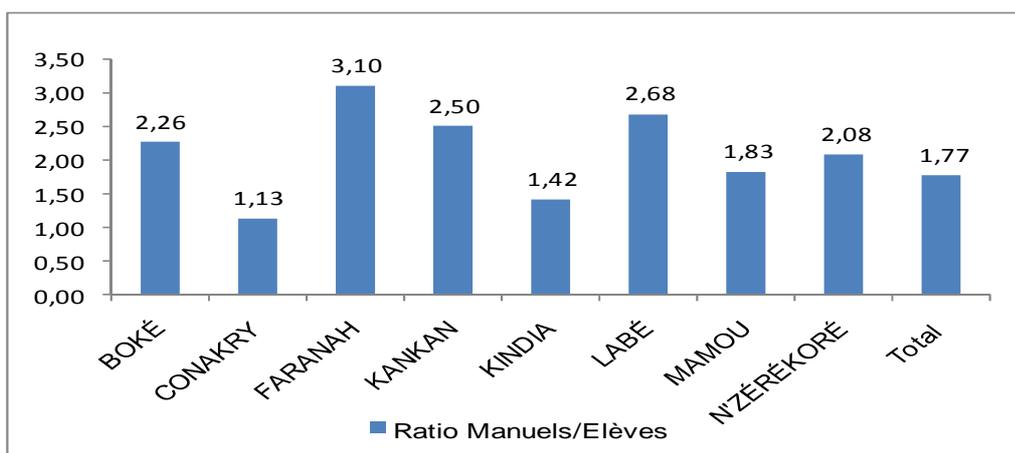
On compte au niveau national 58 élèves par groupe pédagogique au Collège contre 40 au lycée. La même tendance s'observe au niveau des régions avec des ratios variant entre 54 (Conakry) et 67 (Kankan, Nzérékoré) pour le Collège ; 36 (Conakry, Kindia) et 55 (Faranah) pour le Lycée.

Pour mieux encadrer les élèves, il serait judicieux de construire de nouvelles salles de classe et recruter plus d'enseignants pour le secondaire en général et le collège en particulier.

7.3 Disponibilité des manuels scolaires au public

Le département de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation déploie de gros efforts dans la dotation des établissements d'enseignement secondaire en manuels scolaires notamment au Collège.

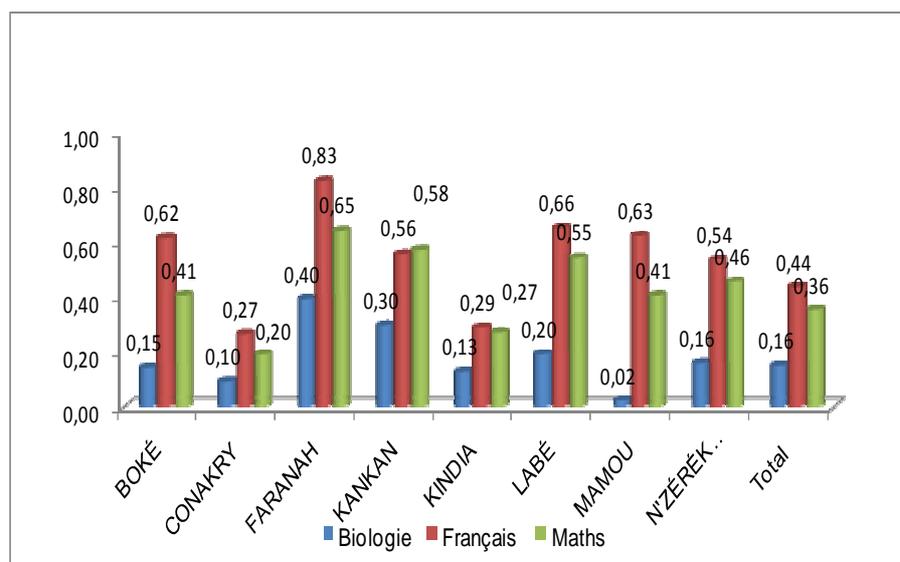
Graphique 63 : Répartition des manuels scolaires (toutes disciplines confondues) au Collège par région



Au niveau national, le ratio Manuels/Elèves au collège est de 1,77 pour toutes catégories de manuels.

A l'intérieur des régions, ce taux varie de 1,13 (Conakry) à 3,10 (Faranah).

Graphique 64 : Répartition des manuels scolaires des matières fondamentales par région au collège



Dans les matières fondamentales les manuels sont nettement en deçà de la norme requise qui est de 1 livre par élève. Au niveau national, on enregistre, en moyenne au Collège, 0,16 livres/élève en Biologie ; 0,44 en Français, 0,36 en maths.

Dans les régions, les mêmes tendances sont observées.

7.4 Rendement et efficacité interne

7.4.1 Les flux scolaires par niveau

Les déperditions dans les cycles du secondaire restent encore considérables.

a. Collège :

Au niveau national, le taux de promotion varie de 70,8% en 7^{ème} à 47,9% en 10^{ème} pour l'ensemble.

Par rapport au genre, le taux des filles a oscillé entre 76,5% et 42,8% et celui des garçons de 73,1% à 45,9%. S'agissant du redoublement le taux varie de 18,5% en 7^{ème} à 27,8% en 10^{ème} dans l'ensemble. Celui des filles passe de 13,4% à 27,8% soit un peu plus que le double. La même tendance est observée chez les garçons (16,5% en 7^{ème} à 27,8% en 10^{ème}).

Pour les abandons, les mêmes variations sont observées. De 10,71% (7^{ème}) à 24,23% (10^{ème}) pour l'ensemble; 10,14% à 29,36% pour les filles et de 10,45% à 26,28% pour les garçons.

Tableau 44 : Taux de promotion, Redoublement et Abandon par niveau d'étude en 2014/2015

Flux	Genre	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	Terminales
Promotion	Garçons	73,1%	79,9%	71,6%	45,9%	84,1%	71,8%	31,6%
	Filles	76,5%	82,7%	72,6%	42,8%	87,7%	68,8%	25,3%
	G+F	70,8%	78,0%	70,9%	48,0%	82,0%	73,6%	35,3%
Redoublement	Garçons	16,5%	12,2%	12,7%	27,8%	11,1%	7,9%	20,5%
	Filles	13,4%	10,1%	10,9%	27,8%	8,8%	6,8%	18,8%
	G+F	18,5%	13,6%	13,9%	27,8%	12,5%	8,6%	21,5%
Abandon	Garçons	10,5%	8,0%	15,7%	26,3%	4,8%	20,3%	47,9%
	Filles	10,1%	7,2%	16,5%	29,4%	3,5%	24,4%	55,9%
	G+F	10,7%	8,5%	15,2%	24,2%	5,5%	17,8%	43,3%

b. Lycée

Le taux de promotion baisse au lycée. Il varie de 84,10% (11^{ème}) à 31,63% en terminale pour l'ensemble des élèves. Le même phénomène s'observe au niveau du genre.

S'agissant du redoublement, il est multiplié presque par deux dans l'ensemble entre la 11^{ème} (12,47%) et la terminale (21,47%). La même tendance s'observe et chez les filles et chez les garçons.

Quant à l'abandon le taux passe de 5,50% en 11ème à 43,26% en terminale pour l'ensemble. Par rapport au genre, le taux d'abandon des filles passe de 3,54% (11ème) à 55,94% (terminale) et celui des garçons de 4,77% à 47,86.

CHAPITRE 8 : GESTION

Ce chapitre aborde :

- le mode d'organisation pédagogique des classes,
- la contribution des communautés et du privé dans la réalisation des programmes de construction scolaires,
- l'existence et l'efficacité des structures de gestion au niveau des établissements.
- l'état du personnel enseignant
- l'allocation des enseignants en 2014/2015

8.1 Mode d'organisation pédagogique

Pour une meilleure gestion du système d'enseignement confronté à l'insuffisance d'enseignants et aux effectifs pléthoriques, le MEPU-A a mis en place, à côté des flux simples, la stratégie de la pratique de la double vacation. Elle consiste à faire alterner dans une même salle de classe deux groupes pédagogiques dont l'un évoluant le matin et l'autre le soir.

Dans les zones à forte concentration de population, cette double vacation permet de répondre à la demande croissante de scolarisation.

Au niveau national, 6,6% des groupes pédagogiques pratiquent la double vacation avec un effectif de 11% contre 93,4% en simple vacation avec un effectif de 89%.

Selon le statut, au niveau des groupes pédagogiques et des effectifs, le privé n'enregistre que 0,5% en double vacation contre 99,5% en simple vacation. Quant au public, 14,5% des groupes pédagogiques, correspondant à 18% des effectifs, sont en double vacation.

Notons que la double vacation au public est plus accentuée à Conakry (47% des groupes pédagogiques et 49,9% des effectifs). Elle est moins perçue dans les régions de Boké (3,7%), Mamou (3,2%) et Nzérékoré (2,3%).

Tableau 45 : Pourcentage des GP et effectifs par statut et par région en 2014/2015

Régions	PUBLIC				PRIVE				PUBLIC + PRIVE			
	DOUBLE VACATION		SIMPLE VACATION		DOUBLE VACATION		SIMPLE VACATION		DOUBLE VACATION		SIMPLE VACATION	
	% GP	% Effectif	% GP	% Effectif	% GP	% Effectif	% GP	% Effectif	% GP	% Effectif	% GP	% Effectif
BOKÉ	3,7	4,6	96,3	95,4	2,5	2,0	97,5	98,0	3,3	4,0	96,7	96,0
CONAKRY	47,0	49,9	53,0	50,1	0,3	0,2	99,7	99,8	10,1	18,2	89,9	81,8
FARANAH	8,9	14,2	91,1	85,8	4,0	2,5	96,0	97,5	7,7	12,3	92,3	87,7
KANKAN	11,6	15,3	88,4	84,7	0,0	0,0	100,0	100,0	7,7	12,0	92,3	88,0
KINDIA	6,7	8,2	93,3	91,8	0,3	0,1	99,7	99,9	2,7	4,8	97,3	95,2
LABÉ	5,4	8,8	94,6	91,2	0,0	0,0	100,0	100,0	4,3	7,3	95,7	92,7
MAMOU	3,2	5,0	96,8	95,0	1,5	1,3	98,5	98,7	2,7	4,3	97,3	95,7
N'ZÉREKORÉ	2,3	3,9	97,7	96,1	0,8	0,4	99,2	99,6	1,9	3,3	98,1	96,7
Total	14,5	18,0	85,5	82,0	0,5	0,4	99,5	99,6	6,6	11,0	93,4	89,0

8.2 Parts de la communauté et du privé dans la réalisation des programmes de construction scolaire

Les collectivités apportent un appui non négligeable au secteur de l'éducation.

Les collectivités, les Associations des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole et le secteur privé prennent progressivement en charge les problèmes de l'école, notamment :

- les constructions et réhabilitation, entretien et équipement des infrastructures scolaires ;
- le soutien au personnel enseignant ;

Au niveau national, les investissements de l'Etat représentent plus de la moitié (58,4%) des infrastructures scolaires. L'aide extérieure vient en seconde position avec 19,4% suivit des collectivités (12,9%), des ONG/Jumelage (6,4%), du privé (1,3%) et des APEAE (1%). Cela donne un souffle au système éducatif guinéen pour l'atteinte des objectifs du programme sectoriel de l'éducation.

Au niveau régional, les collectivités contribuent plus à Mamou (36,3%) et à Labé (30,6%). Les plus faibles parts des collectivités sont enregistrées à Boké (7,4%) et Kindia (9,7%) A Conakry les collectivités n'interviennent pas du tout dans la construction des établissements.

L'Aide extérieure, quant à elle, intervient mieux dans les régions de Faranah (41,2%), Nzérékoré (37,7%), Boké (20,1%) et Mamou (20,0%) et elle est moins présente à Conakry (1,3%) et Kankan (7,7%). Les ONG/Jumelage participent plus dans les régions de Labé (12,3%), Kankan (9,2%), Nzérékoré (9,1%) et Mamou (9%) et moins à Boké (2,1%), Faranah (4,7%) et Kindia (6,0%). Les APEAE et le Privé contribuent peu à la réalisation des infrastructures (moins de 2% au niveau national).

Tableau 46 : Part des acteurs dans la réalisation des salles de classe par région

Régions	Aide extérieure	APEAE	Privé	Collectivités	Etat	ONG / Jumelage
BOKÉ	20,14%	2,24%	0,52%	7,40%	67,64%	2,07%
CONAKRY	1,25%	0,00%	0,00%	0,00%	98,75%	0,00%
FARANAH	41,16%	0,65%	0,43%	11,64%	41,38%	4,74%
KANKAN	7,71%	0,29%	0,87%	12,81%	69,14%	9,17%
KINDIA	14,04%	2,76%	3,76%	9,65%	63,78%	6,02%
LABÉ	14,15%	2,26%	0,75%	30,57%	40,00%	12,26%
MAMOU	19,95%	0,73%	1,95%	36,25%	32,12%	9,00%
N'ZÉRÉKORÉ	37,66%	2,59%	1,34%	10,95%	38,33%	9,13%
Total	19,43%	1,54%	1,26%	12,93%	58,40%	6,44%

8.3 Existence de structure de gestion fonctionnelle (APEAE et CDE)

La quasi-totalité des établissements d'enseignement secondaire disposent de structures de gestion.

Tableau 47 : Existence de structures de gestion et leur fonctionnement

Région	Nombre d'étab.			% Etab. disposant d'une APEAE			% d'établ. disposant d'une APEAE			% Etab. disposant d'un CDE		
							Peu active	Active	Très active			
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Total	Total	Total	Rural	Urbain	Total
BOKÉ	129	75	204	94%	89%	92%	55%	36%	9%	73%	67%	71%
CONAKRY		1076	1076		96%	96%	78%	19%	3%		46%	46%
FARANAHA	84	67	151	98%	81%	90%	51%	44%	4%	83%	67%	76%
KANKAN	151	99	250	99%	94%	97%	43%	47%	10%	82%	73%	78%
KINDIA	240	225	465	92%	94%	93%	65%	28%	8%	64%	52%	58%
LABÉ	128	75	203	95%	93%	94%	47%	51%	3%	93%	87%	91%
MAMOU	106	50	156	98%	80%	92%	47%	42%	10%	89%	60%	79%
N'ZÉRÉKORÉ	156	145	301	100%	83%	92%	38%	57%	6%	71%	54%	63%
TOTAL	994	1812	2806	96%	93%	94%	61%	33%	5%	77%	53%	61%

En 2014/2015, 92% des établissements disposent d'une APEAE fonctionnelle dans l'ensemble. Par rapport à la zone, tous les établissements en zone rurale disposent d'une APEAE contre 80% en zone urbaine.

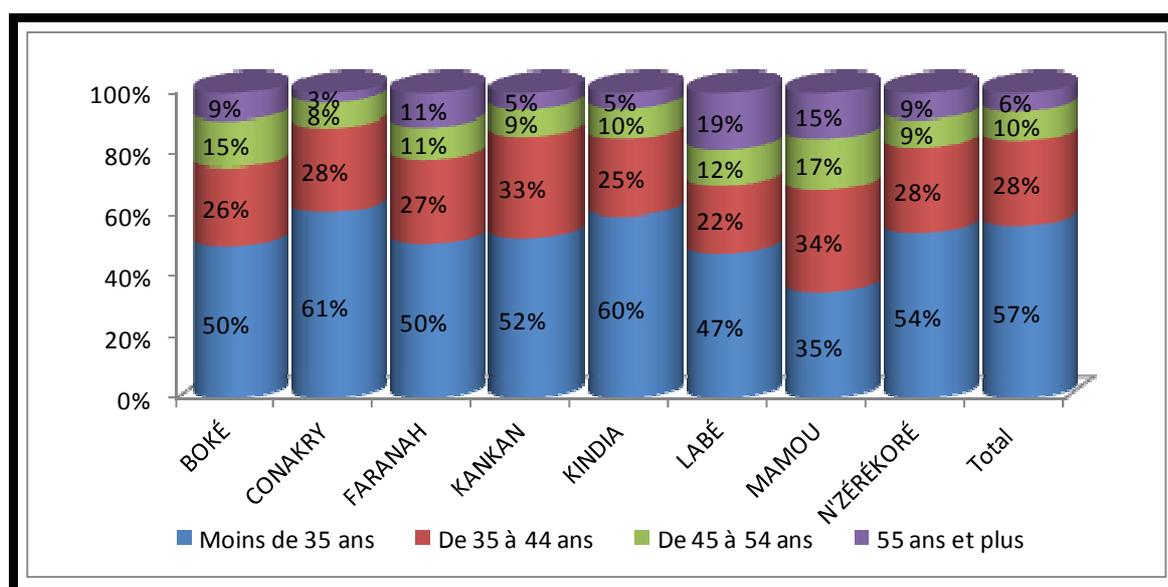
Pour les CDE, 61% des établissements en disposent dans l'ensemble. En zone rurale on compte 77% d'établissements disposant d'un CDE contre 53% en zone urbaine.

Le tableau montre que seulement 38% des APEAE sont actives au niveau national. Des efforts de redynamisation de ces structures sont indispensables.

8.4 Personnel Enseignant

Le personnel enseignant est relativement jeune.

Graphique 65 : Pourcentages des enseignants en situation de classe par tranche d'âge et par région



Au niveau national, 57% des enseignants ont un âge inférieur à 35 ans et 6% sont âgés de 55 ans et plus. En conséquence il faudrait envisager un programme de formation pour le premier groupe et un planning de remplacement pour le dernier groupe de personnels.

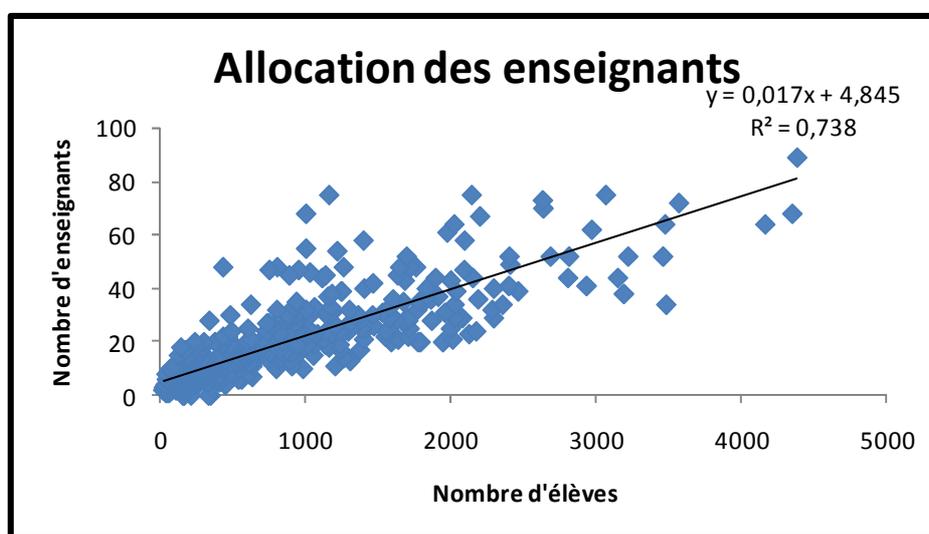
Au niveau régional, Conakry (61%), Kindia (60%), Nzérékoré (54%), Kankan (52%), Boké (50%) et Faranah (50%) enregistrent les proportions les plus élevées de jeunes enseignants (moins de 35 ans). La région de Labé (19%) enregistre le plus grand nombre d'enseignants âgés par rapport aux autres régions.

8.5 Allocation des enseignants en 2014/2015

8.5.1 Degré de cohérence de l'allocation

Une mauvaise répartition et une incohérence dans l'allocation des enseignants.

Graphique 66 : Allocation des enseignants aux élèves du secondaire public



Malgré les efforts du gouvernement dans le redéploiement des enseignants, des problèmes d'allocation demeurent toujours au sein du système éducatif. En effet, sur le graphique ci-dessus qui représente chaque établissement par un point ayant pour abscisse le nombre d'élèves et pour ordonnée le nombre d'enseignants, on remarque une grande dispersion des points autour de la droite de tendance linéaire. Cela signifie que la cohérence entre le nombre d'élèves et d'enseignants n'est pas très bonne. Seuls les établissements situés sur la droite ou près de la droite ont une bonne dotation. Les établissements situés en dessous de la droite sont moins pourvus en enseignants tandis que ceux qui sont au-dessus de la droite sont mieux servis en enseignants.

L'équation de la droite de régression ($y = 0,017x + 4,845$) comporte une constante et une partie variable en fonction du nombre d'élèves. La constante indique qu'il faut au moins 5 enseignants pour un établissement. La partie variable signifie qu'il faut un enseignant de plus pour 59 élèves supplémentaires.

Le coefficient de détermination (R^2) qui varie entre 0 et 1, permet de mesurer la dispersion des établissements autour de la droite de régression. Sa valeur qui est de 0,738 indique que la dispersion est assez élevée. L'aléa ($1 - R^2$) qui est de 26% signifie qu'un peu plus du quart des enseignants sont

affectés aux établissements sans tenir compte des besoins. Autrement dit, 26% des affectations des enseignants sont basées sur des critères autres que l'effectif des élèves.

8.5.2 Dotation des établissements publics en enseignants

Tableau 48 : Allocation des enseignants aux établissements publics

Régions	Elèves	Enseignants	REM	Sous-dotés	Moyennement dotés	Sur-dotés
BOKÉ	41 359	999	41,4	29,2%	50,8%	20,0%
CONAKRY	88 337	2 384	37,1	3,8%	39,6%	56,6%
FARANAH	28 740	757	38,0	39,7%	46,6%	13,8%
KANKAN	51 013	1 079	47,3	55,6%	35,6%	8,9%
KINDIA	57 880	1 561	37,1	24,2%	42,1%	33,7%
LABÉ	27 550	761	36,2	43,7%	44,8%	11,5%
MAMOU	22 462	555	40,5	63,3%	23,3%	13,3%
N'ZÉREKORÉ	66 660	1 526	43,7	30,5%	55,2%	14,3%
Total	384 001	9 622	39,9	36,7%	43,1%	20,2%

Quatre régions sur huit, avec un ratio inférieur à la moyenne nationale, sont mieux dotées en enseignants. Ce sont : Labé environ 36 élèves pour un enseignant, Conakry et Kindia 37 et Faranah 38.

Au niveau national, 36,7% des établissements sont sous-dotés, 43% sont moyennement dotés et 20% sont sur-dotés.

Au niveau régional et dans la catégorie des établissements sous-dotés, le taux le plus élevé revient à Mamou (63,3%) suivie de Kankan avec 55,6%, Labé (43,7%), Faranah (39,9) et Nzérékoré (30,5%) et le plus bas à Conakry avec 3,8%.

Quant aux établissements sur-dotés, le taux le plus élevé est enregistré à Conakry avec 56,6% suivie de Kindia (33,3%) et Boké (20%) et le plus bas à Kankan avec 8,9%.

Des efforts pour une gestion rationnelle des personnels enseignants doivent être fournis au niveau de toutes les régions.

RESUME

La qualité et l'efficacité interne du primaire et du secondaire général à travers l'analyse des intrants (ressources humaines et matérielles) mis à disposition révèlent que :

A) Au primaire :

- Les nouvelles inscriptions ont évolué de manière progressive entre 2008/09 et 2013/14, cependant, entre 2013/14 et 2014/15 il y a eu une baisse considérable des nouveaux inscrits de 27.192 pour l'ensemble des élèves, dont 12.510 pour les filles et 14.682 pour les garçons. Cette baisse, aussi valable pour l'effectif total 80 587 soit 52 716 pour les filles et 27 871 pour les garçons, peut s'expliquer entre autres par l'apparition de la maladie à virus Ébola et le manque d'enseignants.
- En 2014-2015, le nombre d'enseignants du primaire est de 35 940 dont 10 776 femmes parmi lesquels, 74,3% ont fréquenté les institutions de formation professionnelle comme ENI, FIMG, Cours Normal, ENP, ENSec et ENSup au public.
- Environ, 16% des enseignants ont été affectés dans les écoles en fonction d'autres critères que celui des effectifs d'élèves. Cet aléa n'augure pas une gestion rationnelle des enseignants dans l'ensemble
- Par rapport à 2013-2014, les parts de la Double-Vacation et de la Multigrade ont toutes enregistré des hausses en 2014-2015 au détriment des classes simples.
- Au niveau national le taux de promotion du cycle primaire en 2013/2014 est de 72,3% soit 68,3% pour les filles. Le taux de redoublement qui est de 10,9%, soit 10,0% pour les filles, est à quatre points au-dessus de la norme maximale de 9,0% ; le taux d'abandon ou encore le départ prématuré en 2014/2015, révèle des proportions critiques 16,8% en moyenne et 19,7% pour les filles. Cette situation dénote que les filles ont moins de chance de terminer le parcours scolaire et constitue un frein à l'amélioration de l'efficacité interne du système.
- En 2014/2015, le nombre de manuels par élève est de 2,48 dont 3,28 pour le public. Au niveau des matières fondamentales ; ce ratio est de 0,75 en Calcul et 0,74 en Français contre 1,0 en calcul et 0,96 en Français pour le public.
- Les établissements publics sont défavorisés par rapport aux établissements privés en matière de services sociaux de base (alimentation en eau, électricité, sanitaires).
- L'ampleur des écoles à cycle incomplet demeure une préoccupation. Le phénomène est plus fréquent au niveau des écoles communautaires et publiques qui accueillent respectivement 92% et 37% des effectifs scolaires.

B) Au secondaire :

- Dans toutes les régions, les filles sont moins scolarisées que les garçons.
- En 2014/2015, sur les 305 sous-préfectures du pays, 20 d'entre elles, réparties entre douze (12) préfectures n'ont pas de collèges, soit 6,5%. Les sous-préfectures où il urge de construire immédiatement un collège sont : *Kaliah* (Forécariah), *Gagnakali* (Dinguiraye), *Boula* (Kankan) et *Hidayatou* (Mali) avec des effectifs du CM variant de 308 à 460 élèves.
- Dans l'ensemble, sur 25 747 enseignants, 56% n'ont pas la formation professionnelle requise pour exercer au secondaire.
- Environ, 26% des affectations des enseignants sont basées sur des critères autres que l'effectif des élèves

- L'encadrement des élèves au secondaire est très difficile compte tenu des ratios Elèves/GP élevés notamment dans les Collèges publics. Au niveau national, on enregistre 71 élèves par groupe pédagogique en moyenne pour le public.
- Les déperditions dans les cycles du secondaire restent encore considérables, surtout les abandons en fin des cycles qui sont respectivement de 24,23% en 10ème et 43,26% en terminale.
- Dans les matières fondamentales, les manuels sont nettement en deçà de la norme requise qui est de 1 livre par élève. Au niveau national, on enregistre, en moyenne au Collège, 0,16 livres/élève en Biologie, 0,44 en Français et 0,36 en maths.

RECOMMANDATIONS

L'analyse des données statistiques du primaire et du secondaire général de l'année scolaire 2014-2015 a permis d'identifier les points faibles et forts de ces niveaux d'enseignement. Cela a conduit à formuler quelques recommandations susceptibles de renforcer entre autres la gestion des élèves et des enseignants.

Ces recommandations sont les suivantes :

- Envisager dans les projets et programmes la construction d'écoles publiques dans les zones urbaines et dans les zones à forte concentration surtout à Conakry où 100% des écoles publiques pratiquent la double vacation.
- Appliquer les critères de la carte scolaire dans la création des nouvelles infrastructures scolaires pour éviter la construction anarchique.
- Construire des collèges dans des sous-préfectures qui n'en disposent pas
- Prévoir désormais la clôtures et aires de jeux dans les plans de construction des nouvelles écoles pour l'épanouissement intégral de l'enfant.
- Procéder au redéploiement des enseignants des zones sur dotées vers celles sous dotées et moyennement dotées et combler le déficit par un recrutement de nouveaux enseignants.
- Veiller au respect des critères de recrutement d'enseignants qualifiés au public, privé et communautaire d'une part, renforcer les capacités des enseignants en situation de classe et assurer la formation continue d'autre part.
- Des efforts pour une gestion rationnelle des personnels enseignants doivent être fournis au niveau de toutes les régions en maintenant, particulièrement au primaire, la stratégie de la multi gradation des classes à faibles effectifs.
- Renforcer les dispositifs de prévention et de suivi contre les maladies diarrhéiques dont la fièvre hémorragique à virus Ebola à travers l'accès à l'eau potable, l'installation et au fonctionnement des kits sanitaires dans les écoles.
- Améliorer l'accès et le maintien des filles au niveau de tous les ordres d'enseignement particulièrement en zone rurale.
- Poursuivre la politique de donation des manuels scolaires, en vue de doter tous les élèves du jeu de manuels requis.
- Redynamiser la stratégie de réduction des déperditions scolaires (redoublements, abandons).

ANNEXES

Tableau 49 : Taux de flux au primaire par niveau d'études et par genre en 2014/2015

Niveau d'études	Taux de promotion				Taux de redoublement				Taux d'abandon			
	G	F	F+G	IPSF/G	G	F	F+G	IPSF/G	G	F	F+G	IPSF/G
CP1	88%	81%	85%	0,92	8%	9%	8%	1,17	5%	10%	7%	2,12
CP2	76%	71%	74%	0,93	12%	14%	13%	1,20	12%	15%	14%	1,22
CE1	75%	66%	71%	0,89	10%	11%	10%	1,18	15%	22%	19%	1,44
CE2	73%	66%	70%	0,90	12%	14%	13%	1,21	16%	20%	18%	1,29
CM1	90%	78%	84%	0,87	9%	11%	10%	1,22	3%	9%	6%	2,82
CM2	48%	41%	45%	0,85	11%	14%	12%	1,25	41%	46%	43%	1,11
Total	76%	68%	72%	0,90	10%	12%	11%	1,20	14%	20%	17%	1,36

Source : Annuaires statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015

Tableau 50: Répartition des élèves du secondaire par zone, statut et région selon le sexe en 2014/2015

Région	Sexe	Urbain		Rural		Urbain + Rural		Public		Privé	
		Effectif	%	Effectif	%	Total	Part de la région	Effectif	%	Effectif	%
Boké	T	20 359	38%	32 699	62%	53 058	8%	41 359	78%	11 699	22%
	F	8 061	41%	11 782	59%	19 843	8%	14 338	72%	5 505	28%
Conakry	T	245 662	100%	0	0%	245 662	38%	88 337	36%	157 325	64%
	F	107 890	100%	0	0%	107 890	43%	32 997	31%	74 893	69%
Faranah	T	26 116	76%	8 024	24%	34 140	5%	28 740	84%	5 400	16%
	F	7 727	80%	1 895	20%	9 622	4%	7 418	77%	2 204	23%
Kankan	T	45 447	70%	19 511	30%	64 958	10%	51 013	79%	13 945	21%
	F	14 796	72%	5 707	28%	20 503	8%	15 051	73%	5 452	27%
Kindia	T	61 136	61%	39 723	39%	100 859	16%	57 880	57%	42 979	43%
	F	24 999	62%	15 044	38%	40 043	16%	20 278	51%	19 765	49%
Labé	T	22 578	68%	10 741	32%	33 319	5%	27 550	83%	5 769	17%
	F	10 765	69%	4 901	31%	15 666	6%	12 566	80%	3 100	20%
Mamou	T	17 730	65%	9 743	35%	27 473	4%	22 462	82%	5 011	18%
	F	7 339	67%	3 670	33%	11 009	4%	8 601	78%	2 408	22%
Nzérékoré	T	47 073	59%	32 936	41%	80 009	13%	66 660	83%	13 349	17%
	F	14 627	62%	9 052	38%	23 679	10%	18 828	80%	4 851	20%
Total	T	486 101	76,0%	153 377	24,0%	639 478	100,0%	384 001	60,0%	255 477	40,0%
	F	196 204	79,0%	52 051	21,0%	248 255	100,0%	130 077	52,4%	118 178	47,6%

Source : Annuaires statistiques/DGPSDE/MEPU-A/2015